

Master en fondements et pratiques de la durabilité

Enquête de durabilité

Des plans climat à une ontologie relationnelle, écoféministe et native américaine

Johann RECORDON

Sous la direction de :

Dre. Caroline LEJEUNE, Responsable scientifique à la Fondation Zoein

Dre. Nelly NIWA, Directrice du Centre de compétences en durabilité de l'UNIL

Expert :

MER Dr. Gérald HESS, FGSE, UNIL



Mai – 2022

Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. A ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'aut-ric-e-ur sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable.

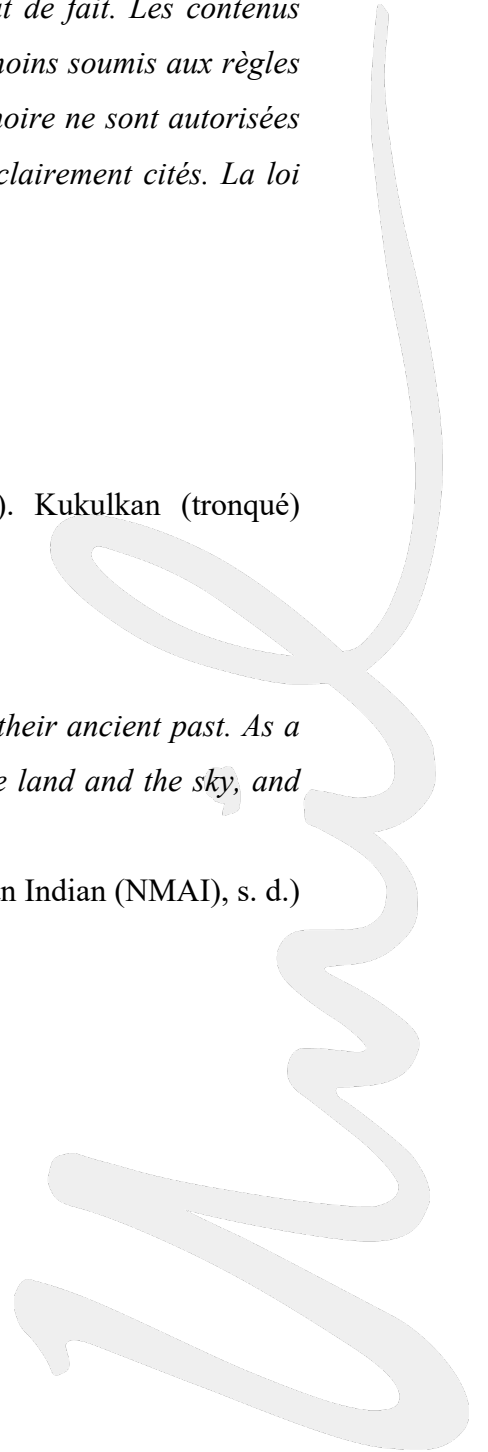
Illustration de couverture

National Museum of the American Indian (NMAI) (s.d.). Kukulkan (tronqué)
[Illustration digitale]. <https://maya.nmai.si.edu/>

Description de l'illustration de couverture

« Cultural icons, like the feathered serpent, link the Maya to their ancient past. As a symbol of strength and renewal, the feathered serpent connects the land and the sky, and brings the energy of the Sun to the Earth for planting. »

(National Museum of the American Indian (NMAI), s. d.)



Enquête de durabilité

Des plans climat à une ontologie relationnelle, écoféministe et native américaine

Résumé

Trois enjeux de durabilité sont soulevés au sein de ce mémoire. Le premier, résumé par la question « *pourquoi les plans climat sont-ils si peu ambitieux et, ce faisant, représentent-ils un outil de politique publique adéquat à la formulation institutionnelle d'une réponse à la crise écologique ?* », est abordé au premier chapitre sous l'angle du contexte dans lequel les plans climat se sont développés, à l'aide d'une socio-chronologie centrée sur les act·rice·eur·s institutionnel·le·s et la mise à l'agenda politique depuis 1990. Cela me permet de mettre en lumière que le cadrage conceptuel choisi, volontairement ou par défaut, conditionne les problématiques abordées au sein des processus de planification climatique et mérite d'être questionné. Le second enjeu, soit la manière dont les cadres conceptuels de durabilité informent, orientent, et parfois définissent les méthodes d'action des gouvernements locaux, est abordé au second chapitre par l'analyse de l'émergence et de l'évolution de celui du *développement durable*, dominant dans les plans climat ainsi que pendant ces trente dernières années d'action publique en Occident. Comme ce dernier ne semble pas suffisant pour répondre à l'enjeu de la crise écologique, je pars à la recherche d'un cadre plus ambitieux, en prenant la direction du champ de la durabilité forte et, spécifiquement, de l'*éthique environnementale*. Le troisième enjeu, soit la tension qui existe entre l'ontologie moderne occidentale et l'appel à d'autres modes d'être au monde afin de faire face à la crise écologique, est abordé spécifiquement dans le troisième chapitre sous l'angle de la mise en application hypothétique d'une ontologie relationnelle, matérialisée sous la forme d'un cadre conceptuel adapté à l'Occident. Dans la discussion, je mets celui-ci, que je nomme *constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez*, du nom des deux autrices écoféministes mobilisées, à l'épreuve de trois hypothèses, fondées sur les objectifs et obstacles principaux relevés au cours de mes recherches. J'en tire le résultat qu'il rend *possible* la prise de décisions à la hauteur de la crise écologique, mais que son adoption reste *peu probable* au sein de l'ontologie dominante.

Mots-clés :

ontologies relationnelles, cadres conceptuels de durabilité, développement durable, durabilité forte, éthique environnementale, plans climat

(In)-Quest for sustainability

From climate action plans to a relational, ecofeminist and Native American ontology

Abstract

Three main sustainability issues are raised in this master's thesis. The first, summarized by the question "why are climate action plans so unambitious and, as such, do they represent an adequate public policy tool for the formulation of an institutional response to the ecological crisis?", is addressed in the first chapter from the perspective of the context in which climate action plans have developed, using a socio-chronology centered on institutional actors and the setting of the political agenda. This allows me to highlight that the chosen conceptual framework, whether voluntarily or by default, conditions the issues addressed within the climate planning processes, and deserves to be questioned. The second issue, namely the way in which conceptual frameworks of sustainability inform, orient, and sometimes define the methods of action of local governments, is addressed in the second chapter by analyzing the framework of sustainable development, which has been dominant in climate action plans as well as in the last thirty years of public action on sustainability in the West. As this framework proves insufficient to respond to the challenges of the ecological crisis, I start on a quest for a more appropriate one. I take the direction of the field of strong sustainability and, more specifically, of environmental ethics. The third issue, being the tension between modern Western ontology and the call for other modes of being in the world to tackle the ecological crisis, is specifically addressed in the third chapter from the perspective of the hypothetical implementation of a relational ontology, materialized in the form of a conceptual framework adapted to the West. In the discussion, I put this framework, which I call the Plumwood-Sanchez conceptual constellation, after the two ecofeminist authors mobilized, to the test of three hypotheses, based on the main objectives and obstacles identified during my research. The result is that this constellation makes it possible to take decisions that are adequate to tackle the ecological crisis, but that its adoption remains unlikely within the dominant ontology.

Keywords:

relational ontologies, conceptual frameworks of sustainability, sustainable development, strong sustainability, environmental ethics, climate action plans

Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier chaleureusement et humblement mes deux codirectrices de mémoire, Caroline Lejeune et Nelly Niwa, pour leur soutien, leur patience, leur bienveillance, ainsi que leurs précieux conseils et commentaires. Sans l'une, comme sans l'autre, je ne me serais peut-être jamais intéressé aux ontologies relationnelles et n'aurais tenté de les lier aux outils de politique publique tels que les plans climat. Je leur suis infiniment reconnaissant des chemins qu'elles ont tracés avant moi, liant rigueur académique et réalisme de terrain, œuvrant chacune à leur manière pour sortir le savoir des tours d'ivoire de l'université et empuissancer les administrations à faire preuve d'une ambition à la hauteur des défis actuels, écologiques et au-delà.

Un grand merci à Gabriel Salerno, qui m'a suivi presque tout au long du processus de recherche, dont l'oreille attentive et les conseils avisés m'ont guidé aux moments les plus critiques, notamment lors de la définition de ma problématique et de mes hypothèses. Sa rigueur méthodologique et sa virtuosité à se frayer un chemin au-travers des paysages conceptuels m'ont poussé à ne jamais prendre de raccourci.

Mes plus sincères remerciements vont également à mes collègues du Centre de compétences en durabilité (CCD) de l'Université de Lausanne, pour les discussions toujours passionnantes, fructueuses et amicales que nous avons eu l'occasion de partager pendant ce travail de mémoire. En particulier, j'aimerais remercier Augustin Fragnière, Julia Gonzalez Holguera, Camille Giloots et Inès Burrus, qui ont contribué plus spécifiquement à me guider dans mes réflexions.

De manière similaire, j'aimerais saluer l'engagement des membres de la coordination de la Grève du Climat Vaud, ainsi que les remercier vivement pour les moments que nous avons partagés et pour la défense de leurs convictions. Leur détermination et leur insubordination face aux injonctions irrationnelles n'ont de cesse de me rappeler à la tâche qui nous incombe à tou·te·s.

Enfin, j'aimerais remercier du fond du cœur mes parents, Jacqueline et Didier Recordon, et mon épouse, Reema Recordon, pour leur soutien sans faille, leur amour inconditionnel, leurs encouragements et leur confiance inébranlable. Ce travail de mémoire leur appartient autant qu'à moi, et il n'aurait pu être réalisé sans le socle émotionnel et logistique qu'iels reproduisent chaque jour autour de moi.

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	9
Enjeux soulevés par ce travail de mémoire	9
Objectifs poursuivis de l'enquête de durabilité	13
Cadres théoriques.....	13
Questionnements qui ressortent sous la forme d'une problématique.....	16
Méthodes utilisées.....	18
Plan.....	20
CHAPITRE 1 – PLANS CLIMAT : UN OUTIL DE DURABILITÉ À L'ÉCHELON LOCAL ?	22
1.1 <i>Socio-chronologie de la planification climatique à l'échelle locale</i>	22
Fin 1980-1992 : balbutiements	22
1993-2005 : émergence	25
2005-2010 : accélération	29
2010-aujourd'hui : généralisation.....	31
Conclusion de la socio-chronologie : sensibilisation, expérimentation, institutionnalisation	34
1.2 <i>Les plans climat : un outil à géométrie variable, source de pouvoir</i>	36
Climatisation des enjeux écologiques dans les politiques publiques	36
Cadres légaux et méthodologiques variables	38
Les plans comme visions du futur	39
CHAPITRE 2 – DES CADRES CONCEPTUELS DE DURABILITÉ	41
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	41
2.0 <i>Brève présentation des auteurs mobilisés</i>	41
2.1 <i>Contexte préalable à l'émergence du développement durable</i>	42
2.2 <i>De l'écodéveloppement au développement durable : naissance des fondements théoriques</i>	44
La conférence de Stockholm et le Rapport Meadows	44
Années 1970 : émergence de l'écodéveloppement	46
Fin 1970 : glissement vers le développement durable	47
2.3 <i>Formalisation du développement durable : stratégie de l'IUCN et rapport Brundtland</i>	49
1980 : débuts formels du développement durable au sein de l'IUCN.....	49
1987 : institutionnalisation du développement durable par le Rapport Brundtland.....	51
La question de la croissance dans le développement durable	52
2.4 <i>Le développement durable : entre sciences et visions du monde</i>	54
La science et le développement durable	54
1996 : proposition de classification du développement durable par Dobson	55
2.5 <i>L'échec du développement durable à soutenabilité faible</i>	60
Constat partagé et recherche de causes.....	60
LA DURABILITÉ FORTE	63
2.6 <i>Le choix de ne pas traiter de l'économie écologique</i>	63
2.7 <i>L'éthique environnementale</i>	64
Sources et textes fondateurs	64

Se distinguer du cadre dominant de l'anthropocentrisme utilitariste	65
Le pluralisme moral et le modèle de décision discursif de Norton	66
Dépasser les dualismes constituants de la modernité	70
Émergence des éthiques relationnelles de la nature	71
Deux obstacles majeurs et les possibilités de les contourner	73
CHAPITRE 3 – PROPOSITION ÉCOFÉMINISTE ET NATIVE AMÉRICAINE.....	75
PRÉSENTATION DES DEUX AUTRICES ET DE LEURS TEXTES	75
3.1 <i>Val Plumwood : vers une spiritualité matérialiste des territoires</i>	75
Brève présentation de l'autrice	75
Contexte de sa proposition et réception par ses pairs	76
3.2 <i>Carol Lee Sanchez : la connexion sacrée en action</i>	78
Brève présentation de l'autrice	78
Contexte et portée de ses propositions.....	79
DISCUSSION : LA CONSTELLATION CONCEPTUELLE DE PLUMWOOD-SANCHEZ À L'ÉPREUVE	82
3.3 <i>Hypothèse 1 : remettre en question l'ontologie moderne occidentale</i>	82
3.4 <i>Hypothèse 2 : effectuer des arbitrages dans la réalité matérielle</i>	86
3.5 <i>Hypothèse 3 : ramener la société dans les limites planétaires</i>	93
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	99
Éléments clés de ce travail de mémoire	99
Limites et pistes de recherche future	106
Mot de la fin	107
BIBLIOGRAPHIE.....	109
TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX	122

*À tou·te·s mes parent·e·s
humain·e·s
et au-delà*

Introduction générale

Enjeux soulevés par ce travail de mémoire

Au cours de l'année 2019, le Conseil d'État du canton de Vaud a accéléré le processus de création de son plan climat cantonal, en réaction aux nombreuses manifestations en faveur du climat organisées à Lausanne, et a décidé d'inviter le collectif de la Grève du Climat Vaud à y participer (Grève du Climat Vaud, 2019a). En préparation à cette collaboration, le collectif a formé un groupe de travail *Plan Climat*, composé d'une dizaine de ses membres, chargé de plancher sur une liste de mesures de politique publique permettant d'atteindre la neutralité carbone au niveau cantonal. Le résultat de ce travail a servi de base de discussion lors des ateliers organisés par l'administration cantonale en mai 2019. Il a également permis d'aboutir à la publication du *Plan durabilité et climat de la Grève du Climat Vaud* (Grève du Climat Vaud, 2019b), le 6 août de la même année, après trois mois et demi de cocréation au sein du collectif, en collaboration avec la population suisse au-travers d'un formulaire public en ligne et d'une assemblée citoyenne, ainsi qu'avec plusieurs professeur·e·s de l'UNIL, consulté·e·s afin de valider la teneur générale des propositions. Le 9 septembre 2019, le collectif était invité à rencontrer le Conseil d'État vaudois afin d'être informé de l'avancement du Plan climat cantonal (Baudraz, 2019 ; Grève du Climat Vaud, 2019c), en prévision de sa publication officielle en juin de l'année suivante. En tant que membre actif de la Grève du Climat Vaud, j'ai eu l'opportunité de faire partie des personnes les plus impliquées au sein de ce groupe de travail *Plan Climat*, me donnant un accès direct aux coulisses de ce processus de négociation de politiques publiques.

Le premier enjeu soulevé par ce travail de mémoire découle directement de cette expérience. En effet, lors de la rencontre avec le Conseil d'État vaudois du 9 septembre 2019, les trois membres de la Grève du Climat, dont je faisais partie, avons été choqués par l'inadéquation des mesures et objectifs présentés par le gouvernement cantonal avec le défi que représente la crise écologique¹. En effet, ceux-ci ne permettaient en aucun cas de contribuer localement à atteindre les objectifs formulés dans le rapport spécial *Global Warming of 1.5°C* (IPCC, 2018) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ce document servant de cadre de référence à la réunion et, plus généralement, à l'action du collectif de la Grève du Climat. Ce manque d'ambition avait déjà été noté lors des séances préparatoires d'idéation avec les membres

¹ La *crise écologique* est entendue, au sein de ce mémoire, comme la combinaison du dérèglement climatique global et de l'effondrement de la biodiversité, dénoncés conjointement par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) depuis les années 1990.

de l'administration en mai 2019, et s'est confirmé officiellement en juin 2020, lors de la publication du document final.

J'ai pu faire le même constat lors de l'étude de plusieurs dizaines de plans climat au sein d'un mandat étudiant lors de l'été 2020. En effet, j'ai été engagé au sein du Centre interdisciplinaire de durabilité de l'Université de Lausanne (UNIL), aujourd'hui appelé Centre de compétences en durabilité (CCD), afin de créer une base de données référençant les plans climat les plus ambitieux dans le monde, au niveau des gouvernements locaux mais aussi des collectifs, ONG et bureaux d'étude, dans le cadre de l'accompagnement de la Ville de Lausanne dans la création de son plan climat communal. Ce projet m'a amené à passer au-travers d'une cinquantaine de plans internationaux, parmi lesquels 18 ont été sélectionnés pour leurs qualités et dont j'ai référencé et classé par domaine les objectifs, mesures et sous-mesures dans une base de données d'environ 2'800 entrées. La différence flagrante d'ambition entre les plans des gouvernements et ceux des collectifs se confirmait à chaque fois.

Enfin, la littérature internationale spécialisée dans l'analyse des plans climat à l'échelon local, bien qu'encore limitée par rapport à celle se concentrant sur l'échelon national, fait état de problèmes clairs au niveau de l'ambition de ces plans, tout comme de leur portée pratique en termes d'impact sur les émissions de CO₂ (Liao et al., 2020 ; Millard-Ball, 2012, 2013 ; Bassett & Shandas, 2010 ; Tang et al., 2010).

Ainsi, le canton de Vaud, comme des centaines de gouvernements locaux dans le monde, a produit un plan climat dont les objectifs semblent insuffisants et les mesures trop peu ambitieuses pour contribuer localement à faire face à la crise écologique globale en cours. Pourtant, que ce soit au sein de l'administration ou des élues de l'organe exécutif que nous avons rencontrées, la très large majorité des personnes impliquées dans la création de celui-ci semblaient disposer d'excellentes connaissances sur l'ampleur de la crise, et semblaient faire preuve de bonne foi dans leur volonté d'agir. On peut alors s'interroger sur les raisons permettant d'expliquer que le résultat de ce processus soit aussi décevant, et sur la validité de l'utilisation des plans climat, dans leur forme actuelle, comme outil de politique publique pour faire face à la crise écologique.

Le second enjeu est, quant à lui, d'ordre plus théorique et découle de la réflexion sur le premier. En effet, dans la socio-chronologie menée dans le premier chapitre de ce mémoire, ainsi que lors de la création de la base de données de plans climat mentionnée précédemment, il ressort que le cadre conceptuel de durabilité le plus présent dans les plans climat et dans le contexte plus général de l'action publique de ces trente dernières années, est celui du *développement durable*. Pourtant, le corps enseignant du Master en fondements et pratiques de la durabilité à l'UNIL, auprès duquel j'ai étudié de 2019 à 2021, tend plutôt à appeler de ses vœux l'adoption d'un cadre

de *durabilité forte*, en particulier lorsqu'il s'agit de guider l'action publique, l'opposant souvent à celui du développement durable.

Chez les spécialistes du développement durable, on retrouve également un débat sur le niveau d'ambition de ce concept au cours du temps, avec le constat partagé d'un échec dans sa capacité à résoudre les problèmes auxquels il se proposait de trouver des solutions (Theys & Guimont, 2019 ; Muraca et Döring, 2018 ; Godard, 2015 ; Zaccai in Bourg & Papaux, 2015).

De manière similaire mais moins marquée, les collectifs climatiques comme la Grève du Climat ou Extinction Rebellion ne font pas référence au développement durable mais appelle à des outils d'action et des objectifs spécifiques, ceux-ci provenant principalement d'un cadrage autour des notions de *climat*, de *biodiversité* ou même de *sauvegarde du vivant*. Dans mon expérience d'activisme, mais surtout dans la lecture de nombreux plans climat, j'ai constaté que, dans plus de la moitié des cas, aucun cadre conceptuel spécifique de durabilité n'était identifié. La conséquence principale de cette omission m'a semblé être un repliement par défaut sur une approche mécaniste de la nature, exemplifiée par le comptage des émissions de gaz à effet de serre (GES) comme étalon dominant, voire unique, amenant à la proposition de solutions majoritairement techniques, au détriment d'une remise en question plus globale du genre de vie en société.

Ainsi, les cadres conceptuels de durabilité, entendus comme étant des réseaux cohérents de concepts offrant chacun une compréhension propre de la notion de durabilité², existent en tension les uns avec les autres. Ils entrent en compétition au sein du processus de création des politiques publiques et le choix de l'un, au détriment des autres, tout comme l'absence de définition d'un cadre conceptuel, conditionne le champ des possibles. Il semble alors essentiel d'interroger ces cadres conceptuels pour comprendre la manière dont ils informent, orientent, et parfois définissent les méthodes d'action des gouvernements locaux, ainsi que de chercher ceux qui permettront de répondre à l'urgence et à l'ampleur de la crise écologique.

Le troisième et dernier enjeu, qui ressort en filigrane de ces interrogations, est celui de la relation entre ontologies, soient nos modes d'être au monde³, et cadres conceptuels de durabilité, ainsi que leur influence sur le champ perçu des possibles et l'action publique. En effet, lors de la rencontre avec le Conseil d'État vaudois du 9 septembre 2019, les élues présentes ne considéraient déjà plus comme possible le fait d'atteindre l'objectif de réchauffement maximum de 1.5° C, non pas parce qu'il aurait été techniquement ou pratiquement irréalisable mais car leurs collègues et la population n'accepteraient jamais les mesures radicales qui seraient nécessaires pour l'atteindre,

² Cette notion de *cadres conceptuels* sera discutée plus loin dans les Cadres théoriques.

³ Cette notion d'*ontologies* sera discutée plus loin dans les Cadres théoriques.

à savoir celles s'éloignant trop de l'ordre établi ou rompant catégoriquement avec celui-ci. Il y avait donc une compréhension de l'intensité des actions à prendre et du défi que représente la crise écologique, mais une absence de foi dans le fait que cela soit possible à mettre en œuvre au sein du canton de Vaud et, par extension, de la société suisse. Le plan climat du canton de Vaud, comme probablement la majorité des plans climat gouvernementaux dans le monde, était donc construit au sein d'une arène administrative et politique influencée par des croyances et présupposés sur ce qui était ou non acceptable, auto-restreignant dramatiquement ses possibilités d'action.

Cet axe de réflexion ressort timidement au sein du premier chapitre, se limitant dans les textes mobilisés sur les plans climat à une notion de *vision* de la société de demain. Si c'est surtout l'articulation active et pratique de cette notion qui est mise en avant, au sens du choix fait par la planificatrice de défendre telles valeurs, telle construction du monde, telle vision de la durabilité, elle fait bien sûr aussi appelle aux imaginaires, aux histoires que l'on se raconte et donc, *in fine*, aux ontologies qui les sous-tendent.

C'est au sein du second chapitre, dans l'exploration que je propose des cadres conceptuels de durabilité, que les ontologies font réellement surface et révèlent leur rôle central, primordial dans les choix de réponse à la crise écologique. Elles prennent la forme de notre rapport aux autres êtres humains, qu'ils soient égalitaires ou sciemment hiérarchisant, de nos croyances sur la croissance économique et, surtout, de notre rapport à la nature, à tous ces êtres vivants et ces entités abiotiques avec lesquelles le champ de l'éthique environnementale nous exhorte à définir des règles du jeu. Dans un monde fini, au sein duquel les espèces sont de plus en plus en compétition pour leur accès aux ressources essentielles à leur vie, dont l'équilibre climatique de la dernière ère géologique a été irrémédiablement compromis par les actions des sociétés humaines, les arbitrages que nous devons effectuer impliquent de lourdes conséquences individuelles, sociétales et sur l'ensemble des sphères du système Terre. En conséquence, les courants de la durabilité les plus radicaux, tels que l'écoféminisme ou les mouvements des peuples indigènes, appellent à un changement d'ontologie afin de rendre possibles et viables des décisions qui n'étaient préalablement pas même imaginables.

Ainsi, les ontologies, nos modes d'être au monde avec les autres entités, les histoires que nous nous racontons sur les formes que peut ou non prendre la réalité, semblent être constamment présentes derrière nos choix, nos réflexions, nos actions. Les cadres conceptuels de durabilité s'opposent sur des éléments fondamentaux de notre rapport aux autres et à la nature. Le choix de l'un plutôt que l'autre conditionne le champ de ce que l'on considère comme possible au sein de l'action publique. Il paraît donc essentiel de s'interroger sur les soubassements ontologiques des cadres de durabilité adoptés au sein de l'action publique, des ontologies dominantes au sein de

nos sociétés, et enfin de la tension qui existe entre ces ontologies dominantes et l'appel à d'autres modes d'être au monde afin de faire face à la crise écologique.

Objectifs poursuivis de l'enquête de durabilité

Sur la base de ces enjeux, trois objectifs sont poursuivis dans ce travail de mémoire. Le premier enjeu, soient les raisons pouvant expliquer le manque d'ambition des plans climat et leur potentielle inadéquation, comme outil de politique publique, pour faire face à la crise écologique, est particulièrement dense. La première étape pour l'aborder m'a semblé être de tenter de comprendre le *contexte* dans lequel les plans climat se sont développés, afin de mieux cerner l'objet qu'ils représentent et les événements socio-historiques de durabilité liés à ce champ qui ont pu influencer les personnes qui ont été impliquées dans leur création. Cela constitue le premier objectif de l'enquête, auquel le chapitre 1 est consacré.

Le second enjeu, découlant des réflexions et apprentissages du chapitre 1, implique une variété de cadres conceptuels de durabilité. J'ai fait le choix de me concentrer sur l'analyse de celui du *développement durable*, qui est dominant dans les plans climat ainsi que pendant ces trente dernières années d'action publique en Occident. Comme ce dernier ne semble pas suffisant pour répondre à l'enjeu de la crise écologique, je pars à la recherche d'un autre qui puisse l'être, en prenant la direction du champ de la *durabilité forte*. Cette quête constitue le second objectif de ce travail, auquel le chapitre 2 est consacré.

Enfin, le troisième enjeu traversant, au moins en partie et en filigrane, toutes les réflexions de ce mémoire, j'ai décidé de l'aborder spécifiquement sous l'angle de la mise en application hypothétique d'une *ontologie relationnelle*, matérialisée sous la forme d'un cadre conceptuel adapté à l'Occident, centré sur la durabilité mais allant au-delà de celle-ci⁴. La mise à l'épreuve de celui-ci, que je me permets de nommer *constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez* au sein de ce travail, du nom des deux autrices mobilisées, face à trois hypothèses explicitées dans la problématique ci-dessous, constitue le troisième et dernier objectif de l'enquête. Le chapitre 3 lui est consacré.

Cadres théoriques

Le premier cadre théorique mobilisé au sein de ce mémoire est celui de l'*analyse des politiques publiques*, tel que proposé par Pierre Muller (2018), directeur de recherche (CNRS) au centre d'études européennes de Sciences-Po, spécialiste de la théorie de l'action publique et

⁴ J'entends par-là que ce cadre conceptuel, s'il était formalisé, révélerait des concepts qui vont au-delà de la durabilité purement écologique, traitant par exemple de la répartition des richesses, de l'organisation de la vie en société, de la justice, etc.

l'analyse cognitive des politiques publiques. Tout d'abord, celui-ci identifie une politique publique au-travers de cinq éléments, empruntés à Mény et Thoenig (in Muller, 2018, §32-33), soient : 1) un ensemble de mesures concrètes ; 2) des décisions de nature plus ou moins autoritaire ; 3) un cadre général d'action, qui permet de la distinguer de simples mesures isolées ; 4) un ou des publics dont la situation est affectée par la politique publique ; 5) des buts ou objectifs à atteindre. Les plans climat, tels que compris dans ce mémoire, sont un outil de politique publique en cela qu'ils réunissent un ou plusieurs des éléments ci-dessus au sein d'un même document. Ils s'inscrivent donc dans une compréhension de l'action publique au sein d'une société moderne, complexe et sectorisée.

Ensuite, l'analyse de ces politiques publiques est proposée par l'auteur (Muller, 2018, Chap. 1, §44) au-travers d'une boîte à outils constituée de plusieurs concepts (acteur, pouvoir, stratégie, expertise, information) permettant de saisir l'État par le bas et dans le détail, afin de créer une compréhension sociologique de la genèse de l'action publique. Parmi ces concepts et au sein du premier chapitre, je m'intéresserai principalement aux acteurs institutionnels impliqués dans la construction du problème écologique et aux conférences majeures au cours desquelles ceux-ci se réunissent, ainsi qu'aux act-ric-eur-s qui se saisissent de cette problématique au sein des gouvernements locaux et la traduction qu'ils en font sous forme de plans climat. En cela, la première partie de ce mémoire s'inscrit dans la poursuite du premier objet de recherche en matière de politiques publiques identifiées par Muller (2018, Chap. 4, §2), soit la compréhension de leur genèse au-travers de la narration de leur histoire.

Enfin, l'auteur identifie que, au-travers de l'analyse des politiques publiques, celles-ci ressortent comme n'étant pas seulement des processus de décision auxquels participent plusieurs d'acteurs mais constituent le lieu où les sociétés modernes construisent leur rapport au monde et à elles-mêmes, là où « *sont élaborées les représentations qu'une société se donne pour comprendre et agir sur le réel tel qu'il est perçu* » (Muller, 2018, Chap. III, §5). En cela, les politiques publiques, et donc les plans climat dans une certaine mesure, contribueraient à la construction, au renforcement et à la communication de l'ontologie avalisée par l'État. Cette proposition constitue, au sein de ce mémoire, un point de départ permettant de lier les trois chapitres entre eux.

Le second cadre théorique mobilisé est celui des *cadres conceptuels* dans les approches multidisciplinaires, tel que proposé par Yosef Jabareen (2009), professeur et théoricien à la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Israel Institute of Technology, spécialiste des liens entre théories et pratiques de planification. Afin de répondre au manque qu'il constate, en particulier dans la littérature multidisciplinaire, de méthodes qualitatives systématiques pour la construction

de cadres conceptuels (*conceptual frameworks*), il propose une redéfinition de ceux-ci comme étant « *a network, or “a plane,” of interlinked concepts that together provide a comprehensive understanding of a phenomenon or phenomena* » (Jabareen, 2009, p. 51). Ces concepts se soutiennent l'un l'autre et créent une philosophie propre au cadre conceptuel. Ce dernier, ajoute l'auteur, est animé par des suppositions ontologiques (relatives à la nature de la réalité, à ce qui existe), épistémologiques (relatives à la manière dont les choses existent et fonctionnent dans une réalité donnée) et méthodologiques (relatives au processus de construction du cadre conceptuel et à sa capacité à nous informer sur le monde), que chaque concept influence. Il ajoute que les cadres conceptuels ne sont pas une simple accumulation de concepts mais une construction dans laquelle chaque concept joue un rôle, et qu'ils fournissent une approche interprétative de la réalité, une compréhension, une interprétation des intentions, plutôt qu'une prédiction de résultats basée sur des faits concrets (Jabareen, 2009, p. 51). Dans les deux premiers chapitres de ce mémoire, je m'appuierai sur cette approche des cadres conceptuels afin d'appréhender et de catégoriser les différentes formes que la notion de durabilité a prises ces cinquante dernières années.

Le troisième cadre théorique mobilisé est celui de l'*ontologie*, tel qu'utilisé en particulier par Arturo Escobar (2020), professeur d'anthropologie à l'université de Chapel Hill en Caroline du Nord et spécialiste de l'ontologie politique et des études décoloniales, dans son travail sur le plurivers. Celui-ci emprunte une définition en trois tiers à Blaser (in Escobar, 2018, p. 92-3), décrivant les ontologies comme étant : 1) « *the assumptions about the kinds of beings that exist [...] their conditions of existence [...] and their relations* » ; 2) « *[the] ways in which these ontologies give rise to particular socionatural configurations: how they “perform themselves,” so to speak, into worlds* » ; 3) « *the narratives that we [...] tell ourselves about ourselves, and which are repeated over and over by politicians [...] [and] the 6:00 o'clock news' rendition of “what is happening in the world”* ». Pour référence, ce troisième tiers correspond, selon l'auteur, à la version occidentale des mythes et rituels des peuples natifs. En d'autres termes, une ontologie est un mode d'être au monde, une manière de le voir et de le construire (Escobar, 2020, p. xii et 122), comprenant tout ce que l'on croit sur ce monde, ce qu'il contient – nous compris – la manière dont tous ses éléments existent et sont reliés ou non les uns aux autres, ainsi que les formes qu'il prend dans la réalité collective et la manière dont on en parle. Au sein du deuxième chapitre de ce mémoire en particulier, c'est cette compréhension des ontologies sur laquelle je m'appuierai afin de formuler la problématique qui me paraît centrale aux débats sur la durabilité.

De plus, si les modes d'être au monde sont pluriels et concurrents dans certaines régions, notamment dans les pays du Sud, comme j'ai pu en faire état pour le Sikkim, dans le Nord-Est de l'Inde, au sein d'un travail précédent (Bagnoud & Recordon, 2020), il semble que l'Occident soit

plutôt animé d'une seule ontologie dominante. Dans le cadre de ce mémoire, j'adopterai la notion d'*ontologie moderne occidentale*, proposée par Escobar et Bednik (2018), représentant, *grosso modo*, la perception du monde et de nous-même au sein de celui-ci que nous propose le capitalisme néolibéral, aujourd'hui globalisé à tout l'Occident.

Questionnements qui ressortent sous la forme d'une problématique

Le premier enjeu identifié dans ce travail pourrait être résumé sous la forme de la question : *pourquoi les plans climat sont-ils si peu ambitieux et, ce faisant, représentent-ils un outil de politique publique adéquat à la formulation institutionnelle d'une réponse à la crise écologique ?* Dans le premier chapitre, la narration de leur histoire sous la forme d'une socio-chronologie centrée sur les act·rice·eur·s institutionnel·le·s permet de mettre en lumière que le cadrage conceptuel choisi, volontairement ou par défaut, n'est pas uniforme au sein des processus de création des plans climat et qu'il conditionne non-seulement les problématiques considérées mais également le champ des possibles quant aux pistes de solutions offertes. Une seconde question émerge alors, constituant le second enjeu identifié, soit : *de quelle manière les cadres conceptuels de durabilité informent-ils, orientent-ils, et parfois définissent-ils les méthodes d'action des gouvernements locaux ?* Afin d'y répondre, je me suis concentré sur le cadre conceptuel du développement durable, en m'interrogeant sur le contexte dans lequel il a émergé et évolué, ainsi que sur les tensions qui existent entre les concepts qui le constituent. Ce travail, restitué au sein du deuxième chapitre, m'a amené à constater que ce cadre, tel qu'il a été adopté de manière globale à partir du début des années 1990, était insuffisant pour guider les politiques publiques face à la crise écologique. Plus particulièrement, sa caractéristique de *durabilité faible*, représentée par son positionnement sur certains concepts clivants (rapport à la nature, hiérarchisation des besoins et désirs), semble jouer un rôle décisif dans son inadéquation avec les enjeux de la crise écologique. Cela m'a amené à poser la question suivante : *quels sont les cadres conceptuels que l'on peut qualifier de durabilité forte pouvant guider les politiques publiques ?* Pour y répondre, j'ai volontairement choisi de me focaliser sur les apports du champ de l'éthique environnementale, qui m'ont permis d'identifier deux objectifs à atteindre pour ces cadres conceptuels, ainsi que deux obstacles à contourner. Tout d'abord, selon le résultat de cette analyse, il y aurait lieu de se distinguer des théories morales anthropocentrées et utilitaristes, car elles constituent la fondation des approches de non-durabilité et de durabilité faible, et limitent nos représentations de la nature à l'aune du bénéfice que les êtres humains en retirent. Deuxièmement, il faudrait dépasser les dualismes constitutifs de la modernité afin d'ouvrir la possibilité d'entrevoir les non-humains comme des sujets, ainsi que pour penser la nature commune et non seulement une *wilderness*

intouchée. Ensuite, concernant les obstacles, un tel cadre conceptuel de durabilité devrait faire preuve d'un mordant suffisant afin de permettre d'effectuer des arbitrages dans la réalité matérielle et de s'opposer à une assimilation délétère avec un hybridisme outrancier, dans lequel la nature n'est que construction sociale. Enfin, l'analyse des critiques et propositions de Norton m'a permis de mettre en exergue qu'il serait essentiel, au sein d'un processus de délibération entre humain·e·s en vue de définir des politiques publiques de durabilité, de pouvoir se mettre d'accord sur le *quoi*, soit la vision partagée d'une société durable, avant de penser les moyens d'y arriver.

Afin d'atteindre, grâce à un cadre conceptuel de durabilité, ces objectifs et contourner ces obstacles, il a donc fallu trouver une approche combinant d'une part une interdépendance des humains et de la nature basée sur les affects, la psychologie, voire la spiritualité et, d'autre part, une interdépendance basée sur les échanges de matière et d'énergie. À cet effet et sur la base des apports de l'éthique environnementale, je me suis orienté dans la direction des ontologies relationnelles et, spécifiquement, de la proposition formulée par Val Plumwood en 2002, laquelle mobilise à son tour les écrits de Carol Lee Sanchez, pour exemplifier son propos et afin de fournir des pistes d'application concrète. Le troisième et dernier chapitre de ce mémoire est consacré à la restitution de mon exploration de la constellation conceptuelle⁵ créée par la combinaison des propositions de ces deux autrices. Celle-ci a été menée à l'aide des trois hypothèses ci-dessous. La première reprend les deux objectifs à atteindre, identifiés précédemment, alors que la deuxième et la troisième se concentrent sur les obstacles à contourner.

- Cette constellation permet-elle de remettre en question l'ontologie moderne occidentale ? Spécifiquement, permet-elle de :
 - se distinguer du cadre dominant de l'anthropocentrisme utilitariste ?
 - dépasser les dualismes constituants de la modernité ?
- Cette constellation permet-elle de dépasser le seul cadre des expériences cosmiques afin d'effectuer des arbitrages dans la réalité matérielle ?
- Si cette conception de la durabilité était adoptée au préalable par tou·te·s les participant·e·s d'une délibération au sein d'une planification climatique à l'échelle d'un gouvernement local, cela pourrait-il permettre d'arriver à des décisions pouvant ramener la société actuelle au sein des limites planétaires⁶ ?

⁵ Je n'utilise pas ici le terme de *cadre conceptuel* car mon travail n'avait pas pour objectif d'effectuer une construction théorique du cadrage des concepts mobilisés par Plumwood et Sanchez, au sens de la proposition de Jabareen (2009, p. 52). Ma volonté était plutôt de m'imprégner profondément de leurs propositions pour tenter de la rédupliquer, ce que le terme plus souple de *constellation conceptuelle* tente de représenter.

⁶ Je fais ici le choix d'utiliser les limites planétaires comme cadre normatif permettant de circonscrire le champ de ce qui serait adéquat à répondre à la crise écologique.

Méthodes utilisées

Le premier chapitre se base sur une analyse documentaire en trois temps de la littérature scientifique anglophone et francophone relative aux politiques publiques de durabilité depuis la fin des années 1970. Dans un premier temps, j'ai effectué une recherche sur Google Scholar et Renouvaud autour des mots-clés *plans climat* en français et *climate action plans* en anglais afin de cerner les articles principaux mis en avant par ces moteurs. Le tri des résultats a permis de faire ressortir 16 publications majeures, toutes en anglais, pouvant se classer dans quatre catégories : 1) les *best practices* liées à la planification en matière de durabilité ; 2) l'analyse de l'existence et du contenu des plans climat publiés ; 3) l'analyse de l'efficacité des plans et de leurs impacts sur le terrain ; 4) les réflexions théoriques et stratégiques autour de la planification en matière de durabilité. Dans un second temps, j'ai sélectionné les sept articles semblant représenter le plus d'intérêt pour mon sujet d'étude (Meerow & Woodruff, 2020 ; Liao et al., 2020 ; Jabareen, 2015 ; Millard-Ball 2013, 2012 ; Tang et al., 2010 ; Bassett & Shandas, 2010), provenant principalement des catégories 2) et 3) ci-dessus, afin de croiser leurs sources. La mise en commun de celles-ci a permis de dégager 324 articles différents, dont 25 étaient présents dans au moins deux bibliographies. Ces derniers, ajoutés aux 16 articles initialement sélectionnés, ont constitué la base de recherche pour le premier chapitre de ce mémoire. Enfin, dans un troisième temps, pendant la construction de la socio-chronologie, j'ai consulté les plans climat disponibles publiquement sur le web, ainsi que les documents et sites internet des organisations internationales et non-gouvernementales, afin d'extraire et d'analyser les discours et les dates clés des décisions de ces acteurs. De nombreux articles scientifiques issus de l'analyse des politiques publiques, notamment en français, sont également venus s'ajouter pendant cette étape de construction de la socio-chronologie à la base de références constituée en amont.

Le second chapitre reprend la même méthode d'analyse documentaire en trois temps mais part, lui, d'une série de cinq articles parus dans l'édition d'avril 2019 de la revue scientifique *Développement durable & territoires*. La seconde partie de celle-ci, intitulée *Regards disciplinaires et perspectives critiques sur la durabilité forte en SHS*, donne la parole à plusieurs autrice·eur·s engagé·e·s dans ces questions, certain·e·s depuis plusieurs décennies, et tou·te·s spécialistes de la durabilité (dans l'ordre des articles : Caroline Lejeune, Clémence Guimont, Rémi Beau, Jacques Theys, Valérie Boisvert, Leslie Carnoye et Rémy Petitimbart). À la lecture de ces articles, il m'a paru pertinent de les sélectionner comme point de départ à la recherche documentaire, étant donné l'articulation qu'ils proposaient entre développement durable et durabilité forte. La mise en commun de leurs sources, dans un deuxième temps, a permis d'identifier 203 articles différents, dont 6 apparaissaient dans au moins deux bibliographies.

Ajoutés aux articles de la revue DD&T, ainsi qu'à quelques autres publications sélectionnées au sein des résultats provenant des moteurs de recherche académiques, cela a permis de faire passer ma base de travail pour l'analyse des cadres conceptuels identifiés à 19 articles académiques, dont 16 d'entre eux sont issus du champ des sciences sociales et humaines francophones. Enfin, dans un troisième temps, lors de l'analyse, je suis allé consulter les documents accessibles en ligne, publiés par les organisations internationales et non-gouvernementales, afin d'extraire les éléments relatifs aux concepts qui constituent le cadre du développement durable, ainsi que plusieurs articles académiques cités par les auteurs des 19 sources constituant ma base de travail ou permettant d'apporter une perspective différente, notamment anglophone.

Le troisième chapitre, quant à lui, rompt avec la méthodologie des deux premiers. En effet, la problématique identifiée étant centrée sur les travaux de Plumwood (2002) et Sanchez (1993, 1989), ce sont ces trois textes qui ont constitué le cœur du travail à ce stade. J'ai donc centré mes recherches sur ce que la communauté scientifique en disait et, ne trouvant que très peu de commentaires et analyses sur les moteurs de recherche académique, je me suis tourné vers une tentative de réduplication de leurs propositions, au sens du philosophe Søren Kierkegaard, dans l'espoir de pouvoir en offrir une appréciation construite sur l'expérience vécue et non la seule intellectualisation. En effet, comme le décrit Vial (2007), la réduplication consiste à se détourner de l'abstraction afin de « *reproduire sa pensée dans l'existence concrète* » (p. 2), ce que je comprends comme étant, dans le cas présent, de tenter de mettre en application, au sein de sa propre vie, les principes proposés par les autrices, dans le but d'altérer sa propre ontologie et, surtout, de s'éloigner de l'ontologie moderne occidentale. J'ai donc commencé par étudier en profondeur les trois textes choisis de Plumwood et Sanchez, me référant à certaines de leurs autres publications afin de récupérer les concepts qu'elles mobilisaient, ainsi qu'à deux ouvrages de référence sur la pensée native américaine (Beck et al., 2004 ; Black Elk et al., 2004). J'ai rédigé une traduction résumée en français des trois textes, afin de mettre à l'épreuve ma capacité d'explication des concepts et principes centraux, et j'ai tenté de m'immerger dans la culture native américaine en ayant recours aux média audio-visuels disponibles en ligne. En parallèle, j'ai essayé de mettre en application les exercices de modification de la relation avec le territoire et les non-humains proposés par Sanchez (1993, p. 225-7 ; 1989, p. 353-355), me concentrant en particulier sur l'intégration de rituels spécifiques à cette relation (e.g. chants, prières, contemplation) au sein de mes rituels journaliers préexistants. Sur la base de cette connaissance et de ces expériences, je me suis ensuite projeté intellectuellement et émotionnellement, autant que possible, dans la situation fictive proposée comme cas d'étude dans la discussion du troisième chapitre de ce mémoire. Cette situation, centrée sur la coupe d'une forêt pour établir un nouvel écoquartier, est

inspiré d'un cas réel provenant du canton de Genève⁷. Si je ne peux garantir que mon ontologie personnelle ait basculé irrémédiablement vers une relation intime avec la nature, j'ai la conviction que le résultat de cette projection, matérialisé dans le texte du troisième chapitre, n'est pas uniquement le fruit de ma création. En de nombreux instants, il m'a semblé que j'étais plus le conduit d'une pensée qui me dépassait, plutôt que le créateur de celle-ci, ce qui me semble être une sensation de bon augure au vu de la thématique.

Plan

Ce mémoire est construit à deux niveaux. Comme une *quête* de durabilité tout d'abord, soit une recherche ancrée à un niveau plutôt personnel, partant des expériences décrites plus haut et creusant les questions qui m'apparaissaient comme étant les plus probantes, l'une soulevant la suivante, au fur et à mesure de ce cheminement exploratoire. Comme une *enquête* de durabilité ensuite, tentant d'interroger les textes et leurs auteurs afin de faire la lumière sur les enjeux identifiés, en déroulant les fils qui se présentaient à moi, tout en me limitant à la poursuite des objectifs choisis. Les résultats de cette enquête sont regroupés en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, je propose une narration de la genèse des plans climat comme outil de politique publique de durabilité, permettant de poser le cadre de leur émergence à la fin des années 1980 et de leur évolution jusqu'en 2021 au travers d'une socio-chronologie centrée sur les acteurs institutionnels et la mise à l'agenda politique, inspirée du cadre théorique d'analyse proposé par Muller (2018). J'analyse ensuite trois aspects de la planification climatique, soient les apports et les risques engendrés par la focalisation sur la notion de *climat*, le manque d'harmonisation de leur structure et leur contenu au niveau international, et leur rôle stratégique dans la proposition d'une vision du futur. Le chapitre se termine sur la constatation qu'il semble nécessaire, pour répondre à la crise écologique, de s'interroger sur les cadres conceptuels et les ontologies qui sous-tendent les plans climat.

Dans le deuxième chapitre, je m'intéresse au principal cadre conceptuel de durabilité qui sous-tend les plans climat, soit celui du développement durable, en m'appuyant sur la compréhension, proposée par Jabareen (2009), des cadres conceptuels selon leurs concepts constituants. En reprenant les jalons historiques posés par Vivien (2007) et Godard (2015), je mets à jour la notion d'écodéveloppement et le glissement qui s'est produit vers le développement durable à la fin des années 1970, puis j'analyse l'évolution de ce dernier au sein de la stratégie de

⁷ Lors d'un atelier visant à établir une charte de transition pour le territoire du Grand Genève, en 2021, j'ai assisté à une discussion soulevant les enjeux de partage du territoire entre êtres humains et non-humains au sein d'un projet de construction d'un nouveau stade de football sur l'emplacement actuel d'une forêt. Afin de me rapprocher d'une mesure pouvant découler d'un plan climat, j'ai décidé de remplacer le stade par un écoquartier pour construire la situation fictive servant de cas d'étude du troisième chapitre.

l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et du Rapport Brundtland dans les années 1980. Ensuite, grâce aux travaux de Theys (2020), je souligne la relation entre sciences et développement durable, puis présente une classification des différentes conceptions de la durabilité sur un spectre allant de *très faible* à *absurdement forte*. Enfin, je passe en revue les conclusions de plusieurs autrice·s ayant analysé de manière critique le développement durable, amenant à un constat d'échec de la version faiblement soutenable de celui-ci, adoptée quasi-mondialement.

Dans la seconde partie du deuxième chapitre, je pars à la recherche, au sein du champ de la durabilité forte, de cadres conceptuels permettant de proposer des réponses à la hauteur de la crise écologique, mobilisant les apports de l'éthique de l'environnement, qui me permettent d'identifier deux objectifs à atteindre et deux obstacles à contourner. Les travaux de Beau (2019) et de Hess (2013) me permettent de m'orienter en direction des propositions faites par l'écoféministe australienne Val Plumwood (2002) afin de concilier l'adoption d'une ontologie relationnelle avec un ré-encastrement dans la réalité matérielle.

Dans le troisième chapitre, je commence par présenter Plumwood et le contexte de son texte puis introduit de manière similaire la seconde autrice écoféministe, citée par Plumwood comme exemple appliqué de sa proposition, dont j'ai sélectionné des textes, Carol Lee Sanchez (1993, 1989). J'analyse ensuite la constellation conceptuelle créée par la mise en dialogue de leurs propositions respectives au travers des trois hypothèses fondées sur les obstacles et objectifs relevés au deuxième chapitre.

Chapitre 1 – Plans climat : un outil de durabilité à l'échelon local ?

1.1 Socio-chronologie de la planification climatique à l'échelle locale

Fin 1980-1992 : balbutiements

Le premier effort recensé dans la littérature de planification climatique aux États-Unis remonte à la fin des années 1980, lorsque les élus Ron Sims et Bruce Laing du King County, dans l'état étasunien de Washington, tentent de mettre sur pied une politique climatique territoriale (Millard-Ball, 2012, p. 289). Bien que situé près de quinze ans après la publication du Rapport Meadows, qui constitue l'une des premières et des plus médiatisées affirmations scientifiques de la non-durabilité du mode de vie occidental, cette tentative fût qualifiée de « *hyperbolic clouds of rhetorical gas* » par le Seattle Times, ajoutant que « *the point is that the sky-is-falling, icecaps-are-melting, oceans-are-rising rhetoric must be tempered by common sense* » (Ervin, 2006).

À la même époque, plusieurs villes d'Europe approchent la problématique sous l'angle spécifique de la gestion de l'énergie, tels que Saarbrücken en Allemagne dont le *Zukunftskonzept Energie* de 1980 plaçait « *a major focus on the heating sector aiming at the replacement of oil-fired boilers through the expansion of district heating and gas* » (Stadtwerke Saarbrücken, 1991 in Collier, 1997, p. 46), ou Vaxjö en Suède, qui, sur un plan plus pratique, était « *the first in Sweden to convert an oil-fired boiler at its district heating plant to be run on biomass* » (Collier, 1997, p. 49).

Quelques années plus tard, en 1990, le *Journal of the American Planning Association* – qui deviendra l'un des acteurs centraux de la formalisation de la planification climatique – recense son premier article consacré au réchauffement climatique, intitulé *Strategies for Adapting to the Greenhouse Effect*. Il fait non-seulement état de l'augmentation des températures terrestres induite par les « *increasing concentrations of CO₂ and other gases* » mais propose des « *options that are rational even if one is skeptical about global warming* », telle que détourner le fleuve Mississippi pour sauver la côte de la Louisiane (Titus, 1990, Abstract).

L'année 1990 semble marquer un tournant dans la prise de conscience de l'influence des gaz à effet de serre et du dérèglement climatique, en particulier avec la publication du premier rapport d'évaluation du GIEC. En effet, celui-ci confirme dès lors quatre éléments centraux à la compréhension de la problématique : l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère due aux activités humaines ; l'augmentation de l'effet de serre en conséquence,

attribué pour moitié au CO₂, gaz dont il faudrait alors réduire les émissions de 60% afin d'en stabiliser la concentration ; une augmentation prévue de la température moyenne globale d'environ 0.3°C par décennie au XXI^e siècle dans un scénario *business as usual*, soit +3°C en 2100 ; et une augmentation prévue du niveau des mers de 6 cm par décennie (IPCC, 1990). Ce rapport sera terminé à temps pour être présenté à la *Second World Climate Conference* à Genève, à la fin du mois d'octobre 1990. Si la déclaration ministérielle qui en résulte sera décevante pour nombre de scientifiques présents et générera des critiques de la part des délégués et observateurs pour son omission volontaire de tout objectif chiffré de réduction des émissions (Information Unit on Climate Change, 1993, §2-5), la conférence est qualifiée de point culminant des préoccupations scientifiques croissantes, relatives au réchauffement climatique (Ontario Global Warming Coalition, 1991, p. 3). On y discute notamment l'objectif de réduction appelé *Toronto Target* – soit une réduction de 20% des émissions de CO₂ d'ici à 2005 (ou 2010, en fonction des documents), comparé au niveau de 1988 – qui était apparu deux ans plus tôt lors de la conférence tenue dans la ville du même nom et qui sera ensuite adopté par « *many national, provincial, and municipal governments [...] including Toronto (the first city in the world to do so) and neighboring states, New York and Vermont* » (Ontario Global Warming Coalition, 1991, p. 2).

Presque en parallèle, se tenait en septembre 1990 le premier *World Congress of Local Governments for a Sustainable Future* aux Nations Unies à New York. Réunissant plus de 200 gouvernements locaux, issus de 43 pays, il résultera notamment dans la création de l'ICLEI, International Council for Local Environmental Initiatives, « *one of the largest [transnational] networks [of subnational governments]* » (Betsill & Bulkeley, 2004, p. 477). Meerow et Woodruff (2020) notent qu'il fournira un des premiers cadres pour l'atténuation du changement climatique, dont la structure est, encore aujourd'hui, celle de nombreux plans climat : « *conduct a baseline GHG emissions inventory, adopt emissions reduction targets, develop a climate action plan (CAP), implement actions, and monitor progress* » (p. 39). Les trois projets initiaux de l'ICLEI concernent : la quantification des gaz à effet de serre dans treize villes d'Amérique du Nord et d'Europe, nommé *Urban CO₂ Reduction Project*, dont les résultats seront présentés en février 1992 à Bologne et constituent parmi les premiers inventaires urbains d'émissions de GES (Torrie, 1992) ; un programme d'échange d'informations entre territoires sous la forme de cas d'étude et d'assistance technique, nommé initialement *Local Initiatives™ Information and Technical Assistance Exchange* (ICLEI, 1990, p. 11) ; un ambitieux programme intitulé *Local Agenda 1992 Project*, visant à accroître « *[the] recognition and understanding of the role of local governments in the implementation of national and international sustainable development goals [and] advise key players in the 1992 Conference process [because] the issue of local government participation in sustainable development has hardly entered the preparatory Conference discussions* » (p. 19).

En 1990 toujours, un second réseau appelé Climate Alliance, cette fois-ci basé en Europe, à Frankfurt am Main, se constitue autour de dix villes et organisations allemandes, autrichiennes et suisses, ainsi que six délégués de l'Amazonie. Iels publient un manifeste comprenant un engagement à la réduction de moitié des émissions de CO₂ d'ici à 2010 et l'arrêt de la production et de l'utilisation des CFC (Climate Alliance, 2000), qui sera mis à jour trois ans plus tard afin de détailler les méthodes de calcul à utiliser (Climate Alliance, 1993).

En 1992, la thématique du développement durable est consacrée et rendue largement publique à la *Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement* à Rio de Janeiro. Plus particulièrement, le document intitulé *Action 21* (nommé *Agenda 21* en anglais, ce qui sera la dénomination communément utilisée à l'internationale) y est accepté par la communauté internationale, listant, sur 495 pages dans sa version francophone, vingt-et-un domaines d'action afin de « *satisfaire les besoins fondamentaux, améliorer le niveau de vie pour tous, mieux protéger et mieux gérer les écosystèmes et assurer un avenir plus sûr et plus prospère* » (Nations Unies, Annexe II, 1992a, p. 10), ainsi que les rôles des différents groupes humains dans cet effort et les moyens d'exécution.

Le chapitre 28 en particulier, consacré aux collectivités locales, couronne la volonté de l'ICLEI (son troisième projet, cité précédemment) de faire le lien entre les objectifs globaux de développement durable et l'action des gouvernements locaux. Le texte annonce que la participation et la coopération de l'échelon local « *sera un facteur déterminant pour atteindre les objectifs du programme* » (Nations Unies, Annexe II, 1992a, p. 406) et propose quatre objectifs, dont le premier lit :

« *D'ici à 1996, la plupart des collectivités locales de tous les pays devraient mettre en place un mécanisme de consultation de la population et parvenir à un consensus sur un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité.* »

(Nations Unies, Annexe II, 1992a, p. 406)

Le *Sommet de la Terre* de Rio marque aussi l'adoption de la *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques* (CCNUCC). Bien que son implémentation fût, dès le début, la responsabilité des gouvernements nationaux qui l'ont signée (Collier, 1997, p. 39), et qu'il n'y figure pas un appel clair à l'action de l'échelon local (Nations Unies, 1992b), Collier (1997) considère que « *the local level might thus, at least in some instances, be the most appropriate one for policy making, with action as close to the citizen as possible* » (p. 39-40), en particulier au sein de l'Union Européenne et à la lumière du principe de subsidiarité. Ce double-résultat simultané, pour le développement durable d'une part et pour l'atténuation des changements climatiques

d'autre part, cristallise les préoccupations transversales de nombreux act·rice·eur·s comme l'ICLEI et témoigne du processus d'émergence de la notion de climat, que je détaillerai plus loin. Il est intéressant de noter que les résultats de ce *Sommet de la Terre* laissent de nombreux act·rice·eur·s dubitati·ve·f·s quant à la capacité des pays à se coordonner pour faire face à la crise écologique, tel Selman (1998) qui dira plus tard « *the summit was expected to set global agendas and instigate international treaties, which it achieved to a limited extent* » (p. 533), ou Palmer (1992) concluant que « *many opportunities were lost. Rio scores barely a passing grade [...] progress was, simply, insufficient* » (p. 1007 et 1028).

1993-2005 : émergence

Grâce à sa participation au sein du programme pilote *Urban CO₂ Reduction Project* (premier projet de l'ICLEI, mentionné précédemment) lui ayant permis d'effectuer un bilan de ses émissions de GES, la ville de Portland, dans l'état d'Oregon, publie en novembre 1993 sa *Global Warming Reduction Strategy*, le « *first municipal climate action plan of any city in the nation* » (Slavin & Snyder, 2011, p. 21). Bien que concis (deux pages), il reprend les segments clés du modèle qu'on connaît aujourd'hui du plan climat, à savoir : un inventaire des émissions de CO₂ de son territoire ; un objectif global de réduction des émissions de CO₂ (-20% d'ici à 2010, sur la base des émissions de 1988) ; des secteurs d'action variés (transports, efficacité énergétique, chaleur de récupération, recyclage, reboisement, législation), assortis de leurs objectifs spécifiques et de pistes d'actions pour les atteindre ; et même une liste de cobénéfices (principalement environnementaux mais aussi économiques et sociaux, reflétant les trois piliers du développement durable) (City of Portland, 1993).

Ce programme pilote, dont a bénéficié Portland, rencontre un grand succès et permet à l'ICLEI de mettre en place, en 1993 également, le programme *Cities for Climate Protection* (CCP) (Wheeler, 2008, p. 482). Ce qui deviendra plus tard l'un des plus grands réseaux de collaboration internationale au niveau des villes pour la planification climatique demande l'engagement de ses membres à la réduction des « *GHG emissions by a locally determined amount and to develop a local action plan* » (p. 482). Wheeler note d'ailleurs que ce programme permettra, sur les quinze ans qui suivront, de fournir une « *technical assistance to more than 650 local jurisdictions worldwide* » (p. 482).

En 1995, à la suite de la conférence de Rio et de l'appel du chapitre 28 aux gouvernements locaux, l'ICLEI publie *The Local Agenda 21 Planning Guide*, un document de 180 pages visant à décrire en détails « *a planning approach that will enable [local governments] to manage their*

cities, towns, and/or rural settlements in a sustainable way » (ICLEI, 1995, p. 8). À la date de la publication, les aut·rice·eur·s annoncent que plus de 1'300 gouvernements locaux dans 33 pays « *are engaged in Local Agenda 21 planning* » (p. 8). L'approche utilisée dans ce guide combine volontairement « *the principles and methods of corporate, community-based, and environmental planning* » (p. 14), ce qui sera salué dans la littérature internationale au cours des années suivantes. En effet, Freeman (1996) considère qu'il « *challenges perceptions of local governance and offers a long overdue opportunity, for local authorities in particular, to develop broad-based, effective, participatory structures* », Evans et Theobald (2003) qu'il « *may be regarded as one of the most enduring and possibly most effective outcomes of the Rio Summit* » (p. 781), faisant écho aux doutes émis quant à la capacité des décisions prises à Rio impliquant les nations, et non l'échelon local, d'être à la hauteur de l'enjeu environnemental. Selman, cité plus haut à ce propos, conduit en 1998 une étude de fond sur les mises en pratique du LA21 dans les communes au Royaume-Uni et conclut que « *whilst many of the claims about LA 21 are intractable to test, there is some evidence of genuine attainment* » (Selman, 1998, p. 533). En particulier, l'auteur mentionne en premier lieu qu'il offre une « *potential consolidation of a coherent approach to sustainability planning* » (p. 550), bien qu'il reconnaisse que le processus est encore fragile et expérimental.

En 1996, Scott Campbell, alors professeur assistant en urbanisme et politiques publiques à l'université de Rutgers au New Jersey, publie l'un des articles charnière de la discipline, intitulé *Green Cities, Growing Cities, Just Cities? Urban Planning and the Contradictions of Sustainable Development* (Campbell, 1996). Non seulement il est encore aujourd'hui le 5ème article le plus cité du *Journal of the American Planning Association*⁸ mais Berke (2016) affirmera que « *Campbell was one of the first scholars—and the most influential scholar—to give meaning to the concept of sustainable development for the planning profession* » (p. 380), identifiant trois thèmes clés que l'on retrouve encore aujourd'hui au cœur des débats : 1) la position cruciale de la planification dans la capacité à coordonner, négocier et trouver des compromis (ici entendus entre les trois piliers du développement durable) afin d'atteindre une solution équilibrée face à des problèmes complexes de durabilité, 2) la recherche de la capacité de reproduction du système, comprise comme la revitalisation continue pour atteindre des niveaux de plus en plus élevés de durabilité, 3) une vision biorégionaliste d'autosuffisance et de respect des limites physiques du territoire. L'élément le plus connu de son article reste le *Planner's Triangle* (voir Fig. 1), qu'il cite en conclusion disant que :

⁸ Selon une recherche effectuée sur le portail Dimensions.ai, [url](#) (consulté le 07.11.2021).

« [...] the trick will be for individual planners to identify their specific loyalties and roles in these conflicts [entre les trois piliers du développement durable] accurately: that is, to orient themselves in the triangle. Planners will have to decide whether they want to remain outside the conflict and act as mediators, or jump into the fray and promote their own visions of ecological-economic development, sustainable or otherwise. Both planning behaviors are needed. »

(Campbell, 1996, p. 309)

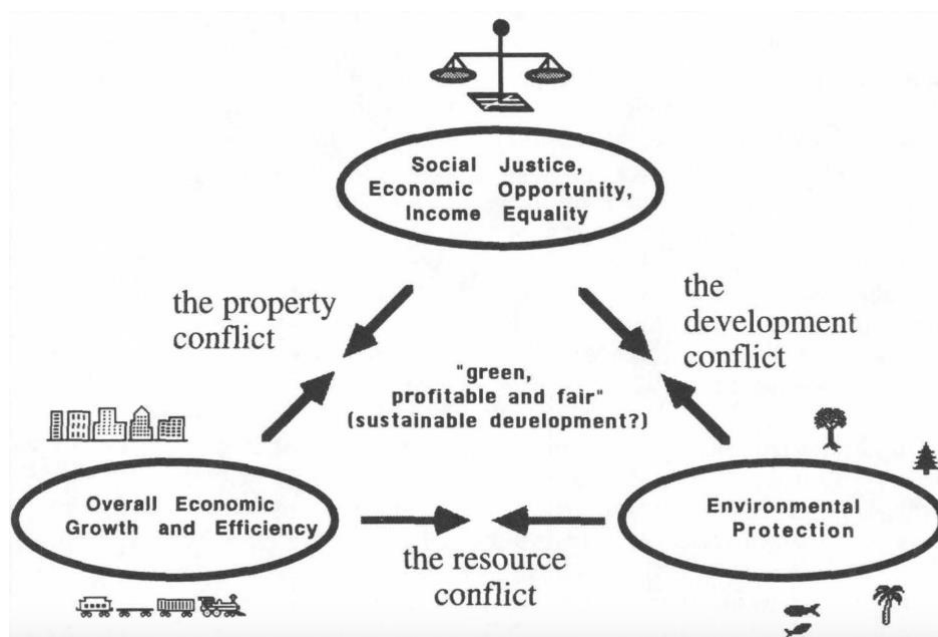


Figure 1 - Planner's Triangle, décrit par l'auteur comme « The triangle of conflicting goals for planning, and the three associated conflicts. Planners define themselves, implicitly, by where they stand on the triangle. The elusive ideal of sustainable development leads one to the center. » (Campbell, 1996, p. 298)

L'apport de Campbell est important à ce moment de l'histoire de la planification sur au moins deux plans. Tout d'abord, il reconnaît que le développement durable et les problématiques environnementales génèrent des conflits d'intérêts de manière inhérente et inévitable et avance que la planification peut être une solution (point 1 ci-dessus), argument sur lequel s'accorde les chercheurs en durabilité de l'époque (Beatley, 1995 ; Blowers, 1993 ; United Nations, 1992 ; WCED, 1987 in Conroy & Berke, 2004, p. 1382), affirmant que « *the best way to address these conflicts is through a community-based collaborative planning process partnering planners and citizens* » (Conroy & Berke, 2004, p. 1382). Ensuite, car il met en évidence l'importance des visions de la société du futur défendues au sein de ce processus de planification, en particulier des croyances et des choix de positionnement des planificateurs, et le fait que leur rôle parmi les leaders de la création de ces nouveaux paradigmes n'est pas garanti : « *the planner's position at the forefront of change is not assured, especially if the lead is taken up by other professions or at the federal, not the local, level* » (Campbell, 1996, p. 308-309).

Les années qui suivront verront plusieurs villes et territoires se doter d'un plan d'action face au dérèglement climatique et en faveur de la durabilité, telle que San Francisco en 1997 (Slavin, 2011, p. 7). Nommé *The Sustainability Plan*, il annonce sa filiation conceptuelle au développement durable dès les premières pages, que ce soit dans la lettre d'introduction du maire Willie L. Brown, Jr. ou dans la définition choisie pour le mot durabilité, soit celle du rapport Brundtland et de l'ONU. Néanmoins, le changement climatique y est également cité comme l'un des trois enjeux principaux, aux côtés de la destruction des ressources naturelles et des écosystèmes. De même, on trouve dans la liste des thématiques traitées nombre de celles qui, aujourd'hui encore, peuplent les plans climat, telles que l'énergie, l'agriculture et l'alimentation, la santé, les parcs et espaces verts, les transports, les déchets, l'eau (The City and County of San Francisco, 1997).

Les réseaux transnationaux de villes, quant à eux, semblent jouer un rôle important dans la mobilisation des gouvernements locaux autour du monde :

« By 1997, there was a growing movement of sub-national governments and local communities working to place climate change on the local agenda. These efforts were facilitated by the creation of three transnational city networks—Climate Alliance, Cities for Climate Protection (CCP), and Energie-Cité—with several hundred members concentrated in North America and Europe. »

(Betsill et Bulkeley, 2007, p. 447)

Ward et Williams (1997) commentent cette explosion de réseaux nationaux et internationaux, remarquant que *« one of the key features of the post-Rio era has been the growth in transnational networks of subnational governments, with estimates suggesting that there are at least twenty-eight such networks in Europe alone »* (in Betsill & Bulkeley, 2007, p. 477). Collier (1997), quant à lui, cite nommément au moins huit réseaux et programmes de financement visant à réduire les émissions de GES au niveau des gouvernements locaux, qualifiant l'ICLEI et la Climate Alliance, en particulier, de *« very valuable in that they facilitate information provision and exchange of experiences »*, malgré le caractère non-contraignant des engagements qu'ils encouragent les territoires à prendre (p. 44-45).

L'année 1997 marque également l'aboutissement des négociations du Protocole de Kyoto, visant à fixer l'opérationnalisation de la CCNUCC. Bien que celui-ci n'entrera en vigueur qu'en 2005 (United Nations Climate Change, s. d.-b) et qu'il concerne l'engagement des pays signataires à la réduction des émissions de GES au niveau national et non spécifiquement à l'échelon local, il a réaffirmé la direction prise cinq ans plus tôt au Sommet de la Terre de Rio, ce qui constitue un

signal international important pour tous les niveaux des gouvernements. On peut le constater en particulier au niveau étasunien, lors de la signature en 2005 par 141 maires du *U.S. Conference of Mayors' Climate Protection Agreement* (The United States Conference of Mayors, s. d.), dans lequel « *cities commit to meet Kyoto Protocol goals and to urge state and federal governments to take action* » (Wheeler, 2008, p. 482), en réponse à l'échelon fédéral qui avait, lui, refusé de ratifier le protocole par la Byrd-Hagel Resolution (Senate of the United States, 1997).

La publication de plans climat et de durabilité au niveau des gouvernements locaux s'accélère dans la première moitié des années 2000. Entre 2000 et 2005, ce sera le cas de huit villes étasuniennes, dont Los Angeles, Cambridge, San Diego et San Francisco (Wheeler, 2008, appendice C), cette dernière passant alors à un plan spécifiquement dédié au climat, ainsi que dix villes d'Europe, réparties entre l'Italie (4, dont Rome), le Royaume-Unis (2), l'Espagne (Valladolid), l'Autriche (Linz), l'Allemagne (Augsburg) et la France (Grenoble) (Reckien et al., 2014, matériel supplémentaire).

En parallèle, dans les pays du Sud, Rio de Janeiro est, en 2000, l'une des premières villes à conduire un inventaire des émissions de GES à l'échelle municipale (Carbon Neutral Cities Alliance, s. d.), mais devra attendre 2011 pour que cela se concrétise en plan d'action (Muniz, Moreia Franco & Lèvre La Rovere, s. d., slide 7).

À Johannesburg, en 2002, se tient le *Sommet mondial pour le développement durable*, dix ans après le *Sommet de la Terre* à Rio où fût adopté l'*Agenda 21*. Sa composante locale, *LA21*, qui concernait directement l'échelon local des gouvernements, entre alors dans une nouvelle phase, nommée *Local Action 21*. Celle-ci « *emphasises an accelerated implementation of sustainable development* » (Tang et al., 2010, p. 42), se proposant d'être « *a mandate to local authorities worldwide to move from agenda to action* » (Otto-Zimmermann, 2002, p. 465). S'il n'est pas nécessairement évident, sur la base de la déclaration publiée à la fin du sommet, de définir en quoi cette nouvelle étape représente un pas important au niveau de l'élaboration de plans climat, les aut-ric-eur-s notent que « *climate change mitigation and adaptations are the critical part of the Local Action 21* » (Tang et al., 2010, p. 42), renforçant une fois encore la place de la notion de climat au sein de l'action publique.

2005-2010 : accélération

Les réseaux et campagnes rassemblant plusieurs territoires continuent à se développer avec l'apparition en 2005, pour les États-Unis, du *Sierra Club's Cool Cities campaign* (Wheeler, 2008, p. 482), ainsi que du *U.S. Conference of Mayors' Climate Protection Agreement*, mentionné

précédemment, dont le nombre total de membres passera de 141 à sa création, à 500 en 2007 (The United States Conference of Mayors, s. d.). En Europe, c'est le maire de Londres qui « *mirroring the G8 meeting in the UK in 2005, [...] hosted a meeting of twenty large cities from around the world seeking to act on climate change* » (Betsill & Bulkeley, 2007, p. 447), qui résultera dans la création du réseau international C40 Cities Climate Leadership Group (Boudet, 2016). Celui-ci se réunira deux ans plus tard à New York, rassemblant quarante des plus grandes villes du monde afin de discuter de leur rôle dans l'atténuation du changement climatique (Betsill & Bulkeley, 2007, p. 447). Le réseau Cities for Climate Protection (CCP) lance, quant à lui, des campagnes en Amérique du Sud, en Asie du Sud-Est, en Australie et au Japon, « *involving over 650 local governments* » (Betsill & Bulkeley, 2007, p. 447).

En 2008, la Commission Européenne, en collaboration avec la Climate Alliance, réseau composé de municipalités européennes, met sur pied l'initiative The Covenant of Mayors, « *with the ambition to gather local governments voluntarily committed to achieving and exceeding the EU climate and energy targets* » (Covenant of Mayors Office, s. d.). Plus de 2'000 villes avaient rejoint le réseau en 2010 et celui-ci deviendra international en 2016 (Climate Alliance, s. d.).

La deuxième moitié des années 2000 est témoin d'une explosion des plans climat dans les pays du Nord, notamment pour les capitales et grandes villes telles que New York et Chicago (2006) ; Austin, Boston, Paris, Helsinki et Lyon (2007) ; Houston, Dublin et Madrid (2008) ; Milan (2009) ; Bruxelles, Glasgow et Amsterdam (2010) (Wheeler, 2008, appendice C ; Bassett & Shandas, 2010, table A1 ; Reckien et al., 2014, matériel supplémentaire). Reckien et al. recensent au moins 85 villes d'Europe ayant produit un document de ce type entre 2007 et 2010, contre seulement 10 dans la décennie précédente (Reckien et al., 2014, matériel supplémentaire). Bassett & Shandas (2010) notent, quant à elleux, que « *103 ICLEI members [...] had actually completed CAPs as of March 2010* » (p. 437).

2009 marque l'obligation d'établissement d'un *Plan climat-énergie territorial* (PCET) pour toutes les collectivités de plus de 50'000 habitants en France, et cela d'ici au 31 décembre 2012, devant « *prendre en compte les conséquences sur le changement climatique des activités liées à leur patrimoine (bâtiments publics, véhicules, etc.) et à leurs compétences (transports, planification, etc.)* » (de Sartre et al., 2021, p. 25-26). Ce type de loi, également adoptée par d'autres pays européens par la suite, tels que le Danemark, la Slovaquie et le Royaume-Unis, représente un levier conséquent sur la production des plans climat, doublant la probabilité de la création d'un plan d'atténuation et quintuplant celle d'un plan d'adaptation, en comparaison de villes n'étant pas soumises à une législation de ce type (Reckien et al., 2018, p. 208).

2010-aujourd'hui : généralisation

Deux études nous renseignent sur l'évolution des plans climat en Europe au cours de la décennie suivante. La première, conduite en 2014 sur « *200 large and medium-sized cities across 11 European countries* » (Reckien et al, 2014, p. 331) montre que 65% de ces villes (130) sont dotées d'un plan d'atténuation et 28% (56) d'un plan d'adaptation (p. 332). La seconde, qui représente une mise à jour et extension considérable, menée par une partie des mêmes autrice·eur·s, se base sur 885 zones urbaines de l'Europe des 28 (Reckien et al., 2018, p. 207). Elle classe les plans climat locaux selon trois catégories, qui reflètent l'évolution du cadre institutionnel au cours des années 2010 : A1, les plans produits de manière autonome ; A2, les plans élaborés pour se conformer aux réglementations nationales (e.g. en France) ; A3, les plans développés dans le cadre de réseaux climatiques internationaux (p. 208). Les autrice·eur·s résumement ainsi leurs résultats :

« There is wide variation among countries in the prevalence of local climate plans, with generally more plans developed by central and northern European cities. Approximately 66% [584] of EU cities have a type A1, A2, or A3 mitigation plan, 26% [230] an adaptation plan, and 17% [150] a joint adaptation and mitigation plan, while about 33% [292] lack any form of stand-alone local climate plan (i.e. what we classify as A1, A2, A3 plans). »

(Reckien et al., 2018, p. 208)

La question de la législation nationale sur l'obligation pour les gouvernements locaux d'établir des plans climat évoluera d'ailleurs en 2015 pour la France, étant désormais valide pour les collectivités dès 20'000 habitants et passant à la dénomination *Plan climat-air-énergie territorial* (PCAET). Outre le rajout ou le renforcement des domaines de la qualité de l'air et de l'adaptation au changement climatique, ces nouveaux documents doivent, et c'est cela le changement central selon les chercheuse·eur·s, « *désormais explicitement prendre en compte l'ensemble des activités (publiques et privées) émettrices de gaz à effet de serre sur le territoire [intercommunal]* » (de Sartre et al., 2021, p. 26). Ainsi, début 2018, la France comptait près de 70% de ses collectivités concernées par la loi comme étant dotées d'un plan climat (ADEME in de Sartre et al., 2021, p. 26).

2015 marque également la tenue de la *Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques* (COP21). Faisant suite aux conférences de Kyoto en 1997 et Copenhague en 2009, l'édition parisienne de cette conférence des parties débouche sur un accord qualifié d'historique par la commission européenne (European Commission, 2015). Cet Accord de Paris, bien que ne mentionnant pas spécifiquement de tâches incombant aux gouvernements locaux, joue, comme

son prédécesseur le Protocole de Kyoto, un rôle de boussole. Ayant fixé un objectif à long-terme de « [contenir] l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et [poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C » (United Nations Climate Change, s. d.-a, art. 2), il met à jour le cadrage international du discours sur le changement climatique. Pour ne donner qu'un exemple, la ville de Londres, sous l'impulsion de son maire Sadiq Khan, a publié en 2018 un plan dédié à cet objectif de réchauffement maximum, intitulé *Zero carbon London: A 1.5°C compatible plan* (Greater London Authority, 2018).

En ce qui concerne les États-Unis, le nombre de gouvernements locaux (villes et comtés) ayant développé un plan climat semble se situer au-delà de 600. En effet, l'ICLEI estime en 2020 que « *more than 600 U.S. local governments have utilized ICLEI USA's Five Milestones frameworks for climate action* » (ICLEI, 2020), ce que USA Today (2021) et The Brookings Institution (Victor & Muro, 2020) considèrent comme étant la preuve d'une planification climatique. Cette dernière analyse par ailleurs qu'en 2020, sur les 100 villes les plus peuplées du pays, « *only 45 have established greenhouse gas reduction targets and corresponding baseline GHG inventories* » (Markolf et al., 2020). Par ailleurs, une étude de 2019, se basant sur un recensement national de 2015, arrive à un résultat de 30.9% des 1'899 villes étasuniennes analysées ayant développé un plan de durabilité (soient 586). La notion de durabilité utilisée intègre l'adoption d'un plan climat au sein des 79 critères d'analyse retenus par les auteurs, ainsi que de nombreux domaines liés à la thématique, telle que l'énergie au sens large (Homsy, Liao, Warner, 2019, p. 524-5).

Si les études des plans climat sont bien fournies sur les villes d'Europe et des États-Unis, elles semblent rarement mentionner les villes des pays du Sud. Cela est en partie dû à la moins grande production de ce type de documents sur ces territoires, comme en atteste un chapitre de 2017 sur les cobénéfices des plans climats municipaux, proposant que (je souligne) « *eleven cities in the developing nations constitute a comprehensive list of cities with ongoing or recently initiated climate action plans among the emerging and less developed economies* » (Ruth, Ghosh, Mirzaee, Lee, 2017, p. 20). En 2021, il est possible d'accéder à des documents de planification climatique pour plusieurs villes du Sud, telles que : São Paulo (2011), qui fût la première ville du Brésil à adopter un objectif de réduction d'émissions de GES en 2009 (C40 Cities, 2011) ; Cape Town (2011) et Durban (stratégie en 2014 et plan climat en 2019) en Afrique du Sud ; Karachi au Pakistan (Anwar, 2012, bien que ce soit surtout un plan d'adaptation) ; Mexico City (2014) ; ou Hong Kong (2017). Les villes chinoises, dont plusieurs comptent parmi les mégapoles les plus peuplées du monde, ne semblent pas avoir, pour l'instant, de plans climat disponibles en ligne, du moins sur les sites anglophones. Néanmoins, Nanjing, Chengdu et Qingdao se sont engagées, en

2019, à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et ont rejoint le réseau C40, qui comptait déjà neuf autres villes en Chine continentale (C40 Cities, 2019). Elles font partie des cinq villes chinoises recevant le soutien du Carbon Trust et de ses partenaires pour le développement à court- et moyen-terme de plans climat (Carbon Trust, 2019).

Enfin, au niveau suisse, on peut noter que le premier plan climat cantonal publié est celui du canton de Genève. Composé de deux volets, il proposait en 2015 des axes stratégiques, puis les déclinait en mesures plus précises en 2017, les combinant et les mettant à jour au sein d'un plan unifié, publié en 2021 (République et Canton de Genève). Le canton de Zürich a rapidement suivi, rendant public son plan climat en 2018 (Baudirektion Kanton Zürich), puis ce fût au tour des cantons de Bâle-Ville en 2019 (Regierungsrat Basel-Stadt), Vaud en 2020 (Canton de Vaud), ainsi que Fribourg (État de Fribourg) et Lucerne en 2021 (Kanton Luzern). Du côté des communes, Olten fût la première en 2020 (Stadt Olten), suivie de Lausanne et Aarau en 2021 (Ville de Lausanne, Stadt Aarau). De nombreuses autres communes suisses sont aujourd'hui en cours de développement de leur plan climat (e.g. Lancy, Vevey, Fribourg, Martigny, Salgesch), ainsi que plusieurs cantons (e.g. Valais, Neuchâtel, Saint-Gall).

Cet outil de politique publique est donc très récent au niveau helvète, en particulier en comparaison avec la France qui, comme on l'a vu précédemment, avait déjà introduit en 2015 l'obligation d'établissement d'un plan climat pour les collectivités dès 20'000 habitants. Sans entrer dans le détail, il semble que cela soit en partie dû à l'utilisation des outils issus du cadre du développement durable au niveau suisse, en particulier l'Agenda 21 qui était en vigueur au niveau cantonal et communal jusqu'en 2015, et l'Agenda 2030 qui l'a remplacé depuis (Coord21, 2020, p. 12). Il sera intéressant d'observer, au cours des prochaines années, la manière dont ces deux outils, Agenda 2030 d'un côté, plan climat de l'autre, cohabitent au sein des gouvernements locaux de Suisse.

Pour terminer, le tableau ci-dessous (Tableau 1) résume l'état de la situation à fin 2021 pour les trois domaines principaux concernés : les plans climat publiés au niveau local, les articles scientifiques et publications relatives aux plans climat, et les réseaux internationaux de planification climatique. Il est basé sur les sources citées précédemment et vise à en donner une vue d'ensemble, comme une photographie de l'histoire au présent.

Tableau 1 - État de la situation de la planification climatique dans les gouvernements locaux à la fin de l'année 2021

Gouvernements locaux	Publications	Réseaux internationaux
Un plan climat existe dans au moins 584 zones urbaines de l'Europe des 28.	"Climate action plan" renvoie 13'700 résultats sur Google Scholar.	The Covenant of Mayors compte 10'723 villes membres, pour un total de 325 mio de citoyen-ne-s.
Un plan climat existe dans au moins 600 gouvernements locaux (villes et comtés) des États-Unis.	88% de ces résultats proviennent d'articles publiés en 2010-2021, et 45% en 2017-2021.	ICLEI compte plus de 2'500 membres au niveau local et régional, répartis sur plus de 125 pays.
Un plan climat existe dans au moins 7 villes des pays du Sud.	"Plan climat" renvoie 3'080 résultats sur Google Scholar.	U.S. Conference of Mayors' Climate Protection Agreement compte 1'066 villes membres.
Un plan climat existe ou est en cours de finition dans au moins 9 cantons suisses sur 26. 3 communes suisses ont déjà publié un plan climat, et plus d'une dizaine d'autres en ont démarré le processus de création.	78% de ces résultats proviennent d'articles publiés en 2010-2021, et 34% en 2017-2021.	C40 Cities compte 97 des plus grandes villes du monde, représentant 700 mio de citoyen-ne-s.
		Cities for Climate Protection (CCP) ne donne aucun chiffre récent de ses membres et ne semble plus être actif.
		EnergyCities compte plus de 1'000 membres dans 30 pays.

Conclusion de la socio-chronologie : sensibilisation, expérimentation, institutionnalisation

Pour conclure cet aperçu du développement de la question climatique dans les pratiques de planification au niveau des gouvernements locaux dans le monde, on peut noter que certain·e·s aut·rice·eur·s proposent de diviser ces trente dernières années en trois générations de plans climat, soient, *grosso modo*, une première génération s'étendant des balbutiements de la discipline au début des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000 (Wheeler, 2008, p. 488), une seconde génération couvrant l'explosion de plans climat de la seconde moitié des années 2000 jusqu'à la généralisation de ceux-ci dès 2010 environ, en France particulièrement avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 (LTECV1), et une troisième génération enfin, dans laquelle nous serions aujourd'hui engagé·e·s, au niveau des pays du Nord et de quelques villes des pays du Sud tout du moins (de Sartre et al., 2021, p. 24).

Sans être des délimitations formelles, ces trois phases correspondraient également aux approches et outils employés par les gouvernements locaux. En effet, Wheeler (2008) décrit la première génération comme ayant aidé à « *develop public awareness about climate change; set out specific, if often inadequate, goals; outline the breadth of action that will be needed; and develop some of the policy tools that will be required in the future* » (p. 488) alors que la seconde

aurait été majoritairement fondée sur des expérimentations. À cet égard, La Branche et Bosboeuf proposent en exemple les écoquartiers pionniers construits en France, telle que la Caserne de Bonne à Grenoble, première mise en pratique d'un urbanisme climato-compatible (La Branche & Bosboeuf, 2017, §35).

Au niveau des publications scientifiques relatives aux plans climat, on note en effet qu'une très large majorité des résultats disponibles aujourd'hui, sur Google Scholar par exemple, a été produite après 2010 (88% en anglais, 78% en français, voir Table 1). Une tendance similaire se retrouve sur la plateforme Dimensions.ai (voir Figure 2) qui, couplée avec l'adoption de lois contraignant les territoires à établir un plan climat dans des pays comme la France, le Danemark, la Slovaquie ou le Royaume-Unis, dénote un mouvement d'institutionnalisation de la planification climatique au sein de la troisième génération de plans climats.

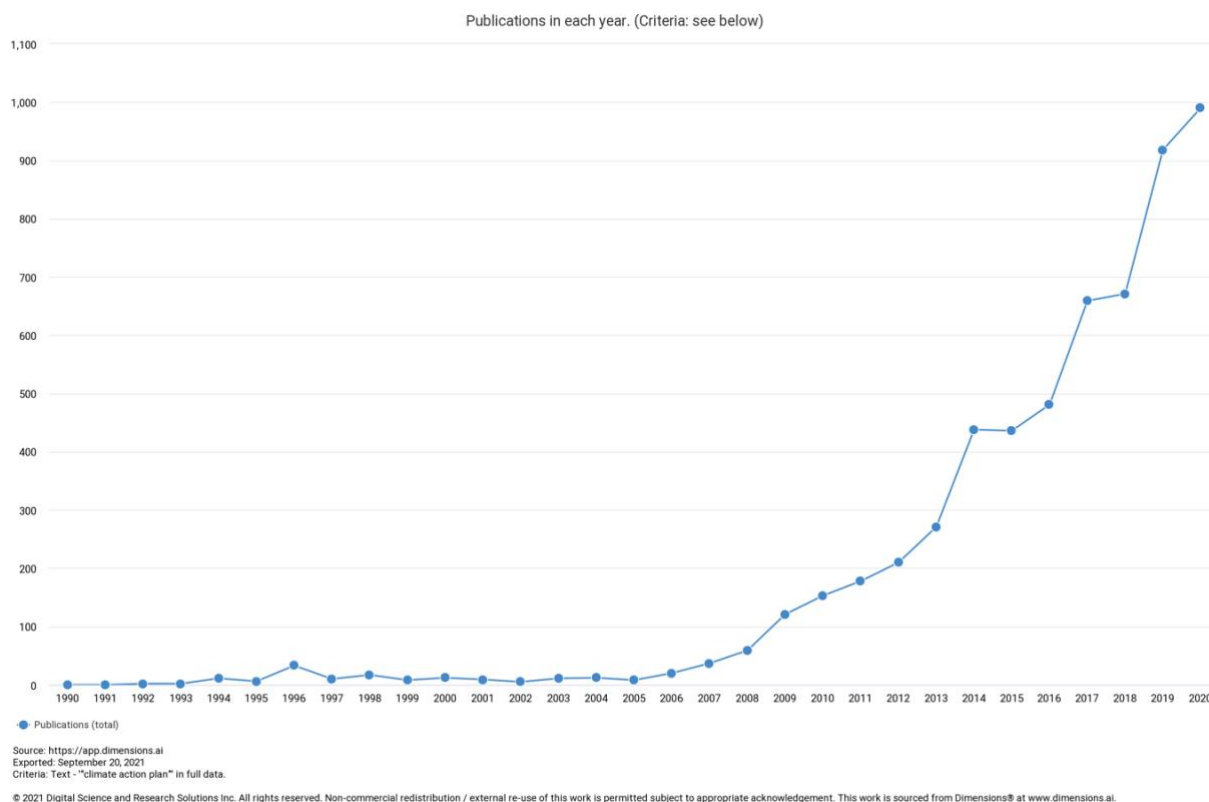


Figure 2 - Nombre de publications scientifiques par année contenant les termes "climate action plan", de 1990 à 2020 (Dimensions.ai, 2021b)

1.2 Les plans climat : un outil à géométrie variable, source de pouvoir

Climatisation des enjeux écologiques dans les politiques publiques

La socio-chronologie ci-dessus nous permet, premièrement, de dégager une relation complexe, voire conflictuelle entre durabilité et climat. En effet, la littérature scientifique mentionne des documents divers dans leur forme, leurs objectifs et leur contenu comme faisant référence à la planification climatique, sans forcément la nommer. Cela peut s'expliquer par le fait que le climat n'a pas toujours été un centre de gravité dans les domaines plus généraux de la durabilité, de l'environnement ou de l'écologie et reste un élément parmi d'autres dans les Objectifs de Développement Durable (ODD, Nations Unies, s. d.-a). Pourtant, on voit que la notion de climat prend une place conséquente dans les publications des organisations internationales sur la durabilité et le développement durable. Buttel, en 1992, le citait comme représentant le thème central de la troisième des phases majeures de l'environnementalisme du XXe siècle, débutant au milieu des années 1980 (p. 15). Cela correspond également à l'émergence de cette question dans les politiques publiques aux États-Unis et en Europe, comme nous l'avons vu précédemment. Cette « *climatisation* », comme la nomment de Sartre et al. (2021, p. 24), semble pouvoir s'expliquer de plusieurs manières, parmi lesquelles on peut noter en particulier une possibilité de légitimation des enjeux écologiques dans leur dimension sociétale. En effet, Buttel note qu'elle permet d'accéder au « *well-institutionalized instrumental-scientific rationality of the modern world by transforming scientific concepts into value or ethical claim—or, in other words, into ideology—which are in turn legitimated by the authority of science* » (Buttel, 1992, p. 15). Autrement dit, le climat pourrait servir de pont entre le monde des sciences fondamentales et ceux de l'éthique et de la politique, permettant à l'« *idéologie environnementaliste* » (Buttel, 1992, p. 15) d'aller puiser dans les concepts scientifiques afin d'augmenter la légitimité de ses valeurs et ses principes. Foyer, Aykut et Morena (2017), quant à eux, replacent la montée de la question climatique dans un contexte de « *surge of the “global environment” as a scientific and political category* » (p. 9), questionnant ainsi la place de l'être humain et ses sociétés au sein de la planète. Au-delà de la légitimité qu'elle confère, la notion de climat est donc source de pouvoir dans les arènes décisionnelles, représentant un problème qui a la capacité de « *break down the barriers that traditionally separate science, the environment, politics and the economy* » (Foyer, Aykut, Morena, 2017, p. 9). En conséquence, les auteurs lui accordent d'une part une fonction *totémique*, soit d'incarnation de problématiques sociales, politiques et environnementales en une seule et même entité, permettant de rassembler des acteurs dont les objectifs et visions du monde diffèrent. Cela me semble pouvoir être particulièrement utile dans le domaine de la crise écologique – où les changements requis demandent la collaboration des secteurs publics, privés,

des citoyen·ne·s et des élu·e·s – comme dans le cadre des politiques publiques locales – où la division du travail par secteur demeure un obstacle majeur à la collaboration. D’autre part, Foyer, Aykut et Morena (2017) le considèrent comme étant devenu un *hypnotic focal point* et une métaphore censée contenir en son sein les problèmes mondiaux les plus sévères, citant côte-à-côte « *North-South inequalities [...] questions of global equity [...] ideological struggles about industrial modernity and its impasses* » (p. 9). Les auteurs citent d’ailleurs ce point comme étant le risque majeur de la climatisation, soit de « *diverting [...] attention away from other important global environmental problems and planetary boundaries* » (p. 9), telle que la perte de biodiversité ou des ressources en eau potable, qui sont parfois mais pas nécessairement prises en compte dans les plans climat. Autrement dit, la lecture d’une multitude de problèmes sociaux, politiques et environnementaux est largement facilitée pour les act·rice·eur·s de l’action publique lorsque ceux-ci sont rassemblés derrière la notion de *climat*, mais cela crée un risque considérable de ne finir par traiter que la question du climat, représentée le plus souvent par la métrique unique des émissions de CO₂, délaissant toute la complexité et la multitude des autres problématiques initialement identifiées.

Sans vouloir trouver une solution définitive à la relation entre durabilité et climat, il me paraît intéressant d’explorer ici, brièvement, le cadre normatif des limites planétaires, qui permet de replacer l’objectif climatique au sein d’un cadre écologique plus englobant. Celui-ci a été décrit initialement par Rockström et al. en 2009, puis mis à jour par Steffen et al. en 2015, et exploré en français en particulier par Boutaud & Gondran (2020, 2019), ainsi que dans une publication, destinée au grand public, du Centre Ressource du Développement Durable (CERDD, 2021). L’objectif climatique y est exprimé comme un seuil à ne pas dépasser, mesuré en partie par million (ppm) de CO₂ dans l’atmosphère, établi par les dernières recherches à 350 ppm (Boutaud & Gondran, 2019, p. 16), alors qu’il se situait à 416 ppm à la fin de l’année 2021 (NASA, 2021). Néanmoins, il n’y représente que l’un des dix grands processus « *qui conditionnent et régulent la vie sur Terre et fournissent les conditions d’existence dont dépendent nos sociétés* » (CERDD, 2021, p. 8), représentés par les limites planétaires. L’acidification des océans, l’appauvrissement de la couche d’ozone, l’érosion de la biodiversité, le changement d’utilisation des sols ou encore la perturbation des cycles naturels (azote, phosphore, eau douce) viennent s’y ajouter, les dix étant décrits comme étant « *interdépendants et en interaction constante* » (CERDD, 2021, p. 8), à savoir que les évolutions de l’un ont des influences sur les évolutions des autres, et inversement. Cette caractéristique est particulièrement intéressante car elle permet de concevoir la crise écologique de deux manières complémentaires. Premièrement, elle replace chacune des limites au sein d’un tout interconnecté, soulignant la nécessité d’en considérer tous les aspects, mais également toutes les relations entre ceux-ci, afin de proposer des réponses appropriées. On ne peut alors considérer

la crise en silos, ni ignorer certains de ses aspects. Secondement, elle permet de réconcilier, du moins en partie, les différences d'objectifs entre des documents d'atténuation, d'adaptation, de résilience, de développement durable, etc. En effet, la préservation de la biodiversité pour des questions de maintien des services écosystémiques (e.g. City of Melbourne, 2017, p. 24 ; Berlin, Reusswig et al., 2016, p. 19), ou le passage à une agriculture agroécologique pour améliorer la qualité de la nourriture (e.g. Ayuntamiento de Vitoria-Gasteiz, 2017, p. 4) ne sont alors plus déconnectés du dérèglement climatique mais représentent une contribution au retour au sein d'un « *espace opérationnel sûr pour l'humanité* » (Boutaud & Gondran, 2019, p. 10), représenté par les seuils des dix limites planétaires. Des propositions préalablement écartées pourraient alors être considérées, y compris au sein de politiques publiques focalisées sur les émissions de CO₂.

Cadres légaux et méthodologiques variables

Un second apprentissage que l'on peut tirer de la socio-chronologie de ce chapitre est que les plans climat, en tant qu'outil de politique publique, sont régis par des cadres légaux variables entre pays, voire entre régions, étant parfois obligatoires – comme dans le cas des collectivités de plus de 20'000 habitant·e·s en France (de Sartre et al., 2021, p. 25-26) – et parfois volontaires. Au sein de cette seconde catégorie en particulier (mais pas uniquement), leur forme et, surtout, leur contenu diffèrent, certains étant « *motivational documents, while others are extremely detailed implementation plans with concrete goals, clear objectives, and well-reasoned methods* » (Bassett & Shandas, 2010, p. 435). Meerow et Woodruff (2020) notent également que « *recently, the focus has broadened from mitigation to adaptation planning* » (p. 39), comme l'étude européenne citée précédemment le montre, trouvant que près de 40% des plans étudiés intègrent cet aspect (Reckien et al., 2018⁹). On trouve alors des plans climat combinant les deux aspects en un seul et même document (e.g. Grenoble Alpes Métropole, s. d., ou Mairie de Paris, 2018), alors que d'autres territoires dédient à chaque aspect son propre plan (e.g. City of Boston, 2016 et 2019). Également, les autrices remarquent que « *climate change planning is now increasingly embedded within a broader resilience agenda* » (Meerow & Woodruff, 2020, p. 40), cette dernière notion étant comprise comme visant à « *enhance communities' abilities to cope with a variety of shocks and stresses, from earthquakes to extreme weather to racial inequity* » (p. 40). On retrouve ici l'influence du développement durable, les autrices citant comme exemple de cette tendance le onzième ODD, qui décrit les villes et établissements humains comme devant être « *ouverts à tous, sûrs, résilients et durables* » (Nations Unies, s. d.-b, ODD 11). Cette problématique de savoir à

⁹ Sur 957 plans analysés par Reckien et al., 226 sont des plans d'adaptation uniquement et 145 sont des plans combinant atténuation et adaptation, ce qui représente un total de 39%.

quels intérêts – humains, non-humains, locaux, globaux – accorder la priorité au sein d'un plan se retrouve également dans la description de la planification proposée par l'American Planning Association, disant que « *the goal of planning is to maximize the health, safety, and economic well-being of all people living in our communities* » (2021), se cantonnant ici à une vision étroite, centrée sur l'humain vivant au sein du territoire concerné.

À la lumière de ces éléments, il est légitime de se demander si une délimitation claire devrait être adoptée afin de séparer les plans d'atténuation de ceux d'adaptation d'une part, et, d'autre part, de ceux, plus larges, concernant la résilience, le développement durable ou la durabilité. Cette question est particulièrement brûlante face à des documents repères du domaine, tels que *Sustaining Places: Best Practices for Comprehensive Plans*, livre publié en 2015 par l'American Planning Association sur la base de quatre ans de recherche dédiée, et plus de vingt ans de réflexion à ce sujet, notamment par les auteurs Godschalk et Rouse, qui réunit toutes ces notions sous le seul et même toit de la « *sustainability of human settlements* » (Godschalk & Rouse, 2015, p. 2). On trouve également, dans cet ouvrage, la notion de « *comprehensive plan, also called the general plan or community master plan* » décrite comme étant « *the official statement of a local government establishing policies for its future long-range development* » (p. 2), représentant encore un nouvel outil à ajouter à la liste.

Cette réflexion sur les limites entre les différentes catégories de la durabilité et des réponses pouvant être apportées à la crise écologique soulève des questions sur les cadres conceptuels qui sous-tendent les plans climat mais également sur la valeur accordée par nos sociétés aux êtres humains et à la nature.

Les plans comme visions du futur

Enfin, si le niveau auquel se situe les plans climat peut varier d'un territoire à un autre, Millard-Ball (2012) considère néanmoins que « *local climate plans typically operate at an overarching policy or strategic level* » (p. 289). En effet, on peut avancer que, vu l'étendue de la problématique climatique, lorsqu'elle est reliée aux autres limites planétaires en particulier, les documents y-relatifs se doivent de proposer une vision du futur et non seulement des améliorations à la marge. Meerow et Woodruff (2020) proposent d'ailleurs comme premier principe pour une planification climatique solide de « *provide a clear purpose, vision for the future, and measurable objectives* » (p. 41), alors que Godschalk et Rouse avancent que « *every plan should be based on [...] a future vision, and goals, policies, and actions to achieve the vision* » (2015, p. 20). Cette dynamique faisant « *appel à l'imaginaire* » (Simonet, 2013, p. 11) d'un autre future possible est également le processus adopté par la ville de Paris dans l'élaboration de son plan climat, en

particulier au sein de sa démarche participative (p. 11). De manière intéressante, un commissaire au plan d'une ville étasunienne témoignait que « *it's more the vision of the plan than the climate action plan that's driving things* » (Millard-Ball, 2013, p. 25). Cette affirmation soulève des questions importantes sur l'articulation de la planification climatique et l'impact que chaque élément peut avoir sur les changements réellement mis en place. Comme mentionné dans la socio-chronologie, Campbell citait déjà en 1996 la centralité de la vision des parties prenantes – planificat·rice·eur·s inclus·e·s – dans le conflit décisionnel du futur de nos sociétés (Campbell, 1996, p. 309), et nous avons vu en quoi le climat jouait une *fonction totémique* permettant de confronter des visions du monde divergentes en rassemblant des problématiques sociales, politiques et environnementales derrière un même concept (Foyer, Aykut, Morena, 2017, p. 9).

Il semble alors que, au-delà des documents de planification climatique en eux-mêmes, ce sont les visions qu'ils proposent du monde de demain et de la place des êtres humains en son sein qui sont fondamentales pour tenter d'apporter des pistes de réponse au premier enjeu soulevé dans ce travail de mémoire. Cette approche rejoint, d'une part, la conception de Muller (2018) des politiques publiques comme étant le lieu de négociation pour une société de son rapport au monde (Chap. III, §5). D'autre part, sur la base de la proposition de Jabareen (2009), cela demande de questionner les cadres conceptuels de durabilité qui informent ces visions, ces derniers étant chacun porteur de leur philosophie propre, ainsi que de leurs suppositions ontologiques, épistémologiques et méthodologiques. L'exploration de ces cadres conceptuels, celui du développement durable en particulier, est le propos du chapitre suivant.

Chapitre 2 – Des cadres conceptuels de durabilité

Le développement durable

2.0 Brève présentation des auteurs mobilisés

Afin d'explorer le cadre conceptuel du développement durable au-travers du contexte dans lequel il a émergé et évolué, je me base principalement sur les travaux de trois auteurs. Franck-Dominique Vivien, tout d'abord, maître de conférences en sciences économiques à l'université de Reims-Champagne-Ardenne, qui retrace les conditions politiques de l'émergence de la notion de développement durable au sein du premier chapitre de son ouvrage *Le développement soutenable*¹⁰, publié en 2007. Je reprends la progression chronologique et la majorité des éléments structurants qu'il propose, soulignant les références institutionnelles telles que les conférences et publications, ainsi que les événements géopolitiques, qui ont influencé les décisions autour de la durabilité depuis les années 1970. Cela me permet de mettre en évidence les valeurs et les concepts mobilisés, ainsi que les relations de pouvoir, qui ont permis au développement durable à soutenabilité faible de s'imposer dans l'action publique des pays du Nord, au détriment d'autres cadres conceptuels potentiellement plus ambitieux. Secondement, je m'appuie sur l'expérience de terrain d'Olivier Godard, économiste français à la retraite depuis 2017, qui a été chercheur au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) à l'École des hautes études en sciences sociales dès 1973, puis au CNRS dès 1979. Dans le huitième chapitre de l'ouvrage intitulé *Un demi-siècle d'environnement entre science, politique et prospective* (Barré et al., 2015), il partage son expérience directe, en tant que chercheur, de l'émergence, de l'évolution et, pour reprendre ses termes, de la mort du développement durable. Son apport me permet d'ajouter des éléments de texture à cette exploration, des récits situés temporellement et géographiquement au plus proche des objets conceptuels. Enfin, après cette approche historique, la majorité des éléments réflexifs sur le développement durable, l'identification et la classification des différentes versions qui sont entrées en concurrence, ainsi que leur capacité à informer les politiques publiques afin de produire des réponses à la crise écologique, sont tirés des analyses de Jacques Theys. Celui-ci a passé quarante ans à œuvrer sur le cadrage et la mise en action de la durabilité, entre le ministère français de l'Écologie et du Développement durable, où il a été

¹⁰ Comme une partie conséquente de la littérature francophone utilise *durabilité* et *soutenabilité* comme des synonymes, et que cette différence de terminologie n'est pas aussi marquée en anglais, j'emploie le terme durabilité en priorité mais garde celui de soutenabilité lorsqu'il est approprié, notamment dans certaines citations. Il faut néanmoins les comprendre, dans le cadre de ce mémoire, comme étant équivalentes.

responsable de service, et l'enseignement, à l'Université Dauphine, à Paris I et à l'EHESS. Je me fonde en particulier sur l'un de ses articles qualifiés de fondateurs, intitulé *Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ?*, publié initialement en 2012 puis réédité en 2020 par la revue scientifique Développement durable & territoires. En effet, l'auteur y développe une explication de la disparition de la notion de développement durable des discours politiques et d'une partie de la littérature scientifique, reprenant les deux arguments mobilisés par la plupart des autres expert·e·s, mais y ajoute surtout une troisième raison, fondée sur la sous-exploitation du concept dans sa forme de soutenabilité faible. Même si je n'adhère pas nécessairement à la conclusion qu'il propose du besoin d'une revitalisation du développement durable, son articulation de celui-ci entre durabilité faible et forte me permet de discuter de ce gradient et de poser les jalons conceptuels permettant de rejoindre l'éthique de l'environnement, en deuxième partie de chapitre.

2.1 Contexte préalable à l'émergence du développement durable

D'un point de vue de la durabilité, la période qui précède l'émergence du développement durable est particulièrement problématique. En effet, les Trente Glorieuses représentent le début de ce que Will Steffen et Paul Crutzen ont été les premiers à nommer la *Grande Accélération* (CERDD, 2021, p. 6), soit une explosion des « *indicateurs globaux agrégés du développement socio-économique* » (Steffen et al. in Lemarchand, 2020, §17), qui se trouve être corrélée avec une explosion des « *indicateurs [...] du fonctionnement du système terrestre* » (§16), à tel point que l'espèce humaine en est devenue « *une force géologique à elle toute seul[e], capable de bouleverser l'équilibre biologique de la Terre* » (CERDD, 2021, p. 6). Il me paraît donc important de s'arrêter sur au moins trois éléments quant à l'envol de la non-durabilité, afin de mieux cerner le contexte dans lequel se formera le développement durable.

Premièrement, elle est une conséquence des « *undesirable effects of industrial and economic development* » (Elliott, 2013, p. 40), en cours dans les pays du Nord depuis la Révolution Industrielle. En effet, si la notion de développement international semble être utilisée principalement à la suite du discours du président Truman en 1949, où le terme de "pays sous-développés" apparaît pour la première fois sur la scène publique, et de la création de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International en 1944 (p. 26), le développement industriel et économique des pays d'Europe décolle dès le XVIIIe siècle pour l'Angleterre, devenant « *the chief capitalist nation* » (Levy-Leboyerd, 1981, p. 132), au XIXe pour la France, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique et les États-Unis – ces derniers devenant « *the leading capitalist industrialised country* » (p. 136) durant le dernier tiers du siècle – et commence également au XIXe pour la

Russie, l'Autriche, l'Italie et le Japon (p. 135). Au début des *Trente Glorieuses*, le sous-développement est donc considéré comme « *an initial stage through which western nations had progressed* » (Elliott, 2013, p. 26), modélisé par Rostow en 1960 dans son ouvrage intitulé *Les étapes de la croissance économique*. Celui-ci décrit les cinq étapes de la croissance par lesquelles chaque pays devrait passer afin de « *enjoy the blessings and choices opened up by the march of compound interest* » (Rostow in Raworth, 2017, p. 248), commençant au niveau de la société traditionnelle et se terminant à la société de consommation de masse. Si l'auteur ne mentionne pas nécessairement cette cinquième étape comme étant la dernière, ni comme l'absolu idéal de société à atteindre, sa proposition « *dominated mainstream theories of economic development from the late 1950s through to the early 1970s* » (Elliott, 2013, p. 28), ancrant le modèle occidental non-seulement comme l'exemple à suivre pour les pays du Sud, mais également, on peut le supputer, comme étant la voie à poursuivre pour les pays du Nord, sachant qu'il y avait, à cette époque, une « *unswerving faith in the efficacy of urban-based industrial growth* » (Potter et al., 2008, p. 94 in Elliott, 2013, p. 28).

Secondement, les dégradations qu'elle génère sont surtout perçues sous la forme de « *conspicuous pollution incidents* » (Bartlemus, 1994, p. 5) dans les années 1960, soit des *incidents notoires de pollution*. Rachel Carlson, dans son ouvrage intitulé *Silent Spring* en 1962, en propose l'exemple probablement le plus connu, dénonçant les atteintes à la biodiversité faites par l'utilisation de DDT, un pesticide liposoluble décimant alors les populations d'oiseaux. La non-durabilité était donc surtout problématisée au sein de disciplines individuelles, manquant encore d'une perspective systémique à cette époque (Boisvert, 2019). Cela changera en 1972 lors de la parution du premier rapport remis au Club de Rome, intitulé *The Limits to Growth*, offrant « *un point de vue global et systémique [...] [dont] les problèmes considérés s'étendent à l'ensemble de la planète et interagissent les uns avec les autres* » (Vivien, 2007, §2). Néanmoins, comme mentionné au point 1.2, il faudra attendre les années 80 pour voir la montée de la notion d'*environnement global* comme catégorie scientifique et politique (Foyer, Aykut, Morena, 2017, p. 9).

Troisièmement, l'environnementalisme des années 60, qui faisait état de cette non-durabilité, « *was largely a movement reflecting European and American white, middle-class concerns* » (Elliott, 2013, p. 40) et représentait le souci de ces populations quant à l'effet que les dégradations de l'environnement pouvaient avoir sur leur style de vie et leur santé (p. 40). Cette asymétrie de préoccupation se cristallisera à la *Conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm* en 1972, où « *the primary impetus [...] had been the developed world's concerns about the international and crossborder effects of industrialisation (Sweden, for example, being particularly concerned about acid rain)* » (p. 43). Cet aspect est important car il pose, au début des années

1970 déjà, les enjeux relatifs à la justice climatique et au développement durable. Qui a le droit de faire croître son industrie, et donc ses pollutions ? Qui a le devoir de faire décroître ses pollutions et, *a fortiori*, ses émissions de GES ? Par quels moyens et selon quels principes ? En effet, l'autrice note à propos de la conférence de Stockholm que :

« For developing nations (and their citizens) their development concerns were 'too little industry' rather than too much and were in stark contrast to the position of the more industrialised countries which used and consumed the bulk of resources and contributed most to the resulting industrial pollution. »

(Elliott, 2013, p. 43)

Ces trois points, caractérisant la perception des dégradations environnementales et de la non-durabilité à la fin des Trente Glorieuses, permettent de mieux imaginer l'arène des idées et des croyances dans laquelle les notions d'écodéveloppement et de développement durable vont ensuite émerger.

2.2 De l'écodéveloppement au développement durable : naissance des fondements théoriques

Comme le mentionne Jacques Theys (2020), l'origine historique du concept de développement durable constitue l'une des nombreuses ambiguïtés qui ont été constitutive de son émergence (§5). Néanmoins, avant que sa formulation ne se solidifie dans le discours scientifique et politique, ses fondements théoriques étaient déjà mis en débat au sein de l'écodéveloppement. Ce dernier mérite alors qu'on lui accorde une brève exploration historique et, surtout, le glissement d'un terme à l'autre met en lumière le poids que les forces géopolitiques de l'époque exerçaient sur les choix de durabilité, nous interrogeant sur l'influence qu'elles constituent aujourd'hui.

La conférence de Stockholm et le Rapport Meadows

Deux événements majeurs sont constamment mentionnés dans la littérature sur le développement durable (e.g. Vivien, 2007 ; Elliott, 2013 ; Godard, 2015) comme ayant servis à l'émergence du concept, avant que son articulation exacte ne soit formalisée : La *Conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm* en 1972 – ainsi que son rapport préparatoire *Only One Earth* établi par Ward et Dubos (1972) à la demande du secrétaire générale de la conférence – et la publication du Rapport Meadows intitulé *The Limits to Growth*, en 1972 également pour la version anglophone. À l'exception de publications scientifiques visionnaires antérieures mais moins publicisées, telles que le texte de Boulding rappelant que la Terre est une sphère finie, avec des ressources finies et que notre capacité à capter l'énergie du soleil autrement que par

photosynthèse est très limitée (1966) ou le livre de Georgescu-Roegen (1971) dont la « *révolution épistémologique et ontologique [réconcilie] l'analyse du processus économique avec la biologie de l'évolution, qui inclut l'espèce humaine, les lois de la thermodynamique [...] et le caractère fini de l'environnement planétaire* » (Bourg & Fragnière, 2014, p. 362), la conférence de Stockholm et le Rapport Meadows sont les premiers moments partagés, par une partie importante des élites de l'humanité tout du moins, donnant lieu à « *un point de vue global et systémique* » (Vivien, 2007, §2), en opposition aux analyses devant se limiter à une approche sectorielle précédemment. En effet, ces deux moments mettent alors en question « la vulnérabilité de la planète et l'interdépendance des phénomènes qui s'y déroulent » (§5) et font état du « déséquilibre entre la dynamique de la technosphère [...] et celle de la biosphère et, d'autre part, la mauvaise répartition de la prospérité » (Vivien, 2007, §5).

Ainsi, ils posent les jalons du questionnement fondamental et de la tentative de conciliation entre développement des sociétés d'un côté et préservation de l'environnement de l'autre (§6), les deux devant être « *traités comme un seul et même problème* » (Meadows et al, 1972, p. 295 in Vivien, 2007, §2), qui continuent aujourd'hui encore. On peut avancer qu'il faut comprendre le *développement* comme celui des pays "sous-développés" du Sud, au sens de Rostow cité précédemment, mais, également et peut-être plus encore, comme celui de la croissance économique au Nord et de sa justification morale. En effet, la conférence de Stockholm « *was only partly, and belatedly, concerned with the environmental and developmental problems of the emerging Third World* » (Adams, 2009, p. 59 in Elliott, 2013, p. 43) et on ne trouve dans le rapport final aucune mention spécifique d'une éventuelle modification de la croissance dans les pays du Nord. Au contraire, celui-ci affirme que « *the concept of "no growth" could not be a viable policy for any society* » (United Nations, 1973, p. 45) et recommande que le fonds environnemental, qui sera créé sur une base volontaire après la conférence, soit dédié au financement de projets « *for the development of industrial and other technologies best suited to a policy of economic growth compatible with adequate environmental safeguards* » (United Nations, 1973, p. 30). Le Rapport Meadows, quant à lui, aborde de manière relativement frontale et contre-hégémonique cette question, proposant « *une redistribution des richesses au niveau mondial [...] la croissance [devant] se poursuivre dans les pays du Sud, au moins pendant un certain temps, tandis qu'elle doit s'arrêter dans les pays du Nord* » (Vivien, 2007, §2).

Années 1970 : émergence de l'écodéveloppement

Ces premières réflexions collectives sur l'articulation du couple développement-environnement débouchent, au niveau conceptuel, sur l'émergence de l'écodéveloppement, promu notamment par l'autre résultat de la conférence de Stockholm : le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Concept né auprès d'Ignacy Sachs (Godard, 2015, p. 131) lors de la création du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) à Paris en 1973, et approfondi pendant le symposium de Cocoyoc en 1974 (Vivien, 2007, §7), l'écodéveloppement s'inscrit dans un « *shift from ineffective central planning and policies to focusing on local-level management of natural resources and economic activity* » (Bartelmus, 1994, XV). Pensé initialement pour les régions rurales des pays du Sud, il s'est vite « *élargi aux choix des techniques, à l'énergie, au développement urbain, puis au développement local dans les pays industriels, se transformant alors en approche stratégique générale des choix de développement* » (Godard, 2015, p. 131). On peut noter que le niveau d'action (stratégique) et les secteurs touchés (énergie, développement urbain) font écho à l'évolution des plans climat vue au chapitre 1, amenant l'idée que l'écodéveloppement posa les bases conceptuelles de ce qui sera mis en action au-travers de ces documents, près de vingt ans plus tard.

Sans entrer dans le détail des fondements idéologiques de cette notion, on peut noter qu'elle est présentée comme une troisième voie ou une voie moyenne entre ce qui est perçu comme deux pôles extrêmes. Le premier serait caractérisé par un « *intégrisme d'une croissance économique supposée pouvoir résoudre à l'avenir tous les problèmes qu'elle engendre* » (Godard, 2015, p. 131), doublé d'une croyance en l'abondance illimitée de la nature (Vivien, 2007, §7). Le second par un « *écologisme outrancier obsédé de protéger une nature dont l'homme serait le principal ennemi, et pour cela faisant barrage autant que possible au développement* » (Godard, 2015, p. 131), quitte à se ranger du côté des malthusiens (Sachs, 1993, p. 14 in Vivien, 2007, §7) et à promouvoir, entre autres, une réduction de la population mondiale. Pour acter cette voie moyenne, l'écodéveloppement proposait, en résumé, une logique se basant sur trois éléments clés : 1) une approche grass-roots, fournissant autonomie et participation aux parties prenantes, « *qu'il s'agisse de villageois ruraux ou d'habitants de bidonvilles* » (Godard, 2015, p. 131) ; 2) une priorité donnée à la satisfaction des besoins de base de tous les êtres humains ; 3) l'adoption d'un principe éthique de solidarité diachronique avec les générations futures. Si ces éléments sont, d'un point de vue de l'équité sociale, très intéressants et probablement précurseurs, et dont les deux derniers seront repris ensuite pour le développement durable, on peut noter que l'approche envisagée reste

ancrée dans une posture anthropocentrique, comme l'illustre cette explication de Godard quant aux fondements de l'écodéveloppement :

« C'est parce que les hommes tirent de leurs milieux des ressources essentielles pour leur vie et leur développement, qu'ils peuvent être convaincus de veiller à la préservation des équilibres et à l'entretien des potentialités que ces milieux recèlent dans une perspective de temps long »

(Godard, 2015, p. 131)

En effet, cette époque est aussi celle de la montée de l'éthique environnementale comme champ de recherche, notamment par la publication en 1973 du texte de Routley qui critique ce qu'il appelle le *chauvinisme humain fondamental*, soit le principe énonçant que « *les hommes viennent en première position et tout le reste en dernière position* » (p. 39). À la lumière des réflexions qui suivront au sein de cette discipline naissante, la valeur donnée à la nature dans la citation de Godard ci-dessus est fondamentalement instrumentale, à savoir que celle-ci ne serait digne d'être protégée que parce qu'elle sert les intérêts des êtres humains. Cette question visant à déterminer si la nature peut – et surtout doit – ou non passer d'une valeur instrumentale à une valeur intrinsèque, à savoir qu'elle aurait de la valeur pour elle-même et non seulement en rapport avec l'existence humaine – ce qui lui conférerait un statut moral *de facto* et non conditionnel – sera au cœur des débats de l'éthique environnementale, et seront abordés au point 2.7 ci-dessous.

Fin 1970 : glissement vers le développement durable

Alors que l'écodéveloppement avait été initialement promu par la PNUE afin de réconcilier l'opposition entre les points de vue mettant l'environnement comme prioritaire d'un côté et, de l'autre, ceux porté par les ONG donnant la priorité aux êtres humains et leur développement (Vivien, 2007, §6-7), son approche grass-roots et décentralisée « *s'accordait mal avec la libéralisation des échanges commerciaux et ce qu'impliquait le caractère central d'une régulation économique par le marché, dans le contexte d'une finance en voie de mondialisation* » (Godard, 2015, p. 131) et fût abandonné à la fin des années 1970 « *sous pression politique des grandes puissances occidentales et en premier lieu des États-Unis* » (p. 132). Les auteurs notent en effet que le contexte économique et géopolitique tendu de cette époque – faible croissance économique, course aux armements, inquiétude concernant les réserves énergétiques et matérielles – pousse les act-ric-eur-s politiques et académiques à favoriser une accélération de la croissance mondiale, une libéralisation du commerce international et la satisfaction des besoins fondamentaux. Un point qui semble particulièrement intéressant à noter au sujet du développement est que les pays du Nord craignent alors un « *déchaînement de la violence* » (Vivien, 2007, §8) en réponse aux fortes

inégalités de richesse et à la dépendance économique qu'ont les pays du Sud envers ceux du Nord, et qui ne se résorbent pas. Sans entrer dans les détails de l'affrontement idéologique de l'époque entre capitalisme et communisme, Vivien note que la défaite étasunienne à la guerre du Vietnam « fait l'effet d'un coup de semonce » (§8) et que le glissement sémantique du terme écodéveloppement vers *développement soutenable/durable* aurait été influencée par la terminologie choisie par Rostow dans *Les étapes de la croissance économique*, cité précédemment, dont le sous-titre en anglais est *A Non-Communist Manifesto* (Rostow, 1960). En effet, le modèle prend pour exemple de sociétés ayant atteint le cinquième stade du *Age of High Mass Consumption* les grandes puissances occidentales, avec en tête les États-Unis qui ont « opted whole-heartedly in the 1920's for the second choice » (Rostow, 1959, p. 11), c'est-à-dire de permettre une consommation individuelle de masse, au contraire de la Grande Bretagne ayant choisi la première option jusqu'en 1914, soit l'augmentation de la sécurité, du bien-être et des loisirs par des politiques publiques, ou de l'Allemagne ayant brièvement opté pour la troisième option, celle de l'accroissement de la puissance du pays sur la scène internationale (p. 11-12). En clair, « les États-Unis [sont l'économie] la plus "avancée" en la matière [et] le développement [...] est conçu comme un phénomène de rattrapage » (Vivien, 2007, §8).

Cette dynamique visant à éviter la montée de la violence, dont l'apogée est la guerre, et à se prémunir du communisme en offrant une vision de la société de demain comme étant plus prospère, non-seulement en comparaison à la société d'aujourd'hui mais aussi par rapport aux idéologies concurrentes, n'est pas sans rappeler la stratégie de la *Révolution Verte*. En effet, Patel (2013) relève que le rapport intitulé *The World Food Problem, Agriculture, and the Rockefeller Foundation*, publié en 1951 par la fondation du même nom, cristallise « the themes of insurgency, population and food » (p. 11), avançant que « impoverished and hungry people might be more amenable to communism » (p. 11). Cette croyance sera reprise par la politique extérieure étasunienne jusqu'à la fin des années 1960 au moins, donnant lieu à l'expression commune aux discussions d'après-guerre sur le développement : « where hunger goes, Communism follows » (Rieff, 2011 in Patel, 2013, p. 11).

Ainsi, c'est dans ce contexte stratégique et idéologique de proposition d'une vision du futur visant autant à préserver la paix que, pour les pays occidentaux, à se prémunir de la montée du communisme, que commence à apparaître nommément le développement durable, héritant partiellement des éléments constitutifs de l'écodéveloppement et naviguant sur le spectre animé à un bout par les impératifs de croissance et de progrès, et à l'autre par les réflexions sur la valeur et la défense de la nature, dont la balance semble, déjà, donner l'avantage au premier.

2.3 Formalisation du développement durable : stratégie de l'IUCN et rapport Brundtland

1980 : débuts formels du développement durable au sein de l'IUCN

Comme nous l'avons vu, l'écodéveloppement est progressivement abandonné à la fin des années 1970 par la PNUE, en partie sous la pression des États-Unis qui lui préfère une acception plus proche des étapes de la croissance économique de Rostow afin de combattre la montée du communisme dans les pays du Sud et, conséquemment, réduire la menace de la guerre. Le développement durable « *plus ambigu, moins critique et plus consensuel politiquement* » (Godard, 2015, p. 132) commence alors à apparaître, en particulier au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont la *Stratégie mondiale de la conservation* mentionne « *to help advance the achievement of sustainable development through the conservation of living resources* » (IUCN, 1980, IV) comme son objectif. Ici également, ce choix est stratégique, comme nous le rappelle Vivien, car le monde de la conservation se voit contraint, par les contestations grandissantes, de modifier son outil privilégié qu'est l'air naturelle protégée, dont l'exclusion colonialiste des populations locales au profit du tourisme international, sous prétexte d'une meilleure gestion de la nature, n'est plus défendable (Vivien, 2007, §9). Le développement durable permet alors de réintégrer les populations dans cette « *conservation intégrée* » (§9) au-travers de la participation publique, comme mentionné dans l'axe n°13 de leur stratégie « *building support for conservation: participation and education* » (IUCN, 1980, p. 46-47).

Il est intéressant de relever au moins deux éléments au sein de cet axe. Premièrement, les aut·rice·eur·s font référence en entame au besoin d'une nouvelle éthique, « *embracing plants and animals as well as people* » (1., p. 46) afin que les sociétés humaines puissent vivre en harmonie avec la nature, « *on which they depend for survival and wellbeing* » (IUCN, 1980, 1., p. 46). Bien qu'ils affirment ensuite que « *to foster or reinforce attitudes and behaviour compatible with this new ethic* » (1., p. 46) soit la tâche de l'éducation à la conservation sur le long-terme, cette nouvelle éthique n'est jamais explicitée. Le terme *ethic* n'apparaît d'ailleurs qu'à un seul autre endroit du texte, au sein de l'axe n°8, sous la forme de « *conservation ethic* » (1., p. 37), ce qui ne la précise que partiellement. Godard (2015) fait d'ailleurs écho à ce flou conceptuel, se demandant si cette nouvelle matrice de la stratégie mondiale de la conservation de la nature est « *un tournant historique par son acceptation de la légitimité première du développement, ou [un] habillage habile pour resservir les mêmes orientations "écocentriques"* » (p. 132). Néanmoins, la mention par l'ICUN d'une nouvelle éthique au sein d'un texte international démontre le besoin croissant de repenser la place de l'humain au sein de la nature, au-delà des cercles académiques, afin d'informer les décisions.

Secondement, la participation des populations locales, bien qu'une avancée par rapport à leur exclusion pure et simple des territoires, semble rester limitée à un échange d'informations dans une configuration verticale. En effet, celle-ci est décrite comme étant de « *valuable means of testing and integrating economic, social and ecological objectives [...] [permettant de] build public confidence and improve the public's understanding of management objectives [...] [and] provide additional data for planners and policy makers [...]* » (IUCN, 1980, 4., p. 46). Si la participation est censée avoir lieu, idéalement, « *at all stages of the development process from policy making to project formulation and review* » (5., p. 46), il est admis qu'elle « *depends on both the attitude of the government and the interest of the community* » (5., p. 46), ce qui me sembler laisser une marge de manœuvre très importante aux organisations en charge de la conservation sur place. En effet, celle-ci reste centralisée dans les mains de trois acteurs, cités clairement en début de document (IV) : « *1) Government policy makers and their advisers* » [...] *2) Conservationists and others directly concerned with living resources* » [...] *3) Development practitioners, including aid agencies, industry and commerce, and trade unions* ». Ainsi, seul le premier acteur pourrait éventuellement inclure un échelon très local, représenté par les populations vivant sur les territoires concernés, mais il est bien probable que celui-ci demeure plutôt à l'échelon régional, et plus encore à l'échelon national, fonctionnant alors selon les mêmes schémas de décision top-down et les mêmes intérêts économiques que pour tous les autres domaines dont il est garant. La population reste donc majoritairement la récipiendaire des stratégies établies en amont, sur lesquelles elle n'a que peu d'influence réelle, et la participation est surtout un dispositif permettant d'obtenir l'assentiment de la population car « *people usually cooperate more willingly in decision in which they have participated* » (Box, p. 46). Ce dernier point est important dans le cadre de la réflexion sur les plans climat, en particulier pour ceux qui intègrent une participation publique – comme c'est le cas par exemple pour Lyon, Grenoble Métropole, Paris ou Bruxelles – et plus encore à la lumière des analyses récentes des processus de délibération et participation, telle que celle par Blondiaux et Sintomer, avançant que « *en impliquant d'avantage d'acteurs, la délibération favoriserait l'acceptation sociale des décisions [...] les décideurs politico-administratifs parviendraient presque toujours à maintenir l'essentiel des politiques menées, comme en témoignent les politiques de l'environnement depuis le début des années 1980* » (Blondiaux & Sintomer, 2002, p. 32).

La nouvelle version de la stratégie de l'IUCN, publié en 1991, précisera certaines des ambiguïtés de leur utilisation du concept de développement durable. Le terme de "croissance durable" y est clairement décrit comme « *contradictoire dans les termes* » (Vivien, 2007, §11), la transition vers un mode de vie soutenable passant par « *un arrêt de la croissance démographique et une diminution des niveaux de consommation de ressources naturelles de la part des*

populations les plus favorisées de la planète » (§11). Quant à l'éthique mobilisée, elle est alors fondée dans la prise de conscience d'une appartenance de l'humanité, avec les autres espèces, à une *communauté de vie*, « *proche de l'écocentrisme de Leopold* » (§11). Enfin, l'objectif de construction d'une *société durable* est décrit comme devant se faire en déclinant les principes généraux selon les besoins et les conceptions des diverses communautés humaines (§11), ouvrant potentiellement la porte à une voie plus proche, pour le Sud globalisé, de l'écodéveloppement, celui-ci étant décrit comme « *a practical way of directly improving conditions of poverty in situ and in sympathy with custom, tradition and environment [...] [and] a necessary complement to central planning and policies* » (Bartelmus, 1994, p. XV). Néanmoins, ces deux versions du document démontrent déjà l'ambiguïté du concept de développement durable, ainsi que la complexité des enjeux qui le sous-tendent.

1987 : institutionnalisation du développement durable par le Rapport Brundtland

Peu après la première stratégie de l'IUCN en 1980, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) est créée en 1983 par l'Assemblée générale des Nations unies. Celle-ci lui confie le mandat « *d'éclairer l'avenir jusqu'à l'an 2000 et au-delà en analysant les évolutions en cours et en proposant une stratégie de développement durable* » (Godard, 2015, p. 132), premier de quatre objectifs, qui débouchera sur le rapport *Notre avenir à tous* en 1987, plus communément appelé Rapport Brundtland, du nom de la présidente de la CMED à l'époque. Les aut·rice·eur·s relèvent, au sein de ce document, de nombreux éléments faisant écho aux propositions émanant de l'écodéveloppement et de la *Stratégie de la conservation* de l'IUCN, telle que la formule clé symétrique/asymétrique « *le développement durable est un développement qui satisfait les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs* » (p. 132). Deux aspects de cette définition, qualifiés de concepts clés dans le rapport et explicités, sommairement, à la suite de celle-ci, semblent importants à analyser plus en détails.

Premièrement, le concept de *besoins* est décrit comme faisant référence en particulier aux besoins essentiels des pauvres, auxquels « *overriding priority should be given* » (WCED, 1987, chap. 2, point 1.). En effet, les aut·rice·eur·s affirment que la pauvreté n'est plus inévitable et qu'un monde « *in which poverty is endemic will always be prone to ecological and other catastrophes* » (chap. 0, point 27), reprenant l'argumentaire des pays du Sud à la Conférence de Stockholm, citée précédemment. Quant aux pays du Nord, le rapport est plus vague et moins ambitieux, affirmant que le développement durable « *requires that those who are more affluent adopt life-styles within the planet's ecological means - in their use of energy, for example* »

(chap. 0, point 29). Pourtant, l'appel à la croissance y est très clair, y compris dans les pays industrialisés pour lesquels des objectifs de 3% à 4% de croissance annuelle sont mentionnés, contre 5% à 6% pour les pays "en développement" (Vivien, 2007, §13). Ainsi, le rapport le rappelle, le développement doit être compris ici dans son sens le plus large, « *the integration of environment and development is required in all countries, rich and poor* » (WCED, 1987, chap. 1, point 48).

Le second concept clé mentionné est celui de *limites* dont la définition demeure contradictoire dans le rapport. En effet, sous la définition du développement durable, les auteurs la décrivent comme « *the idea of limitations imposed by the state of technology and social organization on the environment's ability to meet present and future needs* » (chap. 2, point 1.). Au chapitre précédent, en revanche, ils proposaient une formulation légèrement différente, affirmant que le concept de développement durable « *does imply limits - not absolute limits but limitations imposed by the present state of technology and social organization on environmental resources and by the ability of the biosphere to absorb the effects of human activities* » (chap. 1, point 27). Si ces limites ne sont ici pas absolues, elles le sont à nouveau, quelques lignes après la définition du chapitre deux : « *but ultimate limits there are, and sustainability requires that long before these are reached, the world must ensure equitable access to the constrained resource and reorient technological efforts to relieve the pressure* » (chap. 2, point 10). Les autres mentions de la notion de *limites* dans le rapport se rapportent plutôt à des ressources en particulier (l'eau, l'énergie, la forêt, etc.), à l'exception de celle-ci : « *as a system approaches ecological limits, inequalities sharpen* » (chap. 2, point 25), mettant ensuite justement en exergue que les populations pauvres seront les premières touchées par le changement climatique, alors que les pays riches seront mieux outillés financièrement et technologiquement pour se prévenir de ses effets délétères (chap. 2, point 25).

La question de la croissance dans le développement durable

Ainsi, le rapport Brundtland solidifie l'idée du développement durable comme étant la solution à la crise combinée du développement et de l'environnement (Vivien, 2007, §12), mais en restant flou quant aux limites écologiques à ne pas dépasser et en ne traitant que très timidement des modifications que les pays industrialisés doivent mettre en place afin de revenir au sein de celles-ci. La croissance est centrale, « *essential for sustainable development [...] [because] without growth we cannot create the capacity to solve environmental problems* » (Brundtland, 1987, p. 292), mais c'est une forme de croissance qui se doit d'être différente, « *respectant la "non-exploitation d'autrui" et [...] recourant à des techniques moins consommatrices d'énergie et de*

matière » (Vivien, 2007, §13). Ainsi, « *technology and social organization can be both managed and improved to make way for a new era of economic growth* » (WCED, 1987, chap. 1, point 27). Aux limites de la croissance identifiées par le Rapport Meadows, la commission Brundtland répond « *we found no such limits, only natural limitations* » (Brundtland, 1987, p. 292), avançant que la croissance compatible avec le développement durable sera plus efficiente en énergie et en matière, et que les considérations environnementales seront intégrées pleinement dans les processus de décision à tous les niveaux (p. 292). Le programme proposé pour les pays du Nord, finalement, se concentre là-dessus : le progrès technologique permettant de repousser les limites de la biosphère, comme mentionné précédemment dans les définitions diverses des *limites* au sein du rapport, et un « *change of attitude and [...] widening of perspective* » (p. 293) permettant de voir l'économie et l'écologie comme une seule et même sphère, afin de « *anticipate the effects of our activities and effectively prevent damage* » (p. 293) en plaçant la responsabilité sur les entités publiques ou privées qui les causent. En clair, un système de carottes et de bâtons, récompensant la prévention des pollutions, notamment par l'augmentation de l'efficience apportée par la technologie, et punissant les pollueurs, permettant de conserver et même d'accélérer massivement la croissance économique globalement – le taux de croissance des USA, par exemple, était de 1.82% par an pour la période 1973-1995 (Jones, 2016, p. 6), alors que le rapport appelle de ses vœux des taux de 3% à 4% pour les pays industrialisés – tout en réaffirmant l'éthique anthropocentrée d'une nature à la disposition des êtres humains, qu'il convient de ne préserver que pour garantir que ceux-ci pourront satisfaire leurs besoins dans le futur.

En 1992, Meadows et al. publient une mise à jour de leur rapport sur les limites à la croissance, reprenant, note Vivien, la majorité de leurs conclusions mais ajoutant une différence entre croissance et développement. En effet, si la première est limitée, le second ne l'est pas, à condition de s'appuyer sur « *la technique, les forces du marché, des politiques visant à la gestion des "biens communs globaux" et l'adoption d'une idéologie du "suffisant"* » (Vivien, 2007, §15). L'auteur note que, au fil du temps, l'insistance sur les possibilités offertes par le progrès technique deviendra de plus en plus importante au sein des recommandations du Club de Rome (§15), rejoignant alors la position technocentrée du *Rapport Brundtland*.

Cette même année, la *Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement* se tient à Rio de Janeiro et « *voit le véritable lancement médiatique de la notion de développement soutenable* » (§16). L'auteur relève que le monde des affaires est particulièrement présent en parallèle de cette conférence, notamment au-travers de l'ouvrage *Changer de cap*, « *archétype de toute une littérature du management qui a fleuri depuis pour répondre à l'enjeu du développement soutenable* » (§16), et que, par rapport au texte final de la conférence de Stockholm en 1972, les références à la nature et à l'épuisement des ressources naturelles ont presque disparu de la

Déclaration de Rio. Depuis, « *le développement durable a été adopté comme une nouvelle référence des politiques et initiatives de développement par l'ONU [...] par la plupart des gouvernements, des ONG, des collectivités locales et par un grand nombre d'entreprises* » (Godard, 2015, p. 132), induisant autant d'interprétations, de déclinaisons théoriques et de tentatives de mise en action, qui seront analysées, pour les principales du moins, aux points suivants.

2.4 Le développement durable : entre sciences et visions du monde

La science et le développement durable

L'ambiguïté a toujours été au cœur du concept de développement durable et c'est celle-ci, au moins en partie, qui a contribué à le rendre attractif, comme le note Theys (2020, §4-5). Ambiguïté au niveau de son origine historique, comme on peut le voir dans l'historique ci-dessus, mais également dans l'assemblage des termes (un "oxymore" puisque le développement, s'il est compris comme étant croissantiste, n'est pas possible indéfiniment sur une planète finie), dans ses définitions (plus d'une centaine, note Theys) mais, surtout, « *dans les objectifs politiques ou écologiques et les relations au marché ou au capitalisme mondialisé* » (§5). En effet, le développement durable ne peut se cantonner à être une science de la durabilité – auquel cas la notion ne présenterait probablement pas autant d'ambiguïté – au sens du mouvement que relève l'auteur dans ses recherches de « *replacer sur un terrain scientifique la thématique du développement durable [afin d'éviter qu'il ne devienne] un "slogan" sans portée réelle* » (Encadré 1) dès la fin des années 1990. Que ce soit l'économie – classique, des ressources ou écologique – l'écologie, les sciences de la terre, les approches partant des risques et des vulnérabilités, les travaux sur la résilience des systèmes écologiques (Encadré 1), ou encore la géographie et la mécanique des fluides (Jollivet, 2001, Résumé), qui ont toutes contribué à penser et évaluer le développement durable, l'auteur conclut, s'appuyant sur Jollivet :

« [...] aucune science spécifique ne pouvait s'attribuer le monopole du développement durable, et [...] si toutes pouvaient y contribuer utilement, aucune, non plus, ne pouvait éviter qu'il subsiste dans la notion de développement une part de valeur et de choix socio-politique qui n'est pas réductible à une norme scientifique. »

(Theys, 2020, Encadré 1)

Ce point est essentiel, en particulier dans la réflexion sur les plans climat et face à la croyance de plus en plus importante dans les années 1990 dans la capacité de la technologie à réconcilier croissance et écologie, comme vu précédemment. En effet, il met à jour le couple de forces au sein

duquel le développement durable, et la durabilité dans son ensemble, sont en tension et dont la combinaison fructueuse est déterminante du succès de ces notions. Après l’articulation entre volonté stratégique de développement et protection de l’environnement dans la seconde moitié du XIXe siècle, c’est ici la combinaison des analyses et conclusions des disciplines scientifiques d’un côté – exemplifiées dans les années 2000 par le concept de limites planétaires ou des budgets carbone restant compilés par le GIEC – et, de l’autre, des choix de société, qui doit être réussie. La mise sur le terrain scientifique de la notion a permis à l’environnement de n’apparaître plus seulement comme une considération à intégrer dans les processus de décision – tel que proposé par Gro Harlem Brundtland (1987) dans son *Call for Action* (p. 292) – mais de manière croissante comme étant fait de limites ne pouvant être dépassées, au risque de mettre en danger « *l’habitabilité du territoire dont nous dépendons* » (Latour in CERDD, 2021, p. 7). Pourtant, ces limites ne nous disent que ce qu’il ne faut pas dépasser, et non comment vivre en leur sein, impliquant alors incontestablement des choix socio-politique et de valeurs, comme nous le rappelle Theys ci-dessus, et ceci pour l’ensemble des pays du monde puisque « *no country meets basic needs for its citizens at a globally sustainable level of resource use* » (O’Neill, Fanning, Lamb, Steinberger, 2018, p. 88). Il faut, donc, regarder du côté des représentations du monde et des visions de société que les différents cadres conceptuels du développement durable et de la durabilité proposent, afin de trouver une alternative aux visions de la non-durabilité.

1996 : proposition de classification du développement durable par Dobson

Dobson, en 1996, recensait quatre conceptions distinctes de la durabilité environnementale ou du développement durable – qui semblent être traités comme des synonymes dans son texte – présentes dans la littérature, en fonction de : ce qui doit être soutenu, pourquoi, dans quel ordre, ainsi que le degré de substituabilité accepté entre le "capital naturel" et le capital créé par l’humain (machines, outils, infrastructure, capital financier, savoirs, etc.). Celles-ci sont représentées dans la Figure 3 ci-dessous, tirée directement de l’article original (p. 407).

Je reprends cette classification pour deux raisons. Tout d’abord, car Theys (2020) l’utilise comme base, sur laquelle il ajoute son gradient de soutenabilité faible et forte, comme on le verra plus bas. Comme j’ai pris la décision de m’appuyer sur son analyse afin de mettre en lumière les tensions entre développement durable et durabilité forte, il me paraît utile de commencer par détailler le tableau original de Dobson avant d’y ajouter les éléments apportés par Theys. Ensuite, car l’approche analytique de Dobson, décrite ci-après, me paraît correspondre au cadre théorique proposé par Jabareen (2009) que j’emploie au sein de ce mémoire afin de comprendre les cadres conceptuels de durabilité. En effet, il me semble que ce que Jabareen appelle des *concepts*, Dobson

les nomme *dimensions constitutives* et les utilise afin d'organiser son tableau. Les deux auteurs s'intéressent ainsi aux aspects fondateurs des cadres conceptuels de durabilité, identifiant les points de tension qui permettent de les situer les uns par rapports aux autres, et de comprendre la philosophie qui leur est propre.

Dobson commence son article par expliquer le besoin de définir la durabilité sous une forme analytique, dont le tableau ci-dessous est le résultat final, car il constate, au milieu des années 1990, que celle-ci est particulièrement difficile à comprendre pour n'importe quelle personne voulant s'y intéresser. Il ajoute que les très nombreux articles ayant été écrits sur le sujet le font selon l'une des deux formes suivantes : 1) définitionnelle, soit en résumant la signification de la durabilité sous la forme d'une définition ; 2) discursive, soit en retraçant l'évolution chronologique du concept. La première, dit-il, génère une nombre infini de définitions, ce qui n'améliore pas la clarté du concept, et la seconde est limitée par son ancrage temporel, ne rendant pas compte des évolutions ayant eu lieu depuis. Afin de palier à ce problème, il propose d'adopter une approche analytique, visant à donner « *a full account of the constitutive dimensions within which discussion of the concept must move* » (Dobson, 1996, p. 403). Cela est possible, selon lui, car la durabilité a été suffisamment bien étudiée et qu'il est possible d'analyser la littérature à son sujet afin de dresser la liste des dimensions qui la composent. Il se propose alors d'utiliser le résultat de cette approche analytique comme une carte afin de se diriger au sein du territoire conceptuel de la durabilité.

	A	B	C	D
what to sustain?	total capital (human-made and natural)	critical natural capital: e.g. 'ecological processes'	irreversible natural capital	'units of significance'
why?	human welfare (material)	human welfare (material and aesthetic)	human welfare (material and aesthetic) and obligations to nature	obligations to nature
object(s) of concern				
primary	1,3,2,4	1,2,3,4	(1,5),(2,6)	(5,1),(6,2)
secondary		5,6	3,4	3,4
substitutability between human-made and natural capital	considerable	not between human-made capital and critical natural capital	not between human-made capital and irreversible natural capital	eschews the substitutability debate

Key to numbers:

1 = present generation human needs
2 = future generation human needs

3 = present generation human wants
4 = future generation human wants

5 = present generation non-human needs
6 = future generation non-human needs

Figure 3 - Quatre conceptions de la durabilité environnementale dans la littérature (Dobson, 1996, p. 407).

Dobson explique, tout de suite après la présentation de ce tableau, que la question principale qui le précède et qui est centrale dans les débats sur la durabilité est : *qu'est-ce qui doit durer ?* Le débat étant dominé, à l'époque, par les économistes, l'auteur décrit que la réponse à cette

question est le plus souvent le *capital*, avec tous les « *creative ways in which this concept can be understood* » (p. 408), comme on peut le remarquer dans la première ligne de la Figure 3, à l'exception de la colonne D. Précisément, « *this is because 'capital' carries with it the intention of use* » (p. 408), intention qui a été l'objection principale des partisan·ne·s de cette dernière colonne et qui place ce groupe à part. Nous avons donc une première distinction significative, au sein de la Figure 3, entre les colonnes A à C qui acceptent de considérer la nature comme étant un capital (aussi irréversible, vulnérable ou critique soit-il) et la colonne D, qui s'y refuse.

La notion de capital est centrale car la substituabilité de ses différentes formes représente l'un des points de dissension principaux entre les quatre colonnes, et au sein du débat sur la durabilité en général. En effet, comme le notent Bourg et Fragnière (2014), « *la question de la substituabilité est donc au cœur de la distinction entre durabilités forte et faible* » (p. 440), la première admettant une substituabilité du capital "naturel" par du capital créé par l'humain qualifiée, dans le tableau de Dobson de *considérable* – bien qu'il insiste dans son texte sur le fait que cela ne veuille pas pour autant dire *absolue* (Dobson, 1996, p. 410) – alors que la seconde « *implique de préserver capital naturel et capital créé (ou reproductible) indépendamment l'un de l'autre* » (Bourg & Fragnière, 2014, p. 440). Dobson ajoute à ceci que les partisan·ne·s de la colonne A se contentent de préserver une « *overall capital base* » (Bartelmus, 1994, p. 65 in Dobson, 1996, p. 411), alors que celles des colonnes B et C s'attacheront à préserver « *each category of capital* » (Bartelmus, 1994, p. 65 in Dobson, 1996, p. 411), car elles ne sont pas substituables entre elles mais complémentaires (Daly & Cobb, 1989, p. 409 in Dobson, 1996, p. 411). Pour la colonne D, enfin, la notion de substituabilité est considérée comme non-applicable, puisque ce qui doit être préservé va au-delà d'une notion de capital. Ceci constitue alors une seconde distinction significative au sein de la Figure 3.

Deux extrêmes, qui ne sont pas représentées dans ce tableau, valent la peine d'être mentionnées à ce point. Premièrement, la conception d'une durabilité dans laquelle « *no species could ever go extinct, or any nonrenewable resource should ever be taken from the ground* » (Daly parlant de Beckerman, 1995, p. 49 in Dobson, 1996, p. 410), soit la préservation d'un monde inchangé pour le reste des temps, est qualifiée de *durabilité absurdement forte* et est rejetée dans cette forme par les auteurs car « *it is of the essence of natural processes that they are dynamic* » (Holland, 1994 in Dobson, 1996, p. 416). Secondement, Bourg et Fragnière (2014) relèvent que si seule une *capacité productive* est considérée comme devant être préservée entre les générations, comme le propose Solow, et non pas un *potentiel de bien-être* (comprenant les niveaux de production et de consommation, mais également certaines valeurs non marchandes de l'environnement) comme le propose la durabilité faible, alors cette vision peut être qualifiée de

durabilité très faible (p. 440) et, conséquemment, laissée de côté. Ainsi, ces deux extrêmes nous permettent de borner le système de réflexion résumé par Dobson dans la Figure 3.

Un autre aspect clivant du tableau est celui de l'anthropocentrisme, ou de la considération de la nature uniquement en regard de ce qu'elle apporte aux êtres humains. Cela est évident pour la colonne A mais est également le cas pour la B, car le capital à préserver y est celui qui est essentielle à la survie humaine d'une part, et celui qui contribue au bien-être humain d'autre part (Dobson, 1996, p. 413). La colonne C implique plus de nuance car elle introduit la notion de valeur intrinsèque de la nature. En effet, le capital naturel critique qu'elle entend protéger peut l'être pour des raisons de survie ou de bien-être humain, mais il peut l'être aussi pour des questions de respect des obligations humaines envers la nature de ne pas la détruire pour elle-même, et non uniquement pour ce qu'elle nous apporte (p. 414). Cela est d'autant plus le cas dans la Colonne D, où nos obligations envers la nature constituent une raison suffisante pour la préserver, indépendamment du bénéfice qu'on en retire et du fait qu'il soit perçu ou non. La nature, au sens de *ce qui doit être préservé*, est décrite comme « *continuities of form, which constitute what may be called "units of significance" for us, as well as continuities of matter* » (Holland, 1994, p. 178 in Dobson, 1996, p. 416), ce que Theys interprète comme étant « *l'ensemble du patrimoine naturel "signifiant"* » (Theys, 2020, Tableau 1). La considération d'une valeur intrinsèque de la nature et les obligations qui en découlent représentent donc une troisième distinction significative au sein de la Figure 3.

Enfin, la troisième ligne du tableau fait référence à l'ordre de priorité que Dobson relève ou interprète au sein des différentes visions, lorsque celui-ci n'est pas déjà clairement explicité. On y retrouve la préoccupation centrale du développement durable qu'est la justice intergénérationnelle, sur laquelle il ne semble pas nécessaire de revenir car son articulation dans le tableau semble évidente, tout comme la considération des besoins non-humains qui fait référence à la notion de valeur intrinsèque vue précédemment. Néanmoins, il paraît utile de s'attarder sur la distinction effectuée par l'auteur entre les besoins (*needs*) et les aspirations (*wants*). En effet, les colonnes A et B considèrent les aspirations comme primaires, au même titre – même si moins prioritaires – que les besoins, alors que les colonnes C et D les classent comme secondaires. L'auteur ne s'attarde pas sur cette distinction mais nous pouvons faire l'hypothèse que plus la durabilité devient forte, plus les besoins – humains et non-humains – prennent le pas sur les aspirations humaines, les premiers étant compris au sens des besoins humains fondamentaux de Max-Neef, que celui-ci considère comme étant « *finite, few and classifiable* » (Max-Neef, 2010, Abstract), et les seconds comme étant les désirs, allant au-delà des besoins, et dont le nombre comme la portée sont infinis. Cette articulation entre besoins et aspirations, au-delà de leur appartenance au présent ou au futur, constitue alors la quatrième distinction significative au sein de la Figure 3.

Enfin, on peut noter que Theys, dans sa traduction et adaptation du tableau de Dobson, ajoute une appréciation du *niveau de soutenabilité* pour chaque colonne, de la manière suivante : A = Faible ; B et C = Fort ; D = Extrêmement fort (conservation) (Theys, 2020, Tableau 1), auquel j'ajoute les deux bornes de la *durabilité très faible* et de la *durabilité absurdement forte*.

De manière similaire, sur la base des discussions précédentes, j'ajoute à ce tableau, représenté par des gradients de couleur, les quatre distinctions significatives identifiées : Bleu foncé) (non-)qualification de la nature comme "capital naturel" ; Violet) substituabilité ou complémentarité des capitaux ; Vert) reconnaissance d'une valeur intrinsèque de la nature ; Bleu ciel) aspirations humaines comme primaires ou secondaires.

Ces différents ajouts sont représentés dans le Tableau 2 ci-après. Celui-ci vise à réunir en un seul et même endroit les apports des différents auteurs cités, ainsi que les analyses proposées ci-dessus, afin de les visualiser et les comparer. Je me référerai à ce tableau par la suite, lorsque je tenterai de trouver un cadre conceptuel de durabilité forte qui permette de répondre aux enjeux de la crise écologique.

Enfin, un aspect qui n'est abordé que très rapidement par Dobson dans son article, mais qu'on pourrait éventuellement supputer sur la base des catégories choisies dans le tableau, est celui de la croissance économique au sein du développement durable. En effet, Bourg et Fragnière (2014) remarquent que « *les débats autour de l'interprétation à donner au concept de développement durable ont un lien direct avec la question de la croissance économique [...] plus on se rapproche de la conception forte, plus les effets de la croissance économique sont mis en cause* » (p. 441). S'ils relèvent ensuite que le principe de découplage a été mis en avant, au moins depuis 1972, comme solution à cette relation inverse (p. 441), les études récentes montrent que « *growth has not been decoupled from resource consumption and environmental pressures and is not likely to become so* » (European Environment Agency, 2021, citant Parrique et al., 2019 ; Hickel & Kallis, 2020 ; Wiedmann et al., 2020). Les auteurs concluent que l'idée d'un état stationnaire représente probablement le débouché de la durabilité forte, ce qui est probablement ce vers quoi Dobson se dirige également. En effet, celui-ci oppose la vision de Daly dans laquelle « *it is the remaining natural capital that now plays the role of limiting factor* » (Daly, 1995, p. 50 in Dobson, 1996, p. 411) à celle du rapport Brundtland qui, comme cité précédemment, ne considère que les limites imposées par l'état de la technologie et l'organisation sociale autour des ressources naturelles. Il conclut que ces deux visions « *neatly summarise the fundamental distinctions at work in the conceptions of environmental sustainability in Columns A [Brundtland] and B [Daly]* » (Dobson, 1996, p. 412).

Tableau 2 – Représentation des différentes conceptions de la durabilité et du développement durable, sur la base du tableau de Dobson (1996). Tous les éléments en anglais ainsi que la dernière colonne ("Beckerman") proviennent de Dobson, la dernière ligne (Durabilité) est adaptée de Theys (2020) et la première colonne (Solow) est tirée de Bourg et Fragnière (2014).

	Solow	A	B	C	D	"Beckerman"
What to sustain?	Capacité productive uniquement	Total capital (human-made and natural)	Critical natural capital: e.g. 'ecological processes'	Irreversible natural capital	'units of significance'	L'état exact et inchangé de la nature
Why?	-	Human welfare (material)	Human welfare (material and aesthetic)	Human welfare (material and aesthetic) and obligations to nature	Obligations to nature	-
Object(s) of concern	-	1,3,2,4	1,2,3,4	(1,5),(2,6)	(5,1),(6,2)	-
Primary	-		5,6	3,4	3,4	-
Secondary	-					-
Substitutability between human-made and natural capital	-	Considerable	Not between human-made capital and critical natural capital	Not between human-made capital and irreversible natural capital	Eschews the substitutability debate	-
Durabilité	Très faible	Faible	Forte	Forte	Extrêmement forte	Absurdement forte

Key to numbers:

1 = present generation human needs
2 = future generation human needs

3 = present generation human wants
4 = future generation human wants

5 = presentation generation non-human needs
6 = future generation non-human needs

2.5 L'échec du développement durable à soutenabilité faible

Constat partagé et recherche de causes

Le tableau proposé par Dobson, repris et détaillé dans le chapitre précédent (Tableau 2), montre que le travail sur les distinctions fondamentales entre durabilités faibles et fortes était déjà bien engagé dans les années 1990. Au niveau économique, Theys avance que « *tous les éléments de la controverse entre soutenabilités faible et forte étaient pratiquement sur la table dès les années 1970* » (Theys & Guimont, 2019, p. 3), en particulier grâce au courant de l'économie écologique. Pourtant, le développement durable n'aura pas permis de résoudre les problèmes auquel il se proposait de trouver des solutions. Godard (2015) parle de quarante ans de production

de textes, de projets de lois et de plans, d'ONG et d'experts qui se sont agités sans que cela ne permette « *d'aller très loin dans la coordination internationale sur les principaux enjeux planétaires* » (p. 133), concluant que « *on a fait trop peu, trop tard, tout en faisant croire qu'on faisait beaucoup* » (p. 134). Theys, quant à lui, conclut que « *[trente] années de pratiques du développement durable [...] ont été impuissantes à inverser les tendances vers un développement non durable* » (Theys & Guimont, 2019, p. 2).

Si le constat est clair et partagé, les causes de cet échec ne sont pas semblables pour tout le monde, même si des axes communs se dégagent. Pour Godard (2015), « *les États, du Nord comme du Sud, ne sont pas prêts à faire ce que demandent les engagements qu'ils prennent, bien que ces derniers ne soient pas eux-mêmes suffisants* » (p. 134), identifiant autant le problème de la mise en œuvre que de l'ambition des objectifs. Pour Muraca et Döring (2018), reprenant les critiques initiales et propositions de Goergescu-Roegen, ainsi que les arguments principaux du mouvement actuel de la décroissance, c'est le fait que le développement durable ait permis au discours sur la durabilité de passer d'une critique de la croissance à une considération de celle-ci comme étant « *not only [...] at the center of sustainability efforts, but also [...] the core that allows for environmental and social policies to take place* » (p. 339), et ceci au moins depuis la publication du rapport Brundtland. Pour Theys, enfin, c'est d'abord la difficulté à opérationnaliser le développement durable qui est en cause, laissant ainsi « *une large place à l'ambiguïté* » (Theys & Guimont, 2019, p. 3), mais surtout le choix de poursuivre depuis trente ans une version de soutenabilité faible (p. 6). En effet, l'auteur discerne, au moins depuis 2010, deux conceptions du développement durable. La conception *procédurale*, tout d'abord, qu'il associe à la durabilité faible, dans laquelle « *le développement durable n'est pas un contenu défini a priori, mais plutôt un "contenant", un ensemble de procédures [...] avec comme objectif de permettre des compromis acceptables par tous [...] [dans lequel] les objectifs ne sont pas donnés a priori, ils se construisent "en marchant"* » (Theys & Guimont, 2019, p. 9). Il donne en exemple de celle-ci les Agendas 21, dont on a vu précédemment l'importance pour les plans climat. Ensuite, la conception *substantive*, qu'il associe à la durabilité forte, dans laquelle « *le développement durable a un contenu substantif, il a sa grammaire spécifique, un ensemble de conditions qui doivent en principe permettre d'atteindre les objectifs fixés par le rapport Brundtland* » (p. 9). Parmi les nombreuses caractéristiques que lui associe l'auteur, on peut noter (p. 9-10): la priorité donnée aux ressources critiques pour les générations futures (colonne B du Tableau 2) et aux besoins essentiels des plus vulnérables ; le passage d'une profitabilité à court terme à une viabilité et productivité globale à long terme ; une efficacité distributive de long terme et une conception élargie du bien-être et de la richesse ; une autre mesure de la croissance (mais pas forcément la remise en question de celle-ci). Theys note plus loin que la publication du rapport Brundtland et la tenue de la conférence de

Rio se sont « *plutôt traduites par une interprétation très souple et procédurale des principes du développement durable* » (p. 15), au moins pendant les années 1990, accompagnée par « *une dilution de son message et [...] l'oubli de quelques-unes de ses recommandations essentielles* » (p. 16). De manière similaire, Zaccai relève que « *dans la pratique en tout cas, quand des formes de développement durable ont été instaurées, c'est dans une très grande majorité dans une optique de soutenabilité faible* » (Zaccai in Bourg & Papaux, 2015, Développement Durable). Ce même auteur note également que le développement durable a toujours placé les humains au centre de sa réflexion, dans une approche d'inspiration utilitariste, faisant du respect de l'environnement un instrument et non une valeur en soi.

Ainsi, même si le développement durable avait posé la majorité des questions essentielles à la sortie de la non-durabilité constatée et croissante, et cela avant même sa formulation officielle par le rapport Brundtland, grâce à l'écodéveloppement notamment, c'est une version de soutenabilité faible qui a dominé la scène internationale depuis les années 1990 et dont l'échec est aujourd'hui largement reconnu. Il convient alors d'aller puiser dans les débats ayant permis l'émergence et la consolidation des visions se situant bien au-delà de la colonne A du Tableau 2, afin d'ouvrir d'autres voies conceptuelles permettant de mener vers une société durable. Ces approches de durabilité forte constituent le sujet des pages qui suivent.

La durabilité forte

2.6 Le choix de ne pas traiter de l'économie écologique

Le premier champ de recherche qui est communément cité lorsque l'on parle des origines de la notion de durabilité forte est celui de l'*économie écologique*. Comme le relève Lejeune, ce concept « *surgit d'un débat entre quelques économistes de l'environnement suite à la publication [...] en 1988 [...] de *Blueprint for a green economy*, [...] plus communément appelé le rapport *Pearce* » (Lejeune et Guimont, 2019, p. 2). Le contenu de ces débats va créer une scission au sein de la discipline, opposant l'économie de l'environnement, qui prône une substituabilité des capitaux naturels par les capitaux manufacturés, correspondant à une conception de durabilité faible, à l'économie écologique, défendant leur complémentarité (p. 2). En effet, selon Boisvert, c'est cette idée de *substituabilité limitée* qui constitue le socle commun de l'économie écologique, soit la reconnaissance du caractère irremplaçable de certains éléments ou aspects de l'environnement naturel, amenant l'hypothèse de l'existence d'un seuil de *capital naturel critique*, en dessous duquel on ne pourrait pas descendre (Boisvert et al., 2020, p. 4), comme exemplifié dans la colonne B du Tableau 2.*

Néanmoins, dans le cadre de ce travail de mémoire, j'ai finalement choisi de ne pas aborder ce champ, même s'il a contribué et continue de fournir des apports substantiels au concept de durabilité. Cette décision est fondée sur trois arguments principaux. Premièrement, comme le relève Boisvert, la notion de durabilité forte en économie écologique « *n'implique pas nécessairement de posture radicale, ne présume pas du niveau auquel devraient être fixées les limites ni de la manière dont il faudrait (re)penser l'activité économique pour l'inscrire dans ces limites* » (Boisvert et al., 2020, p. 4). En effet, l'auteur pointe plutôt le doigt dans la direction des nombreuses hétérodoxies économiques qui ont investi l'environnement et traitent aujourd'hui de la crise écologique, citant de manière non-exhaustive la décroissance et l'acroissance au Nord, le post-développement et la pensée décoloniale au Sud, les réflexions sur les limites et la résilience, les études de la transition, les travaux d'inspiration marxiste traitant de la rupture de l'échange métabolique entre êtres humains et non-humains ou encore le capitalocène (p. 8). La distanciation prise par l'auteur par rapport à la notion de durabilité forte, tout comme la grande variété de courants proposant des analyses critiques intéressantes qu'elle mentionne, me portent à croire que ce champ requiert une attention épistémologique et une exploration interne dont l'ampleur dépasse le cadre de ce mémoire.

Secondement, car la notion de capital naturel, dont la substituabilité limitée a été identifiée précédemment comme socle de l'économie écologique, « *suppose qu'il existe une métrique*

commune à tous les éléments qui composent la nature » (Boisvert et al., 2020, p. 5), pouvant être exprimée sous la forme de *capital*, ce qui « *est loin d'être neutre en termes de représentations* » (p. 5). En effet, continue l'auteur, si l'on s'interroge « *sur les stocks de capital à transmettre aux générations futures pour leur assurer un certain niveau de bien-être, il n'est assurément pas question de préserver la nature pour elle-même* » (p. 5). Pourtant, que ce soit au sein des réflexions de l'IUCN en 1980 et 1991 sur le besoin d'une nouvelle éthique de la nature ou de la classification de Dobson, reprise au Tableau 2, il semble essentiel de faire appel à des réflexions quant aux représentations que les sociétés humaines se font de la nature et les relations qu'elles entretiennent avec elle afin de proposer des pistes suffisamment rigoureuses pour faire face à la crise écologique, ce qui « *n'est pas le cœur de métier de l'économie et des économistes* » (p. 13).

Enfin, certains aspects déjà mentionnés précédemment, telle que la réflexion sur l'articulation entre besoins et désirs humains face aux besoins non-humains, et d'autres qui seront abordés au cours de la discussion du chapitre 3, telle que la prise en compte des impacts de nos sociétés occidentales sur des populations et territoires éloignés physiquement et temporellement, sont non-seulement abordés au sein de l'économie écologique au sens large mais également dans d'autres champs de recherche, tel que celui de la philosophie de la justice par exemple. Au sein de la pelote que constitue la notion de durabilité, dénouer ces fils ne peut, selon moi, se limiter à une simple mention de ces approches et demande une exploration qui, cette fois-ci, dépasse non-seulement le cadre de ce mémoire mais également celui de l'économie écologique.

Je me bornerai alors à noter que les différents courants susmentionnés mériteraient d'être approfondis afin d'enrichir les propositions et les analyses qui seront présentées dans la suite de ce mémoire.

2.7 L'éthique environnementale

Sources et textes fondateurs

Le second champ de recherche qui est communément cité lorsque l'on parle des origines de la notion de *durabilité forte* est celui de l'éthique environnementale. Beau (2019) retrace ses origines au début des années 1970 (p. 3), dont le texte de Routley (1973) dénonçant la notion de *chauvinisme humain fondamental*, cité précédemment au point 2.2, en constitue un des éléments fondateurs. Différents sous-courants de pensée se développent ensuite, tentant de formuler des réponses à « *la question de savoir comment dépasser l'anthropocentrisme étroit qui caractérise les théories morales de l'Occident moderne* » (Beau, 2019, p. 3). On peut citer, à la suite de Beau mais aussi, et surtout, de Hess (2013), qui en a établi une analyse détaillée : Norton (1984), qui

propose la combinaison d'un anthropocentrisme faible (se basant certes toujours sur les préférences humaines mais uniquement celles étant réfléchies, i.e. qui ont été passées au-travers d'une évaluation morale et rationnelle) à un non-individualisme (permettant de sortir de la focalisation de l'éthique occidentale dominante sur la satisfaction des intérêts des individus pour considérer au contraire les intérêts des générations, et éliminer la problématique de la non-identité de Parfit) ; le pathocentrisme de Regan (1983), qui défend l'entrée, dans la communauté morale, des animaux, de par leur possession d'une valeur intrinsèque provenant de leur capacités cognitives et de leur sensibilité (manifestée par la souffrance), et s'oppose fortement aux utilitaristes comme Singer, tout comme aux contractualistes comme Rawls ; le biocentrisme de Taylor (1981), qui élargit lui la communauté morale à tous les êtres vivants (y compris les plantes mais pas les écosystèmes), au titre qu'ils sont des centres téléologiques de vie, i.e. qu'ils possèdent un bien propre qui a une valeur intrinsèque, et que la poursuite de celui-ci constitue une fin pour eux-mêmes et non uniquement pour l'agent moral (l'humain) ; l'écocentrisme naturaliste de Rolston III (1993), qui fait un pas supplémentaire dans la notion de valeur intrinsèque de la nature, affirmant que celle-ci préexiste la reconnaissance par un être humain, qu'elle n'est donc pas seulement subjective mais objective, à tous les niveaux, et que cela vaut autant pour les animaux, les plantes mais aussi les espèces, les écosystèmes, la Terre et la nature à l'échelle de l'univers, étant toutes des systèmes créateurs de valeurs ; l'écocentrisme holiste de Callicott (1995), qui se propose de dépasser le dualisme humain/nature de la modernité et replace la valeur dans l'intégrité dynamique des communautés biotiques (i.e. que celle-ci peut être perturbée mais que cela doit se faire à des échelles de temps et d'espace « normales »), communautés au sein desquelles l'humain est inséré dès le départ ; ou encore l'écoféminisme de Plumwood (1993), qui met à jour dualismes et dominations, proposant le concept de nature comme altérité et « *s'efforçant de penser l'autre en relation, connecté à soi, sans lui dénier toutefois une existence propre* » (Hess, 2013, p. 353).

Se distinguer du cadre dominant de l'anthropocentrisme utilitariste

Ainsi, certain·e·s de ces aut·rice·eur·s, en particulier à partir de la fin des années 1980, souhaitent que l'éthique environnementale, en premier lieu, « *se [distingue] des théories morales anthropocentrées et utilitaristes* » (Lejeune, 2019, p. 6), ces dernières revenant à penser ce qui n'est pas humain uniquement à l'aune de ce qu'il nous (r)apporte, et à considérer l'action morale comme étant celle qui maximise la somme du plaisir (i.e. de la satisfaction des intérêts) des humain·e·s, selon un calcul comptable dans lequel la satisfaction des intérêts de un·e·s peut tout à fait compenser la non satisfaction des intérêts des autres. Cela est particulièrement crucial car l'approche anthropocentrique utilitariste constitue le cadre éthique général de la non-durabilité et

de la durabilité faible (Beau, 2019, p. 4), mais aussi de certaines approches de durabilité forte, telle que celle des courants pragmatistes de l'économie écologique (Lejeune, 2019, p. 11). L'éthique environnementale est néanmoins critiquée dès la fin des années 1980 pour sa difficulté à « *peser véritablement sur les politiques écologiques et à se traduire pratiquement par des mesures en faveur de la protection de l'environnement* » (Beau, 2019, p. 3). Norton met en cause la « *radicalité théorique [...] à la fois trop clivante et trop éloignée des oppositions politiques réelles pour peser dans l'espace public des sociétés démocratiques* » (in Beau, 2019, p. 3) de son décentrement de la morale des êtres humains vers les animaux, les plantes, les écosystèmes, etc.

Le pluralisme moral et le modèle de décision discursif de Norton

En contrepied d'une position théorique non-anthropocentrée qu'il juge trop radicale, Norton prône plutôt un pluralisme moral, à savoir la reconnaissance de plusieurs systèmes de valeurs au sein du débat démocratique – et donc de plusieurs types de valeur accordée à la nature – et un modèle de décision discursif, au sein duquel les sciences de l'écologie prendraient un rôle informationnel (Lejeune, 2019, p. 7). Cette approche mérite particulièrement d'être analysée de manière critique dans le cadre de la réflexion sur les réponses démocratiques à la crise écologique, exemplifiées au sein de ce mémoire par les plans climat, car des versions plus ou moins ambitieuses de celle-ci semblent être mobilisées de manière croissante ces dernières années par les politiques publiques, que ce soit au sein de projets urbains durables de gouvernements locaux (Villalba & Lejeune, 2015) de la *Convention Citoyenne pour le Climat* au niveau national en France, qui s'est terminée le 21 juin 2020 (Convention Citoyenne pour le Climat, 2021), des assemblées citoyennes tirées au sort en République d'Irlande, dont celle de 2017 a débattu du climat (Courant, 2020), ou au sein de territoires hybrides comme lors de l'élaboration d'une charte de la transition écologique pour le Grand Genève (Grand Genève, s. d.). Même d'un point de vue des militant·e·s pour le climat ayant les objectifs les plus ambitieux, tel·le·s qu'Extinction Rebellion qui appellent à la neutralité carbone à 2025, le recours à ce genre de dispositifs est central. En effet, la dernière de leurs trois revendications est consacrée à « *des assemblées citoyennes locales, cantonales, nationales et internationales fondées sur des formes plus robustes de démocratie participative* » (Extinction Rebellion CH, 2021).

Pourtant, les résultats des premières expériences formelles étudiées sont plutôt décevants, Lejeune (2019) concluant pour l'exemple de l'écoquartier de l'Union à Lille que « *les espaces de participation observés [...] ne permettent pas d'élaborer des débats sur les implications politiques et sociales de la finitude et des irréversibilités environnementales* » (p. 10), les formes de participation choisies évitant les confrontations trop directes et « *[dissolvant] progressivement les*

propositions les plus radicales des militants » (Villalba & Lejeune, 2015, p. 410-411). Courant, quant à lui, tire de l'exemple irlandais que « *faire délibérer des panels tirés au sort pour "sauver la planète" ne va pas de soi, les enjeux sociétaux [e.g. le mariage homosexuel ou l'avortement] semblant avoir eu plus de succès politique dans la République d'Irlande marquée par sa tradition catholique* » (Courant, 2020, p. 489), constatant des mesures produites sur le thème du climat qu'il « *serait irréaliste de penser qu'elles sont suffisantes face à l'enjeu, d'autant plus qu'elles en restent à de vagues recommandations* » (p. 494). Quant à la Convention Citoyenne pour le Climat, l'analyse des 150 propositions n'a pas encore été faite par l'auteur, qui informe qu'elle sera le sujet d'un prochain article. Néanmoins, un passage rapide sur celles-ci révèle une ambition conséquente de la part des citoyen·ne·s impliqué·e·s dans les outils proposés, allant bien au-delà de la plupart des plans climat provenant de gouvernements, mais restant tout de même en-deçà des plans proposés par les groupes d'activistes du climat (e.g. Climatestrike Switzerland, 2021). On y retrouve, par exemple, une obligation d'affichage de l'impact carbone des produits, une régulation de la publicité, l'ajout d'un bilan carbone dans les bilan comptable des entreprises, la sortie de l'usage individuel de la voiture, l'obligation de rénovation énergétique globale des bâtiments ou encore la notion de législation sur l'écocide (Convention Citoyenne pour le Climat, 2021). Pourtant, ces propositions semblent avoir déjà été revues à la baisse par le gouvernement français, les médias et ONG ayant parlé abondamment, à la fin de l'année 2020, d'un « *détricotage* » de celles-ci (e.g. L'Obs, 2020 ; Combe, 2020, d'Allens, 2020). Si cela ne remet pas nécessairement en cause le processus en lui-même, on peut se demander si les résultats de celui-ci sont recevables par les gouvernements en place lorsqu'ils diffèrent trop des directions politiques déjà engagées. En effet, comme mentionné au point 2.3 à propos de la stratégie de l'IUCN de 1980, ces dispositifs reviendraient alors à justifier la continuation de politiques molles au sujet de l'environnement, formulée ici par Courant comme le fait de donner « *un "verniss démocratique" et l'image d'une forme "d'onction populaire" à des options politiques prédéterminées* » (Courant, 2020, p. 504).

Les aut·rice·eur·s mentionnent plusieurs raisons expliquant la difficulté des procédures délibératives à traiter de la crise écologique, parmi lesquelles la notion du *cadre* paraît particulièrement prégnante. Sans entrer dans les détails, Courant relève une « *forte division du travail délibératif* » (p. 491), avec au moins huit rôles prédéterminés dans ces dispositifs, dont la tâche est d'organiser, encadrer, informer et monitorer le débat des citoyen·ne·s, laissant à ces dernier·e·s « *une marge de manœuvre restreinte* » (p. 491). En particulier, les politicien·ne·s (qui initient le projet), le secrétariat (membres de l'administration en charge du projet), la *Chair* (qui préside les débats) et l'*Expert Advisory Group* (qui propose les expert·e·s) ont un pouvoir considérable sur « *les sujets considérés "légitimes" ou "rationnels" [...] créant de fait un espace*

de "ce qui est pensable" » (p. 491). Mazeaud et Nonjon, quant à elles, relèvent que la professionnalisation de la participation a focalisé les dispositifs sur la résolution du *comment*, délaissant le *pour quoi* (in Lejeune, 2019, p. 10), ce que Courant constate également dans ses deux terrains, rapportant que :

« Ni en Irlande ni en France, les tirés au sort n'ont été interrogés sur des changements de paradigmes profonds et fortement controversés, impliquant des choix clairement distincts d'orientations politiques, comme par exemple la sortie du capitalisme ou de la mondialisation. »

(Courant, 2020, p. 504)

Quant au pluralisme moral proposé par Norton, aux côtés du processus de délibération, Lejeune (2019) note qu'il est bien présent mais que « *le consensus politique [...] ne se vérifie pas* » (p. 11), des conflits de valeurs presque indépassables menant à la confrontation d'utopies écologiques, dont les propositions sont « *décontextualisées des contraintes environnementales [...] [et] relativisent les conséquences sociales et territoriales de la réalité biogéophysique de l'environnement* » (p. 11). Ainsi, « *la construction d'un accord politique sur les éléments de la nature qu'une communauté désire "projeter dans le futur"* » (Norton, 2003, in Beau, 2019, p. 4) – ce qui me semble représenter non-seulement une volonté légitime d'un point de vue de durabilité forte mais également une voie particulièrement démocratique pour la prise de décisions impliquant des changements de modes de vie conséquentes – ne semble pas être possible au sein d'un groupe dont les visions du monde sont trop éloignées. Pire encore, c'est le projet politique développementaliste qui finirait par l'emporter dans ces dispositifs (Renouard, 2015 in Lejeune, 2019, p. 11), ceux-ci empêchant également de penser d'autres horizons possibles que ceux promus par le néolibéralisme (Berdoulay & Soubeyran, 2015, in Lejeune, 2019, p. 11). En d'autres termes, je dirais que, à défaut de pouvoir se mettre d'accord sur le *quoi* (une société du futur réellement durable), on finit par se mettre d'accord sur le *comment* (des politiques publiques), reproduisant les schèmes de pensée dominants, ne proposant *in fine* que des améliorations à la marge. L'exemple de l'Irlande montre par ailleurs que cet écueil profite aux groupes responsables du cadrage, l'accent ayant été mis volontairement par ceux-ci sur « *les opportunités [...] les récits de situations gagnant-gagnant [pour l'industrie et l'économie] [...] [et] un "solutionnisme technologique" au détriment d'une critique du système productiviste, consumériste et capitaliste, ces mots n'étant d'ailleurs (quasiment) jamais prononcés* » (Courant, 2020, p. 495).

Si l'aspect délibératif de la proposition de Norton n'est clairement pas à écarter totalement pour les prises de décisions à venir, il me semble qu'on peut d'ores et déjà conclure qu'il mène le plus souvent à retomber dans des propositions de durabilité faible lorsqu'un pluralisme moral

irréconciliable est présent. Néanmoins, si les phénomènes d'acculturation qui apparaissent parfois au sein de ces dispositifs (Mermet & Salles, 2015, p. 343 ; Lejeune, 2020, p. 18a) permettent de transformer les systèmes de valeurs d'une majorité des participant·e·s, voire même des responsables du cadrage, cette approche pourrait alors constituer une méthode d'une grande richesse. Cela semble être en particulier le cas sur les territoires de gouvernements locaux, dont la taille, la population mais aussi la culture et l'histoire communes me paraissent permettre potentiellement l'approbation généralisée et la transmission de nouvelles valeurs collectives. La proposition faite par Plumwood et Sanchez, qui sera détaillée plus loin, semble d'ailleurs être compatible avec cette stratégie.

L'insistance de Norton pour trouver un terrain de discussion avec les économistes et ne pas laisser l'éthique de l'environnement – et la pensée de la durabilité (très) forte s'enfermer plus encore dans une tour d'ivoire académique – n'est pas anodine, même si, trente ans plus tard, certaines des concessions faites par l'auteur, telle que le pluralisme moral au sein du débat démocratique vu ci-dessus, me semblent avoir contribué à la prolongation de l'inaction. En effet, Beau (2019) note que les tenant·e·s de la durabilité très faible et de la non-durabilité, comme Solow, s'accordent volontiers à ne pas aborder la question de la préservation de la nature sous l'angle de la durabilité, mais de lui préférer uniquement une analyse économique (p. 5). En conséquence, si ceux qui tentent de penser la nature d'une manière différente que dans un rapport de valorisation économique refusent de dialoguer avec les économistes, même les plus modérés, une sorte d'*accord objectif* se met en place, dont les dangers pour la portée pratique de l'éthique de l'environnement, mais aussi de la durabilité forte dans son ensemble, apparaissent alors d'autant plus clairement :

« Il y a là une manière de renvoyer chacun à la tâche qui serait la sienne : aux économistes, la réflexion sur les façons de rendre le développement des sociétés humaines « durable » ; aux éthiciens, le travail conceptuel visant à mettre au jour des raisons non économiques de préserver des pans de nature sauvage. Mais, n'est-ce pas là aussi une manière assez commode de rendre parfaitement inoffensive la critique des modes de développement des sociétés contemporaines portée par ces philosophes depuis les années 1970 ? L'éthique environnementale peut-elle ainsi réellement se contenter de penser la valeur des espaces épargnés par le déploiement des activités industrielles ? »

(Beau, 2019, p. 5)

Dépasser les dualismes constitutants de la modernité

En parallèle, avec Callicott et Plumwood notamment, ce nouveau champ s'attèle aussi à questionner et dépasser de nombreux dualismes constitutants de la modernité, plaçant d'un côté les objets, la réalité de la matière physique, le corps, la nature et, de l'autre côté, les sujets, la réalité immatérielle de la pensée, l'esprit, la culture, les humains·e·s. On peut noter au moins deux raisons à cette volonté de dépassement, toutes deux animées à la base par une réflexion sur ce qu'est la *nature* et qui, en conséquence, appelle à questionner ce que nous sommes, nous, les *êtres humains*, et les relations que nous entretenons avec celle-ci. Premièrement, Lejeune relève, à la suite de Dobson, qu'une partie de l'économie écologique au moins reproduit « *les fondements dualistes des sciences modernes et sélectionnent les représentations de la nature* » (Lejeune, 2019, p. 6), amenant à une approche mécaniste de la nature, dans laquelle elle est réduite à une donnée matérielle et inerte, que l'on peut quantifier et mesurer à partir de logiques mathématiques. Cette nature rationalisée est alors plus malléable, soumissible à des logiques d'évaluation entre préservation pour un usage futur et destruction pour un usage immédiat, mise à distance de toute émotion. Ainsi, conclut l'auteurice, « *ce rationalisme permet aux acteurs de maîtriser la nature, de s'inscrire vis-à-vis d'elle dans un rapport de domination et de subordination* » (p. 11), ce qui constitue tout un pan de la critique écoféministe du rôle de la révolution scientifique dans la crise écologique, porté notamment par Merchant, et tire également des parallèles avec la reconnaissance d'une oppression conjointe des femmes et de la nature (Luycks in Bourg & Papaux, 2015, *Écoféminisme*), issue d'un autre dualisme : homme/femme.

Secondement, Beau (2019) relève que les dualismes constitutants de la modernité, cités précédemment, ont amené à la construction culturelle et artificielle de l'idée de *wilderness*, soit la nature sauvage, intouchée, dont les êtres humains sont pour l'essentiel absent·e·s (p. 6). Cette conception d'une nature sanctuaire et sa prédominance dans les réflexions du XXe siècle (Beau in Bourg & Papaux, 2015, *Nature (ordinaire)*) pose divers problèmes, dont celui d'une protection néo-colonialiste de l'environnement par des outils comme l'air naturelle protégée qui, comme nous l'avons vu au point 2.3, devenait intenable à la fin du siècle, motivant l'IUCN à glisser vers le développement durable (Vivien, 2007, §9). En outre, les zones correspondant au qualificatif de *wilderness* étant de plus en plus réduites et peu nombreuses, la portée de la réflexion environnementale s'en trouve extrêmement limitée, ne pouvant embrasser « *l'immense majorité des espaces qui, parce qu'ils sont en contact avec les activités humaines, ne pourraient être considérés comme naturels* » (Beau in Bourg & Papaux, 2015, *Nature (ordinaire)*). À cela s'ajoute ce que l'auteur nomme une spatialisation restrictive, soit la considération que la *wilderness* pourrait être préservée au sein de *sanctuaires*, dont les espaces qui les entourent et les

interconnexions qui les lient sont complètement ignorés. La nature se retrouve alors non-seulement séparée définitivement des êtres humains – lesquels n’y sont admis·e·s que de passage, en touristes, chassant les populations natives qui y vivent depuis parfois des milliers d’années à l’extérieur des limites de ces sanctuaires de *wilderness* – mais également réduite à n’être que cet autre, certes grandiose mais lointain, inaccessible pour la plupart, reléguant tout ce qui n’est pas sauvage au second plan, que ce soit en termes de préservation – où les terres vierges et les espèces menacées charismatiques sont propulsées sur le devant de la scène médiatique, alors que la nature plus ordinaire est laissée de côté, voire même dénigrée – ou en termes de communauté morale. En effet, Plumwood avance que c’est justement parce que les éthiques du respect de la *wilderness* en sont restées à un cadre dualiste qu’elles « *ne pouvaient pas s’appliquer aux relations communes entre les hommes et la nature* » (Plumwood, 1998, p. 671 in Beau, 2019, p. 6).

Émergence des éthiques relationnelles de la nature

Un des résultats de ce débat sur la *wilderness* est l’émergence de ce que Beau (2019) décrit comme des éthiques relationnelles de la nature, qui permettent de prendre en considération les relations communes entre les hommes et la nature (p. 6). Cette nature ordinaire prend alors pour certain·e·s la dénomination de *wildness* (en opposition à *wilderness*), soit la nature pouvant être trouvée n’importe où, « *in the seemingly tame fields and woodlots of Massachusetts, in the cracks of a Manhattan sidewalk, or even in the cells of our own bodies* » (Callicott & Nelson, 1998, p. 495). Il est intéressant de noter que *wildness* commence aussi à décrire, à cette époque, une qualité de l’esprit, permettant de percevoir la *wilderness* n’importe où sur terre, soulignant qu’une renégociation de notre rapport à la nature devra peut-être prendre un caractère actif, un changement volontaire de posture afin d’observer nos présupposés et de les déconstruire. Le poète Gary Snyder sera largement cité à ce propos pour son intervention dans le New York Times du 18 septembre 1994 :

« A person with a clear heart and open mind can experience the wilderness anywhere on earth. It is a quality of one's own consciousness. The planet is a wild place and always will be. »

(Snyder, 1994, in Callicott & Nelson, 1998, p. 495).

Au sein de ces nouvelles éthiques, Callicott, tout d’abord, propose une *durabilité écologique* permettant d’envisager « *(re)inhabiting nature symbiotically [...] [trying] to maintain or reestablish [...] a human harmony with nature, a mutually beneficial relationship between Homo sapiens and the ecosystems human beings inhabit* » (Callicott & Nelson, 1998, p. 15). Plus spécifiquement, l’auteur décrit vouloir que le développement durable signifie « *le développement*

d'une activité économique humaine qui est limitée par des exigences écologiques [...] qui ne compromet pas gravement l'intégrité écologique ; et, idéalement, [...] qui améliore la santé des écosystèmes » (Callicott & Nelson, 1998, p. 355 in Beau, 2019, p. 7).

Merchant (2003), quant à elle, propose de « *think of ourselves not as dominant over nature (controlling and managing a passive, external nature) or of nature as dominant over us (casting humans as victims of an unpredictable, violent nature) but rather in dynamic relationship to nature as its partner* » (p. 6), prônant une coopération entre les communautés d'êtres humains et d'êtres non-humains sur la base de cinq préceptes : 1) l'équité entre les communautés humaines et non humaines ; 2) la considération morale pour les humains et les autres espèces ; 3) le respect de la diversité culturelle et de la biodiversité ; 4) l'inclusion des femmes, des minorités et de la nature non-humaine dans le code de responsabilité éthique ; 5) une gestion écologiquement saine, compatible avec la santé continue des communautés humaines et non humaines (p. 211).

Enfin, Plumwood fonde en grande partie son éthique relationnelle à la suite d'une rencontre quasi-mortelle avec un crocodile dans le bush australien en février 1985, dont elle survivra de justesse. Lors de cette expérience, qu'elle relate dans un article intitulé *Being Prey* (Plumwood, 2000), elle décrit un décentrement de sa conscience, son « *subjectively centered framework capable of sustaining action and purpose [viewing] the world "from the inside", structured to sustain the concept of a continuing, narrative self* » (p. 131) ne pouvant soudainement plus être en adéquation avec la réalité de cette situation extrême. À ce cadre de pensée dominé par l'égo, vu de l'intérieur, elle accède pour la première fois à la perception d'un monde « *"from the outside," [...] a world no longer my own [...] that would go on without me, indifferent to my will and struggle, to my life or death* » (p. 132). Hess (2013) note que la reconnaissance de cet « *autre de la nature avec lequel nous sommes amenés à vivre dans une relation mutuelle* » (p. 351), ici non-seulement incarné par le crocodile mais, bien plus vaste, englobant tout le *monde vu de l'extérieur* perçu par Plumwood, est sous-jacente à toute l'éthique de l'autrice. Cette altérité constituée par la nature n'est, pour Plumwood, ni radicalement différente du soi (comme le proposait Reed), ni identique au soi (comme le proposait Næss), mais constituée à la fois de continuité et de différence, s'efforçant « *de penser l'autre en relation, connecté à soi, sans lui dénier toutefois une existence propre* » (p. 352-3). Ce faisant, souligne Hess (2013), elle s'oppose non-seulement aux théories utilitaristes – qui opèrent *grosso modo* en considérant l'autre de la nature comme radicalement différent – mais aussi aux morales déontologiques comme celles de Rawls et Kant, ainsi que toutes celles visant à étendre la communauté morale aux autres êtres, celles-ci se basant sur une incorporation de l'autre à soi ou, autrement dit, de considérer l'autre *comme s'il était soi* (p. 357-8). En effet, « *l'universalisation visée par ces deux types de morales est contraire à la singularité de la relation à l'autre* » (p. 357). Ainsi, Plumwood développe une éthique des vertus, dans

laquelle « *il incombe aux humains de vivre en étant conscients de l'autre de la nature avec lequel chacun de nous est en relation, une altérité qui contribue activement à notre propre épanouissement* » (Hess, 2013, p. 358), dont la principale est la *solidarité*, qui permet de reconnaître les besoins de l'autre sans abandonner les siens propres, à condition de faire preuve d'une capacité de réflexion critique sur soi-même et sur ses allégeances culturelles, ainsi que d'une capacité d'empathie (p. 354).

Deux obstacles majeurs et les possibilités de les contourner

Néanmoins, les éthiques relationnelles se heurtent à au moins deux obstacles majeurs lorsqu'il est question de les mettre en pratique au sein de l'arène politique, notamment au sein de territoires décidant de leurs orientations futures. Premièrement, Beau relève que le contexte politico-économique dans lequel se sont déployées les critiques de la wilderness et de la mise sous cloche de la nature – dominé par l'esprit constructiviste et connexionniste du capitalisme vert – amenait à ne pouvoir faire partie que de l'un de deux camps, sans grande possibilité de nuance entre leurs positions extrêmes. Dans le premier camp, la reconnaissance d'une nature séparée de l'humain permettant de la protéger, au prix du renforcement du dualisme fondamental de la modernité et de l'exclusion de la nature ordinaire. Dans le second, le refus d'appréhender la nature comme une extériorité radicale, permettant de penser une critique des dualismes, mais au prix d'être assimilé à la vision d'une nature réseau, hybride, en perpétuel mouvement, une nature construite socialement, menant rapidement à une négation pure et simple de celle-ci (Beau, 2019, p. 8-9). Ainsi, « *si tout change, alors pourquoi s'opposer à quelque changement économique que ce soit ?* » (Neyrat in Beau, 2019, p. 8), menant la seconde position à ne plus pouvoir reconnaître de limites à la substituabilité et à la maîtrise humaine (p. 9).

Secondement – et c'est là un obstacle dont il semble difficile de se défaire complètement, au vu de la récurrence de celui-ci dans les débats entre les champs de l'éthique et de la politique – la réconciliation avec la nature de l'écocentrisme relationnel, celui de Callicott en particulier mais c'est une critique qui doit être considérée pour toutes les éthiques relationnelles, risquerait de manquer de mordant dans la pratique, n'opérant « *que dans le ciel des expériences cosmiques, flottant bien au-dessus des réalités matérielles de la crise écologique* » (p. 11).

En effet, lorsque Neyrat pose la question, volontairement provocante : « *pourquoi s'opposer à la transformation des parcs nationaux en terrains d'exploitation d'énergie extrême ?* » (Neyrat in Beau, 2019, p. 8), on ne peut nier qu'elle soulève le questionnement fondamental du partage de l'espace et des ressources entre les êtres humains et les non-humains, ainsi que les règles morales et systèmes de valeurs qui permettront, *in fine*, de décider des entités qui seront privilégiées, que

ce soit dans leur vie, leur bien-être, la satisfaction de leurs désirs, et ce dans une temporalité et une géographie plus ou moins étendue.

En réponse au premier obstacle, Beau (2019) remarque que les écocentrismes sont « *moins préoccupées par la valeur individuelle des êtres vivants que par le sort des communautés socioécologiques auxquelles appartiennent ces derniers* » (p. 9), ce qui est plus encore le cas pour les écocentrismes holistes qui tendent à des comportements individuels favorisant la santé de leur communauté (Hess in Beau, 2019, p. 10). Ainsi, même si la nature est forcément en mouvement permanent – défendre l'inverse revenant à une vision de durabilité absurdement forte, qui n'est tenable ni discursivement (Holland, 1994 in Dobson, 1996, p. 416), ni scientifiquement (e.g. Sprugel, 1991) – et que ses individus viennent à la vie et meurent, l'intégrité écologique de ses espaces peut être préservée, voire améliorée, sans qu'elle ne soit forcément valorisée que d'un point de vue anthropocentré. L'auteur précise ainsi que :

« L'écocentrisme bien conçu nous semble conduire au-delà du dualisme et permettre d'envisager la réintégration des humains dans le champ de la réflexion environnementale sans que celle-ci mène pour autant au recentrement de l'éthique sur les seuls humains. Or, cela est possible parce que ce retour des humains dans l'éthique environnementale est opéré par la description des relations multiples qu'ils nouent avec les animaux, les plantes et l'ensemble des êtres vivants et non vivants, autrement dit parce qu'il s'opère dans le cadre d'une approche relationnelle. C'est bien, en effet, la capacité constitutive donnée aux relations vis-à-vis des êtres moraux qui permet de penser la cohabitation d'un collectif sur un territoire d'une façon qui n'est plus étroitement anthropocentriste. »

(Beau, 2019, p. 10)

Quant au deuxième obstacle, l'auteur identifie que c'est à nouveau une lecture dualiste qui amène au problème sous-jacent de la séparation entre une interdépendance des humains et de la nature basée sur les affects, la psychologie, voire la spiritualité – qui caractériserait les approches des éthiques relationnelles – et une interdépendance basée sur les échanges de matière et d'énergie – dont se préoccuperaient principalement les représentant·e·s du courant fort de l'économie écologique (Beau, 2019, p. 11). Pourtant, c'est bien ces deux compréhensions qu'il faut faire converger afin d'adresser la problématique de la matérialité de la crise écologique, sans pourtant retomber dans les écueils des dualismes constituants de la modernité. Pour ce faire, l'auteur propose de s'intéresser à ce que la littérature considère comme l'un des chapitres les plus remarquables écrits par Plumwood, *Toward a materialist spirituality of place* (Plumwood, 2002, p. 218-235), que je mobilise et discute au chapitre suivant.

Chapitre 3 – Proposition écoféministe et native américaine

Avant de débiter ce chapitre, je me permets de noter que le propos de celui-ci étant construit en grande partie autour des traditions natives américaines, j'ai tenté de restituer au mieux et avec respect le sens des propos originaux, et d'éviter toute forme d'appropriation culturelle. À cette fin, les deux ouvrages de référence sélectionnés (Beck et al., 2004, Black Elk et al., 2004) ont été choisis spécialement pour leurs aut·rice·eur·s nati·ve·f·s américain·e·s, ainsi que pour leur volonté affichée de transmission de savoir, y compris à l'intention des non-nati·ve·f·s. Les textes de Sanchez, quant à eux, ont été écrits en ayant un lectorat occidental à l'esprit (Sanchez, 1989, p. 346), et l'autrice y mentionne spécifiquement la limite à ne pas dépasser afin de ne pas faire acte d'appropriation culturelle. En effet, dit-elle, si un rituel est reproduit par des non-nati·ve·f·s dans la langue originelle (Navajo, Lakota, Cherokee, etc.), en exécutant les mouvements traditionnels qui lui sont associés (par exemple pour une danse), alors cela consistera en une violation de la religion tribale (1993, p. 223). En revanche, il semble que l'étude des principes formant la base des spiritualités natives américaines et l'utilisation respectueuse de ceux-ci afin de mettre en place ses propres rituels, adaptés à leur contexte culturel, dans le but de modifier positivement notre relation à la nature, soit conseillé par l'autrice, étant la méthode qu'elle a elle-même employé dans les années 1980-90 au sein de ses workshops (1989, p. 351). Néanmoins, il me semble essentiel d'appeler à la précaution, en particulier si ces interprétations et mises en pratique sont faites en l'absence d'un·e représentant·e de la tradition mobilisée. Étant moi-même dans ce cas, je présente par avance mes plus sincères excuses pour toute mésinterprétation pouvant figurer au sein de ce mémoire.

Présentation des deux autrices et de leurs textes

3.1 Val Plumwood : vers une spiritualité matérialiste des territoires

Brève présentation de l'autrice

Comme mentionné précédemment, c'est dans la rencontre quasi-mortelle avec un crocodile en 1985 que Plumwood accède à un décentrement radical de sa conscience, représentant un point de pivot dans la construction de sa pensée. Pourtant, comme le rappelle Linder (2020, §6) dans une édition en français commentée du texte *Nature in the Active Voice* de l'autrice, cela faisait

déjà près de vingt ans qu'elle contribuait à dénoncer la discontinuité radicale entre mondes humains et naturels. En effet, co-auteurice avec Richard (Sylvan) Routley du texte publié au nom de celui-ci en 1973, dénonçant la notion de *chauvinisme humain fondamental* et posant les jalons de ce qui deviendra ensuite l'éthique environnementale, elle est considérée comme l'une des figures marquantes des humanités environnementales et une éminente écoféministe (Rose, 2013, p. 94), avec « *pas moins d'une centaine d'articles et plusieurs ouvrages, dont deux monographies qui ont fait date* » (Linder, 2020, §4), soient *Feminism and the Mastery of Nature* en 1993, puis *Environmental Culture : The ecological crisis of reason* en 2002, dont est tiré le chapitre 10 que je mobilise dans ce mémoire. Née à Terrey Hills dans le Nord de Sydney en 1939, elle obtient sa maîtrise universitaire en philosophie à l'Université de Sydney en 1966, puis occupe différents postes d'enseignement de manière intermittente en Australie ainsi qu'aux États-Unis, tenant à toujours conserver une indépendance académique. En 1991, elle reçoit son doctorat à la Australian National University, où elle fera partie du Centre for Resource and Environmental Studies jusqu'à son décès en 2008. Au-delà de son activité intellectuelle, Plumwood est également largement reconnue pour sa mise en pratique des principes qu'elle défendait, décrite comme étant une « *activist right to the end* » (Rose, 2013, p. 95). Routley et elle avaient notamment construit, de leurs propres mains et à l'aide de pierres de la région, la maison dans laquelle elle a habité toute sa vie dès les années 1970. C'est en ce même endroit de la Plumwood Mountain, dont elle a pris le nom en 1981 après son divorce, que son corps fût enterré dans un cercueil de carton, réalisant son souhait d'être « *[recycled back] into the land and its communities of earth others* » (Plumwood, 2002, p. 225-6).

Contexte de sa proposition et réception par ses pairs

L'auteurice développe ce dixième chapitre à la toute fin de son second ouvrage, *Environmental Culture : The ecological crisis of reason* (Plumwood, 2002), dont le point de départ est la constatation de l'incapacité de nos institutions politiques nationales et internationales à stopper la machine économique dans sa destruction normalisée de la biosphère. Face à cet état de fait, la philosophe australienne conclut que « *the Empire of Men over mere things, which some call modernity and others rationality, will topple along with the other empires* » (p. 236), cet empire étant aveuglé par l'illusion d'une autonomie par rapport à la nature, dont il dépend pour sa survie. Aux trois raisons invoquées dans les débats de la théorie environnementale pour cet échec de la raison, soient « *inadequate knowledge (ignorance), poor political structures (interest), or badly adapted and human-centered ethical, philosophical or spiritual worldviews (illusions)* » (p. 237), l'auteurice répond qu'on trouve au sein de chacune les racines du problème, et que « *these different*

elements work together and reinforce one another to create a larger ecologically irrational response that is embedded in the very framework and structure of our thought systems » (p. 237). En pratique, que ce soit au niveau économique, politique ou de la gouvernance, cela se manifeste par la domination d'un petit groupe de privilégiés (humains, riches, qui bénéficient du système actuel) sur le reste du vivant (humain·e·s comme non-humain·e·s), dont les décisions sont basées sur ce qui leur est profitable à court-terme, selon une "rationalité" qui mène *in fine* à un suicide pour le collectif (p. 236-237). Plumwood identifie que le sentiment d'éloignement (« *remoteness* ») et d'absence de responsabilité (« *irresponsability* ») par rapport à la nature sont renforcés dans le système dominant actuel, générant au sein de ce groupe privilégié un degré extrême d'illusions de désencastrement écologique (« *ecological disembodiedness* ») et d'invulnérabilité, les menant à être des sujets incompetents lorsqu'il s'agit de répondre aux réalités de la crise écologique (p. 237-238). Ainsi, l'autrice concluait, il y a vingt ans déjà :

« We need a cultural paradigm shift in many linked areas to adopt a partnership or dialogical model of relationships with nature in place of currently disabling centrist control. Ultimately our survival depends on our preparedness to undertake in many areas and at many levels a project of profound cultural remaking and renewal that addresses these failures of ecological rationality. [...] The historic task of cultural change is to resolve throughout the dominant culture the distortions of rationalist human/nature dualisms that deny our ecological embodiment and membership of the global ecological community. We must counter those maladaptive forms of reason that radically distance us from the non-human sphere and disguise or disappear our ecological embeddedness and vulnerability, in order to develop a communicative, place-sensitive culture which can situate humans ecologically and nonhumans ethically. »

(Plumwood, 2002, p. 238-239)

Le chapitre 10 de son ouvrage propose une voie qui pourrait permettre de guider ce changement de paradigme culturel, pointant vers des traditions indigènes des Amériques et d'Australie pour en inspirer la mise en pratique. Bien que l'autrice ne nomme pas ce chapitre comme étant spécifiquement la concrétisation de son projet philosophique, son collègue de l'Association for the Study of Literature and Environment (ASLE), Patrick Curry (2010) le mentionnait, à l'occasion d'un article célébrant la philosophe après son décès en 2009, comme étant le meilleur point de départ pour aborder la contribution de Plumwood, soit « *to reimagine and begin to refashion the spiritual as also material and the material as also spiritual* » (p. 9-10). Patsy Hallen, professeure à la Murdoch University de Perth, considérait dans la critique du livre que les chapitres 8 et 10 en étaient les plus éloquents (Hallen, 2002, p. 183), alors que Rémi Beau (2019) qualifie ce chapitre 10 de « *remarquable* » (p. 11). Long de dix-sept pages et divisé en six

parties, c'est l'un des plus brefs du livre, la moyenne se situant à vingt-deux pages par chapitre. Néanmoins, considérant la densité sémantique des écrits de Plumwood et le fait qu'elle reprend au sein de celui-ci nombre d'arguments développés dans les chapitres précédents, il représente un puit conséquent d'informations sur la pensée de l'autrice.

Au cours de ce chapitre, Plumwood propose les bases pour répondre au troisième point invoqué dans les débats de la théorie environnementale pour expliquer l'échec de la raison face à la crise écologique (« *badly adapted and human-centered ethical, philosophical or spiritual worldviews (illusions)* », Plumwood, 2002, p. 237), mais également, de manière plus large, pour guider un changement de paradigme culturel, en Occident en particulier. Dans ce but, elle propose de s'appuyer sur certaines formes spécifiques de spiritualités, car cette dernière est un point de départ important pour remettre en question l'ordre dominant, et de les passer au crible de l'analyse critique. Deux formes existantes historiquement et pouvant correspondre aux critères définis par l'autrice sont mentionnées au cours du chapitre, soient celle des aborigènes d'Australie, exemplifiée par les enseignements du philosophe Bill Neidjie, ainsi que celle des tribus natives d'Amérique du Nord, exemplifiée par les écrits de l'autrice Carol Lee Sanchez. Puisque la relation au monde des aborigènes d'Australie est décrite par Plumwood comme étant *place-centered* (p. 232), qu'elle considère cette relation au territoire comme étant trop extrême pour constituer un projet réalisable pour l'Occident (p. 232), et que la spiritualité des tribus natives d'Amérique du Nord est particulièrement digne d'attention (p. 224), en particulier pour résister à l'*hubris* et aux angles morts de la spiritualité chrétienne-rationaliste dominante (p. 224), il paraît judicieux d'étoffer la proposition de ce dixième chapitre en explorant les aspects conceptuels et appliqués de la spiritualité décrite par Sanchez.

3.2 Carol Lee Sanchez : la connexion sacrée en action

Brève présentation de l'autrice

Carol Lee Sanchez est citée nommément par Plumwood, au sein de son dixième chapitre, comme étant l'une des personnes ayant le mieux élaboré et théorisé les « *counter-centric spiritualities* » (Plumwood, 2002, p. 224), celles-ci correspondant au projet de spiritualité matérialiste du territoire pour l'Occident qu'avance Plumwood. Cette dernière présente Sanchez de manière très concise comme étant une autrice native américaine appartenant aux communautés Lakota et Laguna Pueblo. Elle ne cite également qu'un seul texte de Sanchez, intitulé *Animal, Vegetable, and Mineral: The Sacred Connection* et publié en 1993 dans un recueil de textes écoféministes intitulé *Ecofeminism and the sacred*, édité par Carol J. Adams (Adams, 1993). Pour

cause, celui-ci semble en effet constituer l'un des deux seuls textes académiques partagés sous forme écrite par Sanchez, la plupart de ses créations publiées étant dédiées à la poésie. En effet, l'autrice, née en 1934 à Albuquerque au Nouveau Mexique (Internet Public Library, 2021), se décrit d'abord comme poétesse et artiste visuelle avant d'ajouter essayiste, professeure et mère de trois enfants (Strom, 1998). Sa carrière académique s'est déroulée de 1976 à 1993, répartie entre cinq universités nord-américaines différentes, la majorité se situant en Californie, en particulier dans la baie de San Francisco. Elle y a enseigné au sein des programmes de « *American Studies, Ethnic Studies & Womens Studies, American Indian Studies* » (Strom, 1998). À l'issue de celle-ci, elle s'est retirée à Sedalia dans le Missouri, « *living in and renovating an 85-year-old Victorian farmhouse, growing vegetables, writing, painting, and taking long walks in the woods to meet the creature relatives in her new homeplace* » (Adams, 1993, p. 207). Elle est décédée en avril 2011, à l'âge de 77 ans (Sedalia Democrat, 2011). Un second texte, publié en 1989 dans le recueil *Weaving the Visions : New Patterns in Feminist Spirituality*, édité par Judith Plaskow et Carol P. Christ, nous apporte des éléments supplémentaires sur la mise en pratique de la spiritualité décrite par Sanchez. Intitulé *New World Tribal Communities: An Alternative Approach for Recreating Egalitarian Societies* (Sanchez, 1989), il constitue l'unique autre texte académique sur ce sujet qui semble avoir été publié par l'autrice.

Contexte et portée de ses propositions

Sanchez commence son texte de 1993 (celui cité par Plumwood), *Animal, Vegetable, and Mineral: The Sacred Connection*, en expliquant la raison de son existence, soit la demande faite par Adams, l'éditrice du livre, de détailler la conviction qu'elle avait partagée dans son texte de 1989 (non-cité par Plumwood mais que j'ajoute afin de détailler la proposition de Sanchez). Celle-ci était que les euro-américain·e·s, soient les habitant·e·s des Amériques descendant·e·s des colons, gaspillent les ressources naturelles et détruisent l'environnement car iels ne sont pas connecté·e·s spirituellement au territoire qu'iels habitent (Sanchez, 1989, p. 345-348). De plus, ajoute-t-elle, « *I do not believe one can merely graft environmental concerns upon the attitudes that have caused the plundering and polluting in the first place* » (Sanchez, 1993, p. 208), soulignant un point fondamental similaire à l'analyse de Plumwood : un changement de paradigme culturel est nécessaire. Afin d'opérer cela, Sanchez ne propose pas un nouveau système de solutions mais se base sur les cultures tribales méso-américaines pré-colonisation, dont les écosystèmes ont été endommagés et qui les ont restaurés, mettant en place des pratiques afin de s'assurer que les circonstances de leur destruction ne seraient plus jamais recrées. Ces cultures se sont ensuite établies en Amérique du Nord et ont transmis oralement leur savoir de génération

en génération, narrant au cours de cérémonies rituelles les principes sociaux et spirituels leur permettant de cheminer en harmonie (« *walk in harmony* ») avec leurs pairs et leur environnement, car le respect de ces principes leur permettait de prospérer « *more often than not* » (p. 210). L'objectif de l'auteurice est donc double : nous guider dans le développement d'attitudes qui replacent les activités quotidiennes dans le domaine du sacré, et créer un sentiment d'appartenance au territoire (« *sense of place* ») en s'enracinant spirituellement au sein de notre lieu de vie.

Ces propositions faites par Sanchez ne se limitent pas à une gymnastique de l'esprit. En effet, dans son texte de 1989, *New World Tribal Communities: An Alternative Approach for Recreating Egalitarian Societies*, elle relate plus en détails leur mise en application au sein de son cours universitaire sur les traditions orales, et sa biographie nous informe qu'elle les a aussi utilisées au sein de ses workshops en Europe en 1993 (Strom, 1998). Cela est fait dans le but explicite de fournir une voie « *for all non-Tribal Americans to acknowledge and become thoroughly familiar with the indigenous spiritual frameworks of this hemisphere and establish a connection to this land base where we were born* » (Sanchez, 1989, p. 346). On peut ajouter aux américain·ne·s, ici mentionné·e·s, les européen·ne·s, qu'elle nomme plus tôt dans l'article comme étant, tou·te·s deux, les victimes d'un « *ever-widening gulf between "daily life" and "spirituality"* » (Sanchez, 1989, p. 344), causé par l'avènement d'une communauté scientifique hautement sophistiquée ayant produit des technologies incontrôlables. Ce schisme entre ce qui est sacré et ce qui ne l'est pas, dans les sociétés contemporaines occidentales, est la source, selon l'auteurice, du sentiment de désespoir généralisé qui y règne, ses membres ne pouvant percevoir le sacré dans chaque aspect, aussi mondain soit-il, de la vie et, conséquemment, ne pouvant s'y connecter afin de « *walk in balance and harmony* » (Sanchez, 1989, p. 345). En réponse à cette problématique, elle expose le processus développé afin de permettre à ses étudiant·e·s non-nati·ve·f·s de comprendre les systèmes de fonctionnement des tribus et l'approche des aspects quotidiens de la vie dans un contexte spirituel. Puisque cela semblait être impossible par des méthodes d'enseignement habituelles, Sanchez a commencé à mettre en place une émulation, au sein de ses classes, de la création de tribus et de leurs traditions orales, en s'inspirant des textes qui étaient étudiés (Sanchez, 1989, p. 347). Cela l'a conduite à d'excellents résultats avec ses étudiant·e·s (p. 348), mais également à un travail de recherche au sein de sa propre culture, conversant avec des représentant·e·s de différentes tribus afin de comparer les systèmes de pensées et de formuler des principes généraux permettant de maintenir « *a coherent and cohesive Tribal social structure* » (p. 350). Cet article de 1989 relate brièvement cette double recherche-action, ainsi que les principes et méthodes qu'elle a mise sur pied.

Ainsi, au-travers de ces deux articles, Sanchez partage, en termes clairs et adaptés à un public occidental, le cœur de la spiritualité native américaine, qui constitue également le socle commun

aux ontologies des différentes tribus et de leurs membres. Si ces ontologies sont, bien évidemment, largement plus riches et complexes que ce qui peut être exposé ici – comme en atteste le livre *The sacred: ways of knowledge, sources of life* (Beck et al., 2004) que Sanchez cite en référence comme « *an example of a comprehensive Indian-authored text and excellent source of many American Indian Tribal teachings* » (Sanchez, 1993, note 4, p. 228) – ce qu'elle décrit semble contenir une grande partie des éléments clés permettant de commencer à comprendre, à un niveau intellectuel, la relation qu'entretiennent les tribus natives avec les autres êtres et la matière, mais aussi, à un niveau émotionnel et instinctif, de créer les conditions pratiques favorables afin de pouvoir, soi-même, en faire l'expérience.

Là où le chapitre 10 de Plumwood posait la justification théorique, la proposition de Sanchez peut être vue comme l'articulation pratique du projet conceptuel général. En effet, celle-ci répond non-seulement aux critères définis par Plumwood pour le choix d'une spiritualité adéquate au défis de la crise écologique (Plumwood, 2002, p. 229), mais elle s'appuie sur un historique de plusieurs centaines, voire milliers d'années de mise en pratique des deux qualités centrales que relève la philosophe australienne, soient l'attachement au territoire (« *place-attachement* ») et la sensibilité au territoire (« *place-sensitivity* »). La résultante est une constellation conceptuelle dense et cohérente, dont la mise à l'épreuve de sa propension à (in)former un cadre conceptuel de durabilité permettant de répondre à l'enjeu de la crise écologique, est le propos des points suivants.

Discussion : la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez à l'épreuve

3.3 Hypothèse 1 : remettre en question l'ontologie moderne occidentale

La première hypothèse identifiée pour répondre à la problématique décrite dans l'introduction générale est celle de la remise en question de l'ontologie moderne occidentale, qui constitue, comme nous l'avons vu, l'un des chantiers principaux de l'éthique de l'environnement. Plus spécifiquement, la question est de déterminer si la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez permet de : 1) se distinguer du cadre dominant de l'anthropocentrisme utilitariste ; 2) dépasser les dualismes constitutifs de la modernité.

Le premier point se décompose en deux éléments, soient l'anthropocentrisme d'une part et l'utilitarisme de l'autre. Il me semble que l'on peut rapidement confirmer que l'utilitarisme comme théorie morale, dans laquelle l'action morale est celle dont les conséquences maximisent la somme des utilités (des intérêts, de la satisfaction des préférences) ou de l'utilité collective selon un calcul rationnel (Hess, 2019), au sein duquel la satisfaction très élevée des un·e·s peut compenser l'insatisfaction des autres, n'a pas sa place au sein de la constellation conceptuelle en question. En effet, puisque les autres êtres, terme ici étendu à tous les éléments de l'univers, quel que soit le degré de conscience que la science moderne leur accorde, sont considérés comme étant des membres de la famille (Sanchez, 1993, p. 214), que tous sont sacrés et dignes de respect (p. 223-24), et que l'éthique relationnelle de Plumwood « *accorde une place importante aux émotions* » (Beau, 2019, p. 11), il ne semble pas même imaginable de pouvoir accepter une situation dans laquelle certains de ces éléments soient fortement lésés, quand bien même d'autres en profiteraient largement. Si les tribus natives américaines pratiquaient et pratiquent encore la chasse, ce qui constitue un point pouvant facilement créer le débat d'un point de vue éthique, cela se fait au sein de règles morales et de pratiques spirituelles strictes (Beck et al., 2004, p. 105-06) et avec une parcimonie rigoureuse, ancrée dans la reconnaissance de l'interdépendance de toute chose (Sanchez, 1993, p. 224).

Le second élément de ce point, soit la remise en question de l'anthropocentrisme, me paraît également aller de soi à premier abord, mais il semble se heurter à plus de questionnements, notamment au sein de la maigre littérature abordant les propos de Plumwood. D'un côté, Beau relève que, face à l'anthropocentrisme qui pourrait apparaître dans une conception du caractère insubstituable des expériences vécues de la nature faites par les humains, servant à nourrir la seconde valeur de l'attachement au territoire (« *place-attachement* »), la philosophe australienne

souligne à plusieurs reprises la part active que prennent les habitants non humains d'un espace dans la construction d'un lieu (Beau, 2019, p. 12). En effet, Plumwood décrit, comme on peut le voir dans la dernière partie de son chapitre, la manière par laquelle les expériences vécues par les humains ne sont pas, au sein de sa proposition, unilatérales et séparées de leur environnement, mais bilatérales grâce à la reconnaissance intentionnelle, prenant place au sein d'une relation entre sujets non-humains et sujets humains, mais également de sujets non-humains à sujets non-humains (Plumwood, 2002, p. 230-31). Ainsi, l'attachement au territoire, celui auquel l'autrice appelle dans toute sa richesse et qui est constituant de son éthique, ne peut pas avoir lieu dans une relation dualiste, hiérarchisée et centrée sur l'humain, car celle-ci n'en offrirait qu'un ersatz insuffisant. Cela constitue en partie le positionnement de l'autrice au sein de l'écoféminisme, puisant d'une part dans les cadres d'analyse du féminisme intersectionnel pour déconstruire les dualismes et la manière dont ils se superposent et s'entre-nourrissent, et d'autre part dans les savoirs de l'écologie pour recomposer les innombrables relations écosystémiques qui en sont impactées.

D'un autre côté, Casselot (2016) considère que la vision de Plumwood demeure anthropocentrée, car celle-ci « *does not give up the humanist account of rationality within the definition of what is the human subject* » (p. 89), au contraire des *new materialists* qui remettent en question le concept même de l'être humain. En effet, ceux-ci « [reconceptualize] *the subject beyond the human and [...] [theorize] agency outside anthropocentric characteristics of rationality* », considérant, dans ma compréhension de sa critique, que l'humain mais aussi la culture sont les produits de l'agentivité de la matière, « *admitting that matter or biology might have a form of agency or force that shapes, enhances, conditions, or delimits the agency of culture* » (Frost in Casselot, 2016, p. 88). Néanmoins, si l'argument est bien d'admettre que chaque élément de l'univers contribue à la cocréation de tous les autres, y compris les humains, leurs cultures, leurs perceptions du monde, alors il ne me semble pas que la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez le réfuterait ou serait incompatible avec celui-ci. En effet, le principe du *Great Mystery*, commun à toutes les tribus natives américaines, qui contient « *not only The Maker but all Spirit Beings everywhere—as well as the concrete or solid substance of the universe from which everything occurs or comes into being* » (Sanchez, 1993, note 6, p. 228), qui est la cause et la conséquence de la sacralité de chaque particule, me paraît être une manière de considérer l'agentivité de la matière, et même de l'immatériel comme les rêves, les visions, les prémonitions, ceux-ci étant de la plus haute importance pour les natives américains, et puisque leurs décisions, et la découverte des remèdes à la destruction écologique, en sont issues de manière conséquente (Sanchez, 1993, p. 216 ; Beck et al., 2004, p. 10). Néanmoins, il est clair que ces aspects ne sont pas directement traités dans les textes choisis dans le cadre de ce mémoire, et il semble que les *new materialists* dont parle Casselot vont en effet bien plus loin dans cette

réflexion. Cela étant dit, il me paraît raisonnable de conclure que la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez n'est fondamentalement pas anthropocentrée, principalement pour la raison qu'elle reconnaît activement les autres entités de l'univers comme sujets, au même titre que les êtres humains. Elle le fait au niveau théorique mais aussi au-travers des pratiques, individuelles et collectives, quotidiennes ou lors de rituels formalisés.

En ce qui concerne le deuxième point de cette première hypothèse, ce sont précisément ces énactions répétées volontairement qui, selon moi, en font un outil permettant d'accomplir le dépassement des dualismes constitutifs de la modernité. Plumwood comme Sanchez explorent plusieurs sources ayant contribué à la position de domination de l'ontologie moderne occidentale (religion, science, rationalité, etc.), et la manière dont celle-ci se retrouve si profondément ancrée dans nos psychés qu'il nous est presque impossible de considérer le monde, la nature en particulier, sous un autre jour (e.g. Plumwood, 2002, p. 231-32-34 ; Sanchez, 1993, p. 221). Ainsi, les activités que propose Sanchez (1993, p. 225-7 ; 1989, p. 351-4) – chants et poèmes dédiés quotidiennement aux entités non-humaines qui nous permettent de (bien) vivre, reconnaissance volontaire du territoire, des plantes, des animaux comme des sujets en conversant avec eux, travail de recherche sur notre propre histoire familiale et sa « *migration story* » – peuvent être considérées comme un entraînement de l'esprit, une action consciente d'altération de nos réseaux neuronaux afin de développer la capacité de percevoir le monde d'une manière non-dualiste. Cette capacité est celle que Plumwood (2002) appelle *Trickster mind* et qu'elle identifie, citant Haraway, comme le remède aux dualismes constitutifs de la modernité (p. 228). Si cela est, selon moi, l'un des outils les plus puissants de cette constellation, il est également le siège de l'un des deux obstacles principaux à sa réalisation. En effet, il me semble que, au niveau individuel, son succès repose sur la capacité de chacun·e à effectuer ces entraînements de l'esprit et suppose que, si cela est fait en bonne foi, il sera alors possible pour n'importe qui d'effectuer ce décentrement ontologique et de commencer, ne serait-ce que par fragments, à percevoir les êtres non-humains comme sujets. On peut alors se poser au moins trois questions : 1) si ce changement radical de perspective sur le monde est en effet bien à la portée de tou·te·s, autant en ce qui concerne les différents niveaux de croyance dans l'ontologie moderne occidentale – où l'on peut supposer que les plus fervent·e·s défenseu·se·r·s de celle-ci soient potentiellement imperméable à tout autre possibilité – que de la marge de manœuvre pratiquement à leur disposition pour la remettre en question lorsque l'on prend en compte les différents axes de domination auxquels iels sont potentiellement soumis dans la société moderne (racisme, classisme, sexisme, capacitisme, injonction à la productivité, statut de migrant, etc.) ; 2) si les fragments perçus lors de cette exploration individuelle seront nécessairement le début d'une remise en question globale et

pérenne de notre perception du monde, ou s'ils se limiteront à une entrevue intéressante, à une gymnastique intellectuelle passagère dont on se souviendra plus tard avec tendresse, comme d'un voyage dans une contrée lointaine et "sauvage", ou avec tristesse et peut-être même culpabilité, n'ayant pas pu en tirer plus qu'un aperçu ; 3) en admettant que l'on arrive en effet à percevoir un non-humain – par exemple son "animal de compagnie" – comme un sujet à part entière, à entrer en relation avec lui, à dialoguer, à faire l'expérience de son agentivité, si cette expérience sera reproductible pour le reste des animaux mais aussi des plantes et, plus difficile encore peut-être, de la matière, organique et non-organique, faite de mains d'humains ou non. À la première question, en tout cas en ce qui concerne les axes de domination, Plumwood (2002) répond de manière relativement directe à la fin de son chapitre (p. 233-35). En effet, et plus encore, elle soulève ce qui constitue pour moi le deuxième obstacle principal et le transforme en une condition centrale de sa proposition : la collectivisation de la responsabilité de donner à tou·te·s la possibilité de faire l'expérience du monde de manière non-dualiste. En effet, considérant les rapports de pouvoir, les injonctions du capitalisme néolibéral, du manque de temps, de la globalisation, etc., il appartient à la société dans son ensemble de favoriser activement le développement, au sein de ses citoyen·ne·s, des deux qualités nécessaires à la création d'une relation avec celui-ci permettant de le percevoir en termes communicationnels et narratifs, soient l'attachement au territoire et la sensibilité au territoire (Plumwood, 2002, p. 232-233). La première de ces qualités, celle de l'attachement au territoire (« *place-attachement* »), est décrite par l'autrice comme la connaissance et l'affection profonde pour un lieu, voire, ajoute-t-elle, plusieurs lieux. La seconde qualité identifiée est celle de la sensibilité au territoire (« *place-sensitivity* »), soit la capacité à se relier de manière dialogique, à entrer en conversation avec le monde au-delà-de-l'humain.

Sur la base de ces quelques éléments d'analyse, il me semble que la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez permet en effet de remettre en question l'ontologie moderne occidentale, entendue comme une combinaison d'anthropocentrisme utilitariste et de dualismes issus de la modernité, autant sur le plan théorique que pratique. Néanmoins, si cela est *possible*, il n'est pas nécessaire que cela soit *probable*, au moins au regard des trois obstacles mentionnés ci-dessus. Enfin, on peut supposer que cette probabilité sera largement affectée par le degré de bonheur et de satisfaction que les êtres humains perçoivent dans le système en place – y compris en ce qui concerne la gestion de la peur de leur propre mort – sans pour autant pouvoir prédire de quel côté la balance penchera le plus. En effet, si les recherches sur la solastalgie – plus communément appelée éco-anxiété – tendent à montrer que notre manque de rapport à la nature nous entraîne de plus en plus rapidement vers la dépression (e.g. Soga & Gaston, 2016 ; Galway et al., 2019), les gagnant·e·s – temporaires ? – du productivisme croissant et de l'extractivisme,

qu’iels soient ultra-riches ou juste en quête d’une vie meilleure, ne semblent pas plus prêt·e·s qu’hier à abandonner une vision dualiste de la nature, ou ne serait-ce qu’à remettre profondément en question le paradigme dominant.

3.4 Hypothèse 2 : effectuer des arbitrages dans la réalité matérielle

Cette seconde hypothèse est issue, comme nous l’avons vu au point 2.7, de la critique formulée à l’encontre des écocentrisme relationnels, celui de Callicott en particulier, de n’opérer « *que dans le ciel des expériences cosmiques, flottant bien au-dessus des réalités matérielles de la crise écologique* » (Beau, 2019, p. 11) car ne s’intéressant qu’aux affects, à la psychologie, voire à la spiritualité, et niant l’interdépendance basée sur les échanges de matière et d’énergie. L’exemple pratique donné par Beau est celui de Neyrat, qui pose la question volontairement provocante « *pourquoi s’opposer à la transformation des parcs nationaux en terrains d’exploitation d’énergie extrême ?* » (in Beau, 2019, p. 8). Celle-ci soulève la problématique du partage des ressources et des territoires entre êtres – humains et non-humains – que j’ai pu constater comme étant centrale dans les débats autour des plans climat et, plus généralement, lorsqu’il s’agit de penser une société durable de manière pratique. Pour prendre un exemple plus proche géographiquement et émotionnellement, on peut reformuler la question de Neyrat en : *pourquoi s’opposer à la transformation d’une forêt de la campagne genevoise ou lausannoise en un écoquartier à loyers modérés ?* La constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez répond, selon moi, à cette question d’au moins quatre manières complémentaires.

Premièrement, les autrices nous invitent à penser la forêt non pas comme un espace géographique de X mètres carrés, contenant X tonnes de bois et abritant X centaines d’espèces, dont X sont protégées et pour lesquelles il faudra effectuer des compensations spéciales, mais comme « *a community whose sharing of communicative space is negotiated through the same processes that shaped its species diversity* » (Plumwood, 2002, p. 231), soit une entité communautaire en soi, vivante, vibrante, complexe, lieu de négociations sonores, spatiales, alimentaires, entre divers sujets faisant preuve d’agentivité et d’intentionnalité, même si cela se produit sur des temps et selon des modes différents de ce que l’humain·e (re)connaît. Des sujets « *trees and grasses and flowers and birds and ants and bees waiting for you [...] to say hello to them—to call them sister, brother, cousin, or friend* » (Sanchez, 1993, p. 225) car iels sont fait de la même matière que nous, car iels sont l’incarnation sur terre du *Great Mystery* tout comme nous, car iels sont sacré·e·s tout comme nous. La sensibilité au territoire (« *place-sensitivity* ») tout

comme la reconnaissance intentionnelle¹¹ nous invite à entrer en dialogue avec elleux, au sens propre comme nous le verrons plus loin, mais également au sens figuré de la considération de ceux-ci comme des égaux. Lorsque Sanchez donne comme sous-titre à son article de 1989 « *An Alternative Approach for Recreating Egalitarian Societies* », il me semble qu'il faille comprendre l'aspect égalitariste comme embrassant tous les sujets, humains comme non-humains. Ainsi, cette première manière de répondre à la question ne dit pas exactement ce qu'il faut faire, mais est plutôt claire sur ce qu'il ne faut pas faire. En effet, si la forêt et tous les êtres qu'elle contient – animaux, végétaux, minéraux – sont des sujets à part entière, avec lesquels nous entretenons des relations de parenté, ils ont autant d'importance que les sujets humains qui bénéficieraient de la construction de l'écoquartier. Il faudra donc d'excellentes raisons pour justifier, ne serait-ce qu'à un niveau argumentatif, un tel projet, et il semble peu probable qu'il puisse voir le jour dans la conception actuelle qui est faite d'un "écoquartier".

Deuxièmement, selon les deux qualités développées par Plumwood, soient l'attachement au territoire (« *place-attachment* ») et la sensibilité au territoire (« *place-sensitivity* »), et en partant de la supposition que nous ayons redoublé, au sens de Kierkegaard (Vial, 2007), ces qualités pour nous-mêmes en les mettant en application en pratique et non seulement en pensée, la forêt en question est un lieu que l'on connaît intimement, pour lequel nous avons développé une affection profonde, étant le gardien et la source de souvenirs individuels mais aussi collectifs. Il est unique, d'une valeur incommensurable, irremplaçable et chacun de ses éléments contient, comme en hologramme, toutes les qualités du tout. Sans cette forêt, le territoire dans lequel nous habitons ne serait plus le même, et toute atteinte à son intégrité doit se faire dans un profond respect pour sa sacralité intrinsèque. Car on peut en effet, selon la pensée native américaine, venir y prélever du bois de construction ou de chauffage, des plantes sacrées pour se soigner ou effectuer des rituels, et des animaux pour se nourrir mais cela se fait selon des règles précises, une déférence à toutes les étapes du processus et pour des raisons qui doivent relever de la survie, comme on le verra dans le point suivant. Ainsi, cette deuxième manière de répondre à la question confirme la première, en cela que la destruction de la forêt ne sera probablement pas envisageable, et qu'une quelconque modification notable de celle-ci ne pourra se faire que dans des conditions très spécifiques, devant combiner un besoin prépondérant dû à la survie et des choix de processus offrant le plus grand respect possible au faisceau de sujets qu'est la forêt.

¹¹ Plumwood développe ce concept de reconnaissance intentionnelle (« *intentional recognition* ») au chapitre 8 de son livre, le décrivant comme « *our willingness and ability to recognise the other as a potentially intentional being [in order to be] open to potentially rich forms of interaction and relationship which have an ethical dimension* » (Plumwood, 2002, p. 181).

Troisièmement, Sanchez en particulier insiste sur le fait qu'il est possible de prélever des êtres non-humains pour répondre à nos besoins vitaux, en particulier pour se nourrir, se vêtir et se loger, mais que cela se fait, au sein de la pensée native américaine, selon au moins quatre principes, soient : 1) celui d'*interdépendance*, soit la reconnaissance du sacrifice conscient et volontaire que ces êtres font de leur vie pour notre survie, « *animals and plants [...] "give up" or "give away" their lives so the people can continue to exist* » (Sanchez, 1993, p. 224) ; 2) celui de *parcimonie* (« *reasonable use* »), selon lequel le prélèvement de ces vies peut se faire à condition qu'il ne dépasse pas ce qui est nécessaire ; 3) celui de *relationnalité* (« *Relatedness or Relationship* »), soit la reconnaissance que tous les êtres sont liés et que « *when we are disrespectful, irreverent, or abusive to the inhabitants of our environment, they will abandon us. They will no longer give themselves up for us if we disconnect ourselves from them* » (p. 224), impliquant un respect au quotidien mais également des rituels pour célébrer ces êtres qui se sacrifient pour nous ; 4) celui du *don rituel* (« *ceremonial Give Aways* »), soit la construction sociale de la générosité afin de chacun·e ait ce qui lui est nécessaire pour vivre bien et éviter de « *structuring accumulation of things and property into [the] social systems as human achievements to be esteemed and honored* » (p. 224). Dans le cas de notre écoquartier, il me semble que le premier principe se conjugue avec le deuxième afin de fixer le niveau de besoin qui serait requis pour en justifier la construction. En effet, si les êtres se sacrifient pour notre *existence* (en opposition à notre *richesse* ou, pour prendre un objectif plus justifiable moralement, à notre *bonheur*), et qu'on ne peut accepter ces sacrifices que dans la mesure de ce qui nous est *nécessaire* (en opposition à ce qui nous *ferait plaisir* ou qui nous serait *utile*), alors les innombrables vies contenues dans la forêt ne peuvent être prélevées qu'à deux conditions : que notre survie en dépende et que ce qu'on en retire nous soit absolument nécessaire. Ainsi, la première condition fait référence à notre survie mais également au fait que la destruction de la forêt doit être la seule option pour y arriver (ou, à défaut, la meilleure), alors que la seconde souligne que la totalité de ce que l'on retire de cette destruction doit être entièrement nécessaire à notre survie. Si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie par le projet, alors la destruction de la forêt n'est pas justifiable, selon moi, dans ce système de pensée.

Les troisième et quatrième principes, quant à eux, nous renseignent sur la manière dont un tel sacrifice pourrait se faire, s'il venait à satisfaire les conditions précitées. Tout d'abord, on peut supposer que si celui-ci est abusif, alors les êtres qui donnent leur vie pour notre existence cesseront de le faire, ce qui conforte les arguments des deux premiers principes. Ensuite, des cérémonies rituelles devraient être mises en place afin de célébrer les entités qui se sacrifient – et peut-être de leur demander leur avis au préalable, ce qui sera traité au point suivant – en

préparation du projet, pendant son processus et, peut-être plus important encore, à la suite de celui-ci. On peut imaginer que l'écoquartier, s'il venait à être construit, devrait être consacré comme le lieu du sacrifice de ce faisceau de sujets qu'était la forêt, qui ont donné leur vie pour notre survie, et cet événement devrait être célébré au moins une fois par année. Cela semble parfaitement en accord avec les qualités d'attachement et de sensibilité au territoire de Plumwood, l'écoquartier devenant alors le gardien matériel et spirituel de l'histoire du lieu et des vies qui s'y sont épanouies et éteintes. Enfin, le quatrième principe nous informe sur la manière dont la richesse qui est retirée de la destruction de la forêt doit être répartie. En effet, si chacun·e doit avoir de quoi vivre bien et que l'accumulation ne doit pas faire partie des buts de la société, on peut imaginer que le territoire de l'écoquartier devrait être institué en tant que commun – et non comme parcelles en propriété privée – et que les bénéfices qu'il apporte soient distribués de manière équitable ou, au moins, de manière juste selon un principe de générosité – par exemple en acceptant que tout le monde n'en profite pas de la même manière mais en refusant que certain·e·s aient plus que ce qui est raisonnable et que d'autres n'aient pas assez. Cette troisième manière de répondre à la question permet donc d'approfondir les apprentissages des deux premières, posant des conditions précises à la justification potentielle du projet et pour sa réalisation.

Quatrièmement, la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez nous invite à entrer en dialogue avec les sujets non-humains, et cela dans presque toutes ses propositions, qu'elles soient directement liées à cela – telle que la notion de *Trickster Mind* (Plumwood, 2002, p. 227) ou la manière dont les ancêtres natif·e·s américain·e·s ont découvert les remèdes à la destruction environnementale par le rêve (Sanchez, 1993, p. 216) – ou qu'elles y fassent référence de manière indirecte. Ce que j'ai qualifié précédemment d'entraînements de l'esprit, à la suite de la pratique bouddhique de *mind training* consistant en « *specific approaches for cultivating the altruistic awakening mind, especially through the practice of equalizing and exchanging of self and others [which] induces a profound transformation [...] from the ordinary deluded state, whose modus operandi is self-centeredness, to a fundamentally changed perspective of enlightened, other-centeredness* » (Gyaltzen & Gyalchok, 2014, Introduction), ont en réalité deux objectifs.

Premièrement, ils permettent en effet de graduellement percevoir l'Autre, l'altérité de la nature, du non-humain, d'abord comme une entité en soi, et non « *mere matter' in its unorganised state* » (Plumwood, 2002, p. 223), puis comme une entité douée de spécificités, de fonctions au sein de l'univers, « *just doing [...] its job* » (Sanchez, 1993, p. 212), et enfin pleinement comme un sujet, « *full of form, spirit, story, agency, and glory* » (Plumwood, 2002, p. 226). Cette reconnaissance intentionnelle « *can provide the basis for the dialogical ways of thinking about the earth, other species and personal identity* » (p. 226), ce qui constitue une première étape.

Néanmoins, un second objectif, plus difficile encore à concevoir pour un esprit occidental, est inclus entre les lignes, en particulier chez Sanchez, à savoir la capacité d'entrer en relation dialogique avec les êtres non-humains et le *Great Mystery*, cette fois-ci non-pas seulement au niveau de la manière de penser le monde, mais au niveau communicationnel, dans la perception et l'interprétation même de la réalité. Dit autrement, ces entraînement de l'esprit devraient nous permettre d'être capable de « *send our voices out to them* » (Black Elk in Sanchez, 1993, p. 226) avec honnêteté et conviction, mais également de pouvoir recevoir, interpréter et comprendre leurs instructions en retour, « *as Earth Mother, Corn Mother, Water Sister, Rain God, the Thunder Beings, and the Wind Brothers did for our ancestors, so long ago* » (p. 227). Je suis conscient d'entrer ici dans un territoire escarpé au niveau académique mais il me paraît essentiel d'en esquisser au moins les contours. En effet, la relation que les natifs américains entretiennent avec leur environnement est construite sur une fabuleuse richesse d'expériences et de récits de celles-ci, de communications directes et d'interactions entre les humains et les non-humains. Qu'elles passent par le rêve (e.g. Sanchez, 1993, p. 216 ; Beck et al., 2004, 118-19), les visions (e.g. Black Elk et al., 2004, p. 16, 136, 172, 184) ou l'énaction de celles-ci au-travers de rituels individuels et collectifs impliquant l'action volontaire de nombreux êtres non-humains (e.g. p. 124, 145, 150) ainsi que par des cérémonies de soin (e.g. p. 154), le dialogue avec la nature n'est pas juste une métaphore dans leur ontologie. Il a lieu, il est vécu, il est ressenti par toutes les parties y prenant part et il influence la trajectoire de vie et les choix de celles-ci par la suite. Mes connaissances et mon expérience individuelle ne me permettent pas d'en dire bien plus sans m'aventurer au-delà de ce que je comprends. Néanmoins, dans le cas pris en exemple de la destruction de la forêt pour y mettre un écoquartier, il vaut la peine de se demander s'il ne serait pas possible de demander à la forêt et au faisceau de sujets qu'elle représente ce qu'ils veulent, ou alors, si cela n'est pas possible de manière aussi directe, de demander à la nature, aux esprits, aux forces de l'univers – en fonction des croyances que l'on choisit en tant que communauté – du chemin qui doit être pris. Pour les natifs américains, cette fonction semble être une de celles que remplit l'homme- ou la femme-médecine, l'interprète spirituel, l'a-e chaman-e. Ce dernier terme, utilisé par Beck et al. dans *The Sacred* (2004), ne provient pas de la tradition nord-américaine mais des *saman* au sein des peuples toungouses de Sibérie. Néanmoins, disent-ils, « *the shamans of Siberia have often been viewed as the prototype or clearest example of all the shamanistic traits to be discussed here [...] the best example of the kind of practice, technique, and (body of) knowledge that would also describe the early sacred practices of Native American practitioners* » (p. 96), j'emploierai donc ce terme également dans le cadre de ce mémoire. L'a-e chamane, continuent-ils, « *because [they] had a special vocation for searching out the intangible, the mysterious, and the non-ordinary experiences of life, he/she was also the individual who*

interpreted the world for The People » (p. 96). Il semble assez clair qu'aujourd'hui, en Occident, nous n'avons pas ou très peu de personnes possédant ces capacités de compréhension de ce qui nous dépasse et que, même si elles existent ou venaient à exister, leurs interprétations de l'intangible ne seraient pas prises au sérieux au sein des processus de décision officiels. En cela, et pour reprendre la classification utilisée par Plumwood dans son livre, nous avons donc un déficit supplémentaire à considérer au niveau de la première des trois raisons invoquées dans les débats de la théorie environnementale quant à l'échec de la raison, soit une « *inadequate knowledge (ignorance)* » (Plumwood, 2002, p. 237), ici non pas scientifique uniquement mais aussi spirituelle, métaphysique, chamanique. S'il ne me paraît pas y avoir de solution particulièrement actionnable actuellement pour y faire face – en-dehors de l'éducation de nouvelles aux chamanes modernes – on peut se demander si les sciences environnementales, les géosciences, et toutes les disciplines permettant de donner du sens aux interactions, aux interdépendance, aux effets de seuil, etc. au sein du système terre, si elles étaient approchées d'une manière non-dualiste, comme le propose Plumwood dans son deuxième chapitre, pourraient servir de version "moderne" à l'interprétation chamanique. Si l'auteur modère son propos en disant que cette approche de la science « *need not always be as radically intentionalising as Aldo Leopold's encounters with thinking mountains* » (Plumwood, 2002, p. 54) – peut-être pour permettre à son argument d'être entendu par la frange la plus conservatrice de ses lecteurs – elle parle néanmoins de « *dialogical models of scientific discovery which treat nature as active in the production of knowledge, and articulate ethical and social engagement with respect for what is studied* » (p. 55-56). Il est regrettable qu'elle ne donne pas plus de détails, au sein de cet ouvrage en tout cas, quant à la manière dont ces modèles scientifiques non-dualistes pourraient fonctionner, en-dehors des exemples de Darwin et Humboldt qu'elle mentionne à la suite de Leopold (p. 55). Néanmoins, ses références à des « *relationships of care, sympathy and engagement with the fate of what is known* » (p. 42), permettant de ne pas tomber dans le piège moderne d'une mécanisation et d'une instrumentalisation de ce qui est observé (et des solutions qui peuvent être proposées pour résoudre le problème éventuellement constaté), nous donne une idée de la direction qu'une telle science devrait prendre dans son approche de ses sujets d'étude et ses recommandations. Du côté des natifs américains, les auteurs parlent des chamanes comme ayant « *learned through first-hand experience the laws of natural, ecological relationships and about the mysteries at the heart of knowledge* » (Beck et al., 2004, p. 96), et cela depuis des temps immémoriaux. Si le bouddhisme est souvent comparé aux neurosciences (e.g. Wallace, 2004, p. 54), on peut se demander si les spiritualités natives américaines en seraient l'équivalent pour l'écologie ou les sciences naturelles. Admettons qu'un ornithologue observe des populations d'oiseaux, au sein de la forêt prise en exemple précédemment, et constate, grâce aux nombreuses heures qu'il y a

passées, motivé·e par un sentiment de compassion et un grand intérêt pour les oiseaux de son lieu de naissance, que plusieurs d'entre-elles sont en souffrance. En effet, iel constate des activités de nidification inhabituelles et des comportements significatifs d'un niveau de stress légèrement plus élevé que la normale, éléments qui n'auraient pas été relevés au sein de son travail de routine. Iel conclut que c'est l'absence d'arbres morts qui est en cause, ceux-ci étant immédiatement retirés afin de servir à la construction, et elle en fait part aux autorités compétentes afin de modifier les pratiques forestières. Est-on en présence d'un fait scientifique pur ou de la cocréation d'une connaissance entre non-humain·e·s et humain·e·s, et de son interprétation afin de la transmettre à la communauté ? Si un·e chaman·e avait effectué une cérémonie rituelle dans cette forêt, aurait-iel reçu une vision indiquant la même information ? Basé sur la manière dont Plumwood vivait sa vie et sa relation à la nature (Gifford, 2008, p. 4), ainsi que la manière dont Curry (2010), parlant de la philosophe, décrit la divination comme étant « *a natural human faculty, however unevenly distributed, which will appear spontaneously in the right circumstances* » (p. 11), il me semble valide d'affirmer que les liens entre interprétation des signes de la nature au sein des spiritualités natives américaines et compréhension des interdépendances au sein des sciences demandent de plus amples explorations. Cette quatrième manière de répondre à la question ouvre ainsi plusieurs pistes pour réfléchir différemment à notre relation à la nature, en particulier lorsqu'il s'agit de la sacrifier.

Sur la base de ces quatre éléments, il me semble que la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez permet en effet de réaliser des arbitrages dans la réalité matérielle. Pour le cas pris en exemple, une destruction complète de la forêt semble inimaginable, car elle reviendrait au génocide et au déplacement forcé de centaines d'êtres faisant partie de notre famille, et à l'annihilation d'un lieu sacré, avec lequel nous sommes intimement connecté·e·s. Une destruction partielle pourrait être négociée, selon de strictes conditions qui ont été explicitées dans la troisième manière ci-dessus. Enfin, la constellation nous inviterait à penser notre relation dialogique avec le faisceau de sujets constitué par la forêt d'une manière plus active, interrogeant ceux qui la connaissent le plus en profondeur sur ce dont elle a besoin, sur les éléments qu'elle pourrait sacrifier et sur ce qui semble le plus approprié de faire, en adoptant une posture de bienveillance.

3.5 Hypothèse 3 : ramener la société dans les limites planétaires

La troisième et dernière hypothèse que j'aborderai au sein de ce mémoire concerne la capacité de la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez à produire des visions et des décisions réellement durables. Plus spécifiquement, à la suite de l'analyse des propositions de Norton au chapitre 2, on peut se poser la question suivante : si cette constellation conceptuelle était adoptée au préalable par tou·te·s les participant·e·s d'une délibération sur les décisions à prendre pour atteindre la durabilité à l'échelle d'un territoire local, cela permettrait-il d'arriver à des décisions pouvant ramener la société de celui-ci au sein des limites planétaires ? En effet, selon les éléments d'analyses proposés au sein des deux premières hypothèses, il me paraît défendable de dire que cette constellation permet, si elle est comprise et mise en action, de sortir de l'ontologie moderne occidentale et d'effectuer des arbitrages dans la réalité matérielle. Sur la base de l'exemple utilisé de la construction d'un écoquartier en place d'une forêt, il semble que cette constellation permettrait également de prendre des décisions en adéquation avec les limites planétaires, du moins au niveau local. Néanmoins, considérant les réflexions abordées dans ce mémoire, il semble important de s'arrêter sur la capacité de cette constellation à répondre à deux besoins, dans la quête d'une durabilité globale et long-terme : 1) la création d'une ou de plusieurs visions de sociétés compatibles avec les limites planétaires, i.e. le *quoi* qui n'est presque jamais abordé au sein des processus délibératifs et dans les plans climat (au profit du *comment*, qui finit par reproduire le projet développementaliste et néolibéral, comme vu au point 2.7) ; 2) des décisions qui permettent de rentrer au sein des limites planétaires au niveau global, i.e. en prenant en considération les impacts sur tous les territoires et sur un temps très long.

Le premier besoin se décompose, selon moi, en deux dimensions. La première est orientée vers la mise en pratique, demandant des visions de sociétés au niveau local, afin de se visualiser soi-même, ses proches et ses descendant·e·s au sein de vies durables. Il traite de la manière dont on pourrait faire ce qui nous permet de vivre bien, au quotidien, s'attardant ainsi sur un type de *comment* permettant de construire le *quoi*, en se projetant dans les détails de ce futur imaginé. Cette première dimension nous permet de se rassurer face à l'angoisse engendrée par la crise écologique et les changements inévitables qu'elle demandera, que ceux-ci soient planifiés, acceptés ou subis. Cependant, ce besoin fait également appel, selon moi, à une seconde dimension, plus globale, plus évasive, relative à nos imaginaires individuels et collectifs. En effet, au-delà de savoir comment on se déplacerait, ce que l'on mangerait, où l'on vivrait dans une société compatible avec les limites planétaires, il est question de repenser notre rapport à la mobilité, à l'alimentation, à l'habitat, ainsi que les valeurs et les croyances qui les sous-tendent.

En ce qui concerne la première dimension, il me paraît difficile d'affirmer que la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez fournit, en première lecture, des visions détaillées de ce que la société durable du futur devrait être. Pour cause, ce n'est ici le but d'aucune des deux autrices, celles-ci prenant volontairement le parti de ne pas dicter ce qui doit être fait mais de fournir des outils permettant à chaque groupe de créer son mode d'organisation, ses croyances, ses rituels, telle que l'a mis en pratique Sanchez en particulier au sein de ses workshops (1989, p. 351). On peut alors se demander si ces outils, encastrés au sein de la constellation conceptuelle dans son ensemble, sont suffisamment aiguisés en termes de durabilité afin de produire des visions de sociétés compatibles avec les limites planétaires au niveau global et sur un temps long. Cette question rejoint alors le deuxième besoin identifié, qui sera traité plus bas.

La deuxième dimension, relative aux imaginaires, revient à se demander – à la suite de Latouche par exemple qui appelle à les « *décoloniser* » (2003) – si la constellation conceptuelle permet de remettre en question le projet développementaliste, le néolibéralisme, le capitalisme, les relations de pouvoir et de profit, d'exploitation des humain·e·s et de la nature. En bref, les différents éléments relatifs, il me semble, à l'ontologie moderne occidentale. Nous avons vu, au sein de la première hypothèse, en quoi cela semble possible, à condition d'une réduplication individuelle et collective de la constellation conceptuelle. Cependant, plus encore, cette seconde dimension appelle à une modification en profondeur, à la reconfiguration de nos schémas de pensée et de ressentir afin de percevoir le monde, les autres mais aussi soi-même, différemment. Les pistes explorées au sein de la seconde hypothèse, en particulier en ce qui concerne l'érection d'une relation dialogique avec les êtres non-humain·e·s et la matière, tendent à suggérer que cet ambitieux projet est non-seulement possible mais également une des constituantes de la réduplication même de la constellation conceptuelle. En effet, pour comprendre profondément les propositions de Plumwood et Sanchez, pour les intégrer à un niveau si intime que l'on pourrait croire qu'elles sont immanentes à l'existence même du monde – ce qui est la manière dont je comprends le processus de réduplication de Kierkegaard – il ne semble pas qu'il existe d'autre voie que celle de l'expérience d'un ré-encastrement du soi au sein de la multitude des éléments de l'univers et d'une sortie conséquente de la pensée dualiste, ne serait-ce que pour quelques secondes. C'est à cela que font référence, me semble-t-il, Plumwood lorsqu'elle cite Haraway sur le fait de percevoir le monde comme un sujet (2002, p. 228) ou Sanchez lorsqu'elle incite à ressentir le sacré de toute chose (1992, p. 211).

En continuant sur cette piste du sacré, on peut noter que, pour les nativ·e·s américain·e·s, « *knowledge comes during those moments when one experiences a hidden meaning – sacred moments* » (Beck et al., 2004, p. 6). Cette importance primordiale des moments sacrés a au moins deux conséquences. Tout d'abord, ceux-ci sont issus et sont en même temps les constituants de la

« *guiding vision* » (p. 6). Ce concept n'est pas défini spécifiquement comme tel mais, plus loin, celui de « *vision* » est décrit comme étant « *when you see something with your inner eyes, that means with all your soul and spirit* » (p. 97), correspondant aux visions ou rêves des chamanes mais aussi des membres non-chamanes de la tribu (p. 99). Sur la base du récit de Nicholas Black Elk (Black Elk et al., 2004), on peut comprendre que la « *guiding vision* » est une vision particulièrement prégnante, qui sert à informer la direction que la vie d'un individu ou d'un collectif devrait prendre. Secondement, les pratiques natives américaines « *allow for a constant individual and collective revitalization of the emotions and mystical experiences that make up the core of their guiding vision* » (Beck et al., 2004, p. 6). En effet, si la « *guiding vision* » donne la direction, les moments sacrés en sont l'énaction, au niveau individuel d'une part par des moments d'extase, et au niveau collectif d'autre part, au-travers des traditions orales, des rituels, et des cérémonies (p. 6).

Ainsi, on pourrait considérer cette dernière paire *guiding vision-moments sacrés* comme étant une réponse au premier besoin de cette hypothèse dans son ensemble. En effet, la vision pourrait constituer une métaphore ou une inspiration de ce à quoi la société du futur devrait ressembler, alors que l'expérience des moments sacrés en serait le processus d'ancrage au plus profond de notre esprit, transformant ainsi imaginaires, croyances, valeurs, ressentis. À cela, les natifs américains ajoutent que « *sacred ways are felt to be inseparable from the "ordinary"* » (p. 6), renforçant encore la dimension récurrente, la connexion permanente avec la perception du sacré. Si cela semble très abstrait ou même farfelu pour une société occidentale, ce type d'approche est néanmoins considéré sérieusement au sein des institutions académiques les plus prestigieuses, comme en témoigne le processus Theory U (Scharmer, 2007), concept développé par Otto Scharmer et son équipe au MIT, au sein des facultés de management et d'aménagement urbain. On peut néanmoins noter que, au sein du processus Theory U, tout comme dans les workshops tenus par Sanchez, la vision commune n'est pas reçue unilatéralement par une personne unique qui est chargée de la communiquer au reste du groupe, mais coconstruite sur la base des expériences (plus ou moins mystiques) de chacun-e et, surtout, au sein de processus de discussion, d'écoute active, et de conceptualisation collaborative. Cela se rapprochant du processus délibératif proposé par Norton, on pourrait imaginer que celui-ci intègre ces éléments afin de créer une *guiding vision* partagée par tout le groupe, ce qui constituerait ainsi une seconde étape préalable à la délibération sur les décisions d'actions à prendre, s'ajoutant à la première étape de réduplication, par chaque membre du groupe, de la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez.

Le second besoin identifié par cette hypothèse, soit la capacité à prendre des décisions qui permettent de rentrer au sein des limites planétaires au niveau global, est le dernier point qui sera traité dans le cadre de ce mémoire, notamment car il permet de revenir à la question de départ. En effet, après tous les éléments développés jusqu'ici, il nous reste à savoir si la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez est suffisante dans sa portée géographique et temporelle pour servir de boussole individuelle et collective vers un futur durable.

Premièrement, à la suite du développement effectué dans la seconde hypothèse, on peut supposer que les principes appliqués au niveau local – à la forêt et au faisceau de sujets qu'elle représente, dans l'exemple utilisé – sont également valides au niveau global. En effet, si l'on ne pourrait probablement pas se permettre de détruire la forêt pour y implanter l'écoquartier, il semble peu probable de pouvoir justifier la destruction d'un autre écosystème, proche ou lointain, pour fournir les matériaux nécessaires à la construction de nouveaux bâtiments. Ainsi, la construction, telle qu'on la connaît aujourd'hui en Occident, ne serait probablement pas envisageable au sein de cette constellation conceptuelle, ce qui va dans le sens des demandes les plus engagées pour ce domaine de l'industrie (B&L évolution, 2019 ; Climatestrike Switzerland, 2021). En effet, Plumwood insiste spécifiquement sur ce point lorsqu'elle s'oppose à une identification unique au lieu de naissance, au détriment des autres lieux avec lesquels nous sommes également en relation, consciente ou non (2002, p. 233). En continuité, grâce à la relation intime que Sanchez nous invite à entretenir avec tous les éléments de notre quotidien, y compris les technologies (1993, p. 218-19) et donc les techniques, au sein desquelles on peut alors intégrer le béton des murs de nos bâtiments, ainsi que le processus même de la construction de ceux-ci, c'est toute la chaîne de relations ayant permis l'existence de ces éléments qui se déroule devant nos yeux. Celle-ci comprend ce qui est appelé aujourd'hui la *chaîne de valeur* (e.g. Defever & Mucchielli, 2005), soient toutes les personnes morales et physiques ayant été directement impliquées, auquel on peut ajouter également tous les êtres humains et non-humains, ainsi que les écosystèmes ayant fournis les matières premières et soutenu les processus. Au sein de cette constellation, toute action se devrait donc de considérer toutes ces relations et les impacts potentiels sur celles-ci – au présent mais aussi au futur – afin de pouvoir décider s'il est judicieux de l'entreprendre. Si cela représente un travail considérable, voire impossible, il est fort probable qu'il faille alors diminuer le niveau de complexité associé aux actions humaines, ce qui me semble être l'un des buts poursuivis par les initiatives de relocalisation et d'approvisionnement auprès d'artisan·e·s. De plus, la temporalité sur laquelle ces considérations doivent être faites se doit d'être longue, ce qui est un élément inclus dans la pensée native américaine. En effet, Barreiro et al. rappellent que la mise en pratique de l'intelligence indigène est faite avec « *a common awareness of our history in the past hundred years, back to the seven generations that came before*

us; through the present where we stand now; to the next one hundred years, the seven generations yet to come » (2002, p. 3). Même si l'on peut supposer que certaines approximations sont faites en pratique, et que les décisions, comme mentionné précédemment, sont prises sur la base d'une délibération, impliquant donc un certain nombre de compromis, le principe de base demeure, tout comme la relation émotionnelle avec ceux qui seront impacté·e·s, humain·e·s comme non-humain·e·s. Il n'est donc pas possible, *a priori*, d'agir dans le déni des conséquences de ses actions (Sanchez, 1993, p. 224), ce qui semble être une qualité d'une grande force lorsqu'il s'agit de prendre des décisions afin de revenir dans les limites planétaires.

Secondement, Plumwood intègre dans son projet ontologique la critique de plusieurs éléments organisationnels de la société occidentale moderne, que ce soit l'urbanisation et la globalisation (2002, p. 234-35), la démocratie et l'économie (p. 239) ou le monde du travail (p. 240). Sanchez le fait aussi, même si cela est moins direct, appelant de ses vœux à « *Recreating Egalitarian Societies* » (1989, p. 344). Ainsi, par ce changement fondamental de notre manière d'être au monde, les deux autrices « [unveil] *a project that is radical in the sense that its fulfilment as the normal case would challenge the existing order very deeply and fundamentally at many levels* » (Plumwood, 2002, p. 235). En effet, lorsque nous entrons dans une relation de sujets à sujets avec les autres éléments de l'univers, que nous sommes impliqué·e·s émotionnellement, que nous nous soucions de leur bien-être et de ce qu'ils ont à nous dire, alors c'est nous-mêmes que nous changeons, car nos buts s'en trouvent modifiés et renégociés à la lumière de leurs besoins. La relation profonde avec le sacré, qui est au centre de la constellation conceptuelle, permet de reconsidérer nos désirs, de déconstruire les schèmes de pensées tissés par l'ontologie moderne occidentale et de se désolidariser du soi tout puissant. Plumwood nous invite, dans sa conclusion, à la considération suivante :

« Ecological forms of both spirituality and rationality would help us recognise the way both human and earth others nourish and support our lives, would remind us that nurturers must in turn be nurtured, and prevent us from taking from that capacity to nourish more than we put back. »

(Plumwood, 2002, p. 240)

Du moins, voilà l'espoir que ces propositions esquissent. Il me paraît difficile d'affirmer que l'adoption de ce système, même par une part importante de la population d'un territoire, sera suffisante pour faire face à la mainmise de l'ontologie dominante et des institutions politiques et économiques sur le cours de notre histoire. Plumwood elle-même relève que le capitalisme néolibéral est capable de créer l'illusion de la qualité d'attachement au lieu et de la possibilité de sa poursuite au niveau individuel, alors que c'est justement sa poursuite collective qui doit être

rendue possible, en particulier pour ceux qui sont les plus vulnérables (2002, p. 233-34). Même si le processus délibératif imaginé au sein de cette hypothèse avait réellement lieu au sein d'une administration locale, en ayant comme critère non-négociable que seules les personnes ayant adopté – dans une mesure raisonnable – la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez au préalable, et que le dispositif intègre de manière sérieuse certaines des activités les plus "mystiques", il n'est pas garanti que les résultats de celui-ci ne seraient pas fortement influencés par les restrictions mentales et sociétales que les participant·e·s pourraient s'imposer. En effet, considérant la situation actuelle du logement en Suisse, pour reprendre cet exemple, peut-on vraiment attendre de membres de l'administration, plus encore d'élu·e·s, qu'ils soutiennent la proposition d'un moratoire sur la construction ? Leur position, leurs responsabilités, les attentes de leurs concitoyen·ne·s et les croyances qu'ils entretiennent à l'encontre de celles-ci leur permettent-elles de le faire ? De plus, en-dehors du groupe de délibération, ces propositions seraient-elles audibles par le gouvernement et la population ? L'exemple de la *Convention Citoyenne pour le Climat* nous renseigne de manière assez pessimiste sur ces deux aspects, comme nous l'avons vu brièvement au point 2.7.

Sur la base de ces deux besoins, ainsi que des conclusions préliminaires des hypothèses précédentes, il semble que la constellation conceptuelle proposée par Plumwood et Sanchez offre des outils théoriques et pratiques puissants afin de se désolidariser en profondeur de l'ontologie moderne occidentale et de ses travers, en particulier du dualisme humain-nature, et de prendre des décisions dans la réalité matérielle qui sont en accord avec un cadre de durabilité très forte (selon la classification du Tableau 2), autant au niveau local et à court-terme qu'au niveau global et à long-terme. S'ils sont adoptés et mis en application au sein d'un groupe, ces outils permettent non-seulement de travailler au niveau de nos imaginaires, individuels et collectifs, mais également de nos processus de fonctionnement et de nos contrats sociaux, afin de cocréer une vision de la société du futur qui soit partagée et rigoureusement durable. Néanmoins, ces bénéfices ne sont possibles qu'au prix d'un engagement individuel et sociétal important, dont la survenance semble aujourd'hui très compromise par l'inflexibilité des structures politiques et économiques. Un tel projet, aussi révolutionnaire dans sa nature, semble avoir un potentiel de succès, s'il est sérieusement entrepris, équivalent à l'improbabilité de sa considération par le système dominant, c'est-à-dire très élevé.

Conclusion générale

Dans ce travail de mémoire, j'ai consacré un premier chapitre à la narration de la genèse des plans climat comme outil de politique publique de durabilité, au travers d'une socio-chronologie inspirée du cadre théorique d'analyse proposé par Muller (2018). Dans le deuxième chapitre, je me suis intéressé au principal cadre conceptuel de durabilité qui sous-tend les plans climat, soit celui du développement durable, en m'appuyant sur la compréhension, proposée par Jabareen (2009), des cadres conceptuels selon leurs concepts constituants. Puis j'ai tenté de rechercher, au sein du champ de la durabilité forte, des pistes permettant de proposer des réponses à la hauteur de la crise écologique, me dirigeant dans la direction d'une remise en question des ontologies, telles qu'entendues par Escobar (2020). Cette *enquête* m'a conduit à explorer, dans le troisième chapitre, les propositions de deux autrices écoféministes, l'une australienne, Val Plumwood (2002), l'autre native américaine, Carol Lee Sanchez (1993, 1989). J'ai tenté de les mettre en dialogue au sein d'une seule et même constellation conceptuelle, analysée en regard de trois hypothèses, fondées sur les obstacles et objectifs principaux, pour les cadres de durabilité, que j'ai relevés au cours de ce mémoire.

Éléments clés de ce travail de mémoire

Le premier enjeu identifié, soient les raisons pouvant expliquer le manque d'ambition des plans climat et leur potentielle inadéquation, comme outil de politique publique, pour faire face à la crise écologique, a été abordé sous l'angle de la compréhension du contexte de leur émergence et de leur évolution, au-travers de la socio-chronologie. Cela a permis, premièrement, de mettre en lumière le nombre considérable de gouvernements faisant partie d'un réseau international de collaboration autour de la planification climatique (plus de 15'000), de plans climat publiés par des gouvernements locaux de pays industrialisés depuis trente ans (plus de 1'000), ainsi que d'articles disponibles sur les moteurs de recherche académiques, traitant de la planification climatique (plus de 16'000 en anglais et en français, dont plus de 80% ont été publiés entre 2010 et 2021).

Ensuite, il apparaît que l'on peut classer ces plans en trois générations relativement distinctes, la première s'étendant des balbutiements de la discipline au début des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000 et représentant une phase de sensibilisation des publics aux problématiques de dérèglement climatique, la seconde couvrant l'explosion de plans climat de la seconde moitié des années 2000 jusqu'à la généralisation de ceux-ci dès 2010 environ et représentant une phase majoritairement fondée sur les expérimentations (telles que les écoquartiers), et une dernière phase

couvrant ces dix dernières années, représentant une institutionnalisation, y compris académique, de cet outil.

Enfin, ce premier chapitre a permis de mettre en lumière trois caractéristiques de la planification climatique. Premièrement, elle s'inscrit dans un processus de *climatisation* des questions de durabilité, qui a lieu depuis les années 1990. Le climat y est utilisé afin de rassembler, derrière une seule et même notion, des problématiques sociales, politiques et environnementales. Cela permet d'apporter de la légitimité mais aussi du pouvoir aux arguments écologique dans l'arène décisionnelle, la notion de climat réussissant à faire tomber les barrières séparant traditionnellement la science, l'environnement, la politique et l'économie. En contrepartie, cette focalisation sur la question climatique revêt le risque d'écarter, en partie du moins, les autres problèmes environnementaux, sociaux ou éthiques liés à la crise écologique. Secondement, il ressort que les plans climat sont régis par des cadres légaux et méthodologiques très variables d'un territoire à l'autre. Cela engendre une grande diversité de formes et de contenus, en particulier au niveau des objectifs, l'*atténuation* des émissions de GES étant souvent combinée, voire en compétition, avec l'*adaptation* aux effets du dérèglement climatique. Troisièmement, les plans climat ressortent comme se situant, la plupart du temps, à un niveau stratégique, proposant une vision du futur de leur territoire. Cela implique une dynamique faisant appel à l'imaginaire mais demande également un positionnement des act·rice·eur·s engagé·e·s dans le processus de planification climatique.

Il semble alors que, au-delà des documents de planification climatique en eux-mêmes, ce sont les visions qu'ils proposent du monde de demain et les cadres conceptuels de durabilité qui les informent qui sont fondamentales pour tenter d'apporter des pistes de réponse au premier enjeu soulevé dans ce travail de mémoire.

Le second enjeu identifié, celui d'interroger les cadres conceptuels de durabilité afin de comprendre la manière dont ils informent, orientent, et parfois définissent les méthodes d'action des gouvernements locaux, ainsi que de chercher ceux qui permettront de répondre à l'urgence et à l'ampleur de la crise écologique, a été abordé sous l'angle du développement durable. En effet, ce cadre semble avoir été prédominant dans l'action publique de ces trente dernières années, influençant directement ou indirectement la majorité des plans climat. L'exploration de sa genèse, en m'appuyant sur les travaux de Vivien (2007) et Godard (2015), m'a permis de mettre à jour la notion d'écodéveloppement, qui constitue la source de plusieurs éléments constitutifs du développement durable, ainsi que le glissement qui s'est produit de l'un à l'autre. En effet, le développement durable, plus consensuel politiquement, moins critique, plus en accord avec l'impératif de croissance et de progrès comme source de la prospérité, obtient la faveur des pays

occidentaux à la fin des années 1970, en partie sous la pression des États-Unis qui craignent une montée du communisme dans les pays du Sud. L'analyse de son évolution dans les années 1980 a permis de faire ressortir certains des concepts constitutifs des débats autour du développement durable, tels que l'appel par l'IUCN à une nouvelle éthique intégrant la nature ou à la participation des populations locales dans les processus de création des politiques publiques, ou l'articulation des concepts de besoins et de limites par le Rapport Brundtland. Si ce dernier solidifie l'idée du développement durable comme étant *la* solution à la crise combinée du développement et de l'environnement, il reste flou quant aux limites écologiques à ne pas dépasser et ne traite que très timidement des modifications que les pays industrialisés doivent mettre en place afin de revenir au sein de celles-ci, la croissance demeurant centrale et la nature une ressource qu'il convient de ne préserver que pour garantir que les êtres humains puissent satisfaire leurs besoins dans le futur.

Ensuite, les travaux de Theys (2020), m'ont permis de souligner la relation entre science et développement durable – ce dernier ayant été influencé par un grand nombre de disciplines, aucune ne pouvant s'en attribuer le monopole – mettant en lumière le couple de forces au sein duquel le développement durable, et la durabilité dans son ensemble, sont en tension et dont la combinaison fructueuse est déterminante de leur succès. Après l'articulation entre volonté stratégique de développement et protection de l'environnement dans la seconde moitié du XIXe siècle, c'est ici la combinaison des analyses et conclusions des disciplines scientifiques d'un côté et, de l'autre, des choix de société, qui doit être réussie, la science donnant des limites de plus en plus claires à ne pas dépasser mais ne disant rien de comment il faut vivre au sein de celles-ci.

Afin d'offrir une vue d'ensemble des concepts qui constituent le développement durable et la durabilité à partir des années 1990, j'ai mobilisé, au Tableau 2, les contributions de Dobson (1996), Theys (2020) et Bourg & Fragnière (2014), classant les différentes conceptions de la durabilité sur un spectre allant de très faible à absurdement forte. Cette classification, ainsi que les réflexions des auteurs mentionnés qui l'entourent, ont montré que le travail sur les distinctions fondamentales entre durabilité faible et durabilité forte était déjà bien engagé il y a trente ans, identifiant plusieurs des enjeux clés (notions de capital naturel, in-substituabilité de celui-ci, obligations envers la nature, hiérarchie des besoins-désirs humains vs. besoins non-humains, présents et futurs).

Enfin, un passage en revue des conclusions de plusieurs autrice·eur·s ayant analysé de manière critique le développement durable m'amène à avancer qu'il y a un constat partagé sur le fait que la version faiblement soutenable de celui-ci, adoptée quasi-mondialement pour des raisons géopolitiques et économiques, a mené à son échec, ne permettant pas de résoudre les problèmes auquel il se proposait de trouver des solutions. Il convient alors d'aller puiser dans les débats ayant permis l'émergence et la consolidation de visions allant au-delà, notamment sur les questions de

rapport à la nature, afin de répondre à la seconde partie du deuxième enjeu identifié dans ce travail de mémoire.

À cette fin, je me suis intéressé au champ de la durabilité forte, et plus particulièrement à l'éthique environnementale, dans laquelle les travaux de Beau (2019) en particulier, mais aussi ceux de Hess (2013), m'ont dirigé vers les éthiques relationnelles de la nature comme piste de réflexion, et en particulier celle proposée par Plumwood (2002). Cette orientation a permis de faire ressortir deux objectifs à atteindre pour en faire des cadres conceptuels de durabilité permettant de répondre à la crise écologique, ainsi que deux obstacles à contourner. Tout d'abord, il y a lieu de se distinguer des théories morales anthropocentrées et utilitaristes, car elles constituent la fondation des approches de non-durabilité et de durabilité faible, et limitent nos représentations de la nature à l'aune du bénéfice que les êtres humains en retirent. Deuxièmement, il faut dépasser les dualismes constituants de la modernité afin d'ouvrir la possibilité d'entrevoir les non-humains comme des sujets, ainsi que pour penser la nature commune et non seulement une *wilderness* intouchée. Ensuite, concernant les obstacles, un tel cadre conceptuel de durabilité doit faire preuve d'un mordant suffisant afin de permettre d'effectuer des arbitrages dans la réalité matérielle et de s'opposer à une assimilation délétère avec un hybridisme outrancier, dans lequel la nature n'est que construction sociale. Enfin, une analyse des critiques et propositions de Norton (2003 in Beau, 2019) concernant l'adoption d'un pluralisme moral et d'un modèle de décision discursif m'a permis de mettre en exergue qu'il paraissait essentiel, au sein d'un processus de délibération entre humain·e·s en vue de définir des politiques publiques de durabilité, de pouvoir se mettre d'accord sur le *quoi*, soit la vision partagée d'une société durable, avant de penser le *comment*, soient les moyens d'y arriver. En effet, les analyses de délibérations citoyennes auxquelles je me suis référé (Lejeune, 2019 ; Courant, 2020 ; Villalba & Lejeune, 2015) tendent à suggérer une dissolution des propositions les plus radicales, voire un cadrage du débat omettant volontairement des changements de paradigmes profonds et controversés. Cela conduirait les participant·e·s à reproduire les schèmes de pensée dominants du projet développementaliste, se retrouvant empêché·e·s de penser d'autres horizons possibles que ceux promus par le néolibéralisme, et ne présentant *in fine* que des améliorations à la marge et des propositions de durabilité faible. Ces deux objectifs et deux obstacles m'ont permis de construire les hypothèses utilisées dans le troisième chapitre afin de discuter la mise en pratique d'une ontologie relationnelle adaptée à l'Occident.

Le troisième et dernier enjeu identifié dans ce travail de mémoire est celui visant à s'interroger sur les soubassements ontologiques des cadres de durabilité adoptés au sein de l'action publique, des ontologies dominantes au sein de nos sociétés, et enfin de la tension qui existe entre

ces ontologies dominantes et l'appel à d'autres modes d'être au monde afin de faire face à la crise écologique. J'ai décidé de l'aborder spécifiquement sous l'angle de la mise en application hypothétique d'une ontologie relationnelle, matérialisée sous la forme d'un cadre conceptuel adapté à l'Occident. Pour ce faire, je me suis orienté en direction de la proposition faite par Plumwood (2002) au sein de son dixième chapitre, intitulé *Towards a materialist spirituality of place*, celle-ci permettant de rassembler en son sein la reconnaissance d'une interdépendance des humains et de la nature basée autant sur les affects, la psychologie, voire la spiritualité que sur les échanges de matière et d'énergie. Elle y propose les bases pour répondre au troisième point invoqué dans les débats de la théorie environnementale pour expliquer l'échec de la raison face à la crise écologique – soient des visions du monde mal adaptées et anthropocentrées, sur le plan éthique, philosophique et spirituel – mais également, de manière plus large, pour guider un changement de paradigme culturel, en Occident en particulier. Dans ce but, elle propose de s'appuyer sur certaines formes spécifiques de spiritualités, citant celle des aborigènes d'Australie ainsi que celle des tribus natives d'Amérique du Nord. Dans le cadre de ce mémoire, j'ai décidé de m'intéresser à la seconde, exemplifiée par les écrits de Sanchez (1993, 1989) car elle semble être, selon les analyses de Plumwood, la mieux équipée pour résister à l'*hubris* et aux angles morts de l'Occident.

Après avoir introduit brièvement les autrices et le contexte de leurs textes, j'ai mis à l'épreuve leurs propositions combinées, que je nomme *constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez*, à l'aide des trois hypothèses formulées grâce aux objectifs et obstacles identifiés au deuxième chapitre. Cette constellation se fonde sur deux qualités principales et requises que sont l'*attachement au territoire*, soit la connaissance et l'affection profonde pour un ou plusieurs lieux, et la *sensibilité au territoire*, soit la capacité à se relier de manière dialogique, à entrer en conversation avec le monde au-delà-de-l'humain. Ces qualités sont exemplifiées par les principes fondateurs des spiritualités natives américaines et leurs mises en application, répertoriés et résumés par Sanchez au cours de sa carrière académique. On peut relever que l'élément le plus central qu'elle partage est celui d'une relation personnelle, individuelle, intime que chacun-e d'entre nous a la possibilité d'entretenir avec tout ce qui l'entoure, que cela soit biotique (humains, animaux, plantes, etc.) ou abiotique (montagnes, lieux, planètes, esprits, etc.). Cette relation est créée et entretenue selon trois voies complémentaires, agissant au niveau ontologique (encastrement du soi au sein du monde naturel, sans hiérarchie), éducatif (apprendre à connaître intimement tout ce qui nous entoure, leurs modes d'être, leur rôle, leurs bénéfices pour les humain-e-s comme les non-humains), ainsi qu'au niveau narratif et performatif (créer des chants, poèmes et rituels au sein desquels les non-humains sont présents en tant que sujets). Sanchez propose ensuite d'adapter ces principes à la vie moderne occidentale selon deux axes, le premier

amenant à considérer tout ce qui nous entoure, ce qui est à l'intérieur de nous et ce qui nous dépasse comme étant sacré, et le second visant à ritualiser de manière consciente les actions quotidiennes, au niveau individuel et collectif.

En réponse à la première hypothèse, j'ai avancé que la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez me semble en effet rendre *possible* la remise en question de l'ontologie moderne occidentale, autant sur le plan théorique que pratique. En effet, celle-ci apparaît, d'une part, comme n'étant pas fondamentalement anthropocentrée et ne pouvant admettre une conception utilitariste, cela principalement pour la raison qu'elle reconnaît activement les autres entités de l'univers comme sujets, au même titre que les êtres humains, et met en exergue leur interdépendance. D'autre part, elle semble en effet permettre de dépasser les dualismes constituants de la modernité, en particulier par les énonciations répétées volontairement et quotidiennement d'une ontologie relationnelle, prenant la forme de rituels individuels et collectifs. Néanmoins, il me semble que la *probabilité* d'une sortie de l'ontologie moderne occidentale, grâce à l'adoption de cette constellation conceptuelle, reste faible, son succès reposant sur la capacité de chacun·e à effectuer ces entraînements de l'esprit afin de percevoir les êtres non-humains comme sujets à part entière. En effet, dans une société construite autour des rapports de pouvoir, des injonctions du capitalisme néolibéral, du manque de temps, de la globalisation, etc., il semble difficile de développer, du moins pour une majorité de personnes, les qualités requises de l'attachement et de la sensibilité au territoire et aux entités qui l'habitent.

En ce qui concerne la seconde hypothèse, j'ai proposé que la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez permet en effet de réaliser des arbitrages dans la réalité matérielle, et cela de quatre manières. Pour le cas pris en exemple de construction d'un écoquartier en place d'une forêt, cela s'exprimerait de la manière suivante : en pensant la forêt comme une entité communautaire en soi ; en pensant la forêt comme un part indissociable du territoire auquel nous sommes intimement lié·e·s ; en adoptant quatre principes strictes régulant l'atteinte à des vies non-humaines (interdépendance, parcimonie, relationnalité, don rituel) ; en entrant directement en dialogue avec les sujets non-humains. Ainsi, une destruction complète de la forêt semble inimaginable, car elle reviendrait au génocide et au déplacement forcé de centaines d'êtres faisant partie de notre famille, et à l'annihilation d'un lieu sacré, auquel nous sommes intimement connecté·e·s. Une destruction partielle pourrait être négociée, selon des conditions régies par les quatre principes strictes susmentionnés. Enfin, la constellation nous inviterait à penser notre relation dialogique avec le faisceau de sujets constitué par la forêt d'une manière plus active, interrogeant ceux qui la connaissent le plus en profondeur sur ce dont elle a besoin, sur les éléments qu'elle pourrait sacrifier et sur ce qui semble le plus approprié de faire, en adoptant une posture de bienveillance.

Enfin, pour la troisième hypothèse, j'ai avancé que l'adoption de la constellation conceptuelle de Plumwood-Sanchez par toutes les participant·e·s d'une délibération sur les décisions à prendre pour atteindre la durabilité à l'échelle d'un territoire local pourrait en effet permettre d'arriver à des décisions pouvant ramener la société de celui-ci au sein des limites planétaires, mais au prix d'un engagement individuel et sociétal important, dont la survenance semble aujourd'hui très compromise par l'inflexibilité des structures politiques et économiques. En effet, pour ce faire, j'ai identifié un premier besoin, soit celui de produire des visions de sociétés compatibles avec les limites planétaires. Si la constellation conceptuelle ne fournit pas, en première lecture, de visions détaillées de ce que la société durable du futur devrait être, elle offre des outils permettant non-seulement de travailler au niveau de nos imaginaires, individuels et collectifs, mais également de nos processus de fonctionnement et de nos contrats sociaux, en particulier en passant par l'expérience d'un ré-encastrement du soi au sein de la multitude des éléments de l'univers et d'une sortie conséquente de la pensée dualiste, ne serait-ce que pour quelques secondes. J'ai avancé que des outils comme le processus Theory U développé par Otto Scharmer et son équipe au MIT, au sein des facultés de management et d'aménagement urbain (Scharmer, 2007), pourraient servir de pont entre les pratiques communément admises en Occident et celles visant à créer les *guiding visions* natives américaines. J'ai ensuite identifié un second besoin, soit la capacité à prendre des décisions qui permettent de rentrer au sein des limites planétaires au niveau global. J'ai avancé que la constellation conceptuelle y répondait, d'une part, en rendant quasi-impossible d'agir dans le déni des conséquences de ses actions, engendrant une réflexion obligatoire sur toutes les entités humaines et non-humaines de ce qu'on nomme aujourd'hui la chaîne de valeur, qui seraient touchées par les décisions prises. Ainsi, la construction d'un écoquartier demanderait de s'interroger sur les écosystèmes, proches mais aussi lointains, ainsi que tous les êtres impliqués, directement ou indirectement, dans l'extraction des matériaux, la production des pièces, le transport, la construction, le recyclage, etc., la rendant probablement injustifiable en regard de la constellation conceptuelle, considérant les méthodes d'action actuelles de l'industrie occidentale. D'autre part, la constellation conceptuelle appelle à la remise en question de plusieurs éléments organisationnels de la société occidentale moderne, que ce soit l'urbanisation, la globalisation, la démocratie, l'économie ou le monde du travail. En effet, lorsque nous entrons dans une relation de sujets à sujets avec les autres éléments de l'univers, que nous sommes impliqué·e·s émotionnellement, que nous nous soucions de leur bien-être et de ce qu'ils ont à nous dire, alors c'est nous-mêmes que nous changeons, car nos buts s'en trouvent modifiés et renégociés à la lumière de leurs besoins. La relation profonde avec le sacré, qui est au centre de la constellation conceptuelle, permet de reconsidérer nos désirs, de déconstruire les schèmes de pensées tissés par l'ontologie moderne occidentale et de se désolidariser du soi tout

puissant. C'est donc un projet réellement révolutionnaire dans sa nature qui est proposé par les deux autrices, et dont j'ai avancé que le potentiel de succès, s'il était sérieusement entrepris, était très élevé mais que sa probabilité de considération par le système dominant était, en revanche, très faible.

Limites et pistes de recherche future

Les objectifs choisis dans ce mémoire étant très étroits en comparaison des enjeux identifiés, il me semble que de nombreuses limites se dessinent assez clairement. Parmi celles-ci, une première correspond au choix que j'ai fait de me concentrer, dans le premier chapitre, sur la narration de la genèse des plans climat, en me focalisant sur les acteurs institutionnels impliqué·e·s. En effet, au sein même de cette stratégie d'analyse, d'autres concepts pourraient être mobilisés (pouvoir, stratégie, expertise, information) afin d'explorer plus en détails les processus sociaux, politiques et administratifs de création des plans climat, ainsi que de comprendre comment ils ont évolué sur un même territoire. Cela rejoint également une seconde stratégie proposée par Muller (2018, Chap. 4, §2), consistant à étudier la boîte noire de l'État, les stratégies des différents acteurs impliqués, qu'ils soient publics ou privés. Pour ce faire, une étude de terrain, focalisée sur un territoire et sa planification climatique, aurait été idéale. J'ai néanmoins décidé volontairement de ne pas partir dans cette direction afin de me concentrer sur l'étude des cadres conceptuels de durabilité qui informent et influencent l'action publique et, plus particulièrement, d'explorer la mise à l'épreuve d'une ontologie relationnelle.

Une seconde limite très claire me paraît être la décision de ne pas m'appuyer sur les apports de l'économie écologique pour rechercher un cadre conceptuel de durabilité permettant de répondre aux enjeux de la crise écologique. En effet, les réflexions sur l'articulation besoins-désirs et sur la répartition des richesses me semblent être l'autre axe majeur qui se dessine aux côtés de la mise en question de notre rapport à la nature. Ces concepts reviennent d'ailleurs à plusieurs reprises dans ce mémoire, en particulier dans la proposition très pratique de Sanchez, ce qui prouve que l'on ne peut, je crois, penser une ontologie relationnelle sans questionner notre rapport aux autres êtres humains, et que cela doit nécessairement se faire en-dehors du cadrage compétitif et égo-centré de l'ontologie moderne occidentale. Une mise en commun de ces deux approches, informées par l'éthique de l'environnement d'une part et l'économie écologique d'autre part, constituerait une suite particulièrement fructueuse, selon moi, aux réflexions que j'ai pu débiter dans le cadre de ce mémoire.

Une dernière limite évidente me semble être l'absence de construction formelle d'un cadre conceptuel de durabilité sur la base des propositions de Plumwood et Sanchez. En effet, sur la

base du modèle que j'ai emprunté à Jabareen (2009), il serait possible d'extraire les concepts centraux des textes des deux autrices afin de les articuler en une toile cohérente et interconnectée. Cela permettrait, d'une part, de les visualiser tous sur un seul et même outil (qui peut être une représentation graphique ou simplement un tableau) et d'en exprimer les liens, mais également de les analyser plus en profondeur et de les comparer avec les autres cadres conceptuels étudiés au sein de ce mémoire. En particulier, il serait intéressant de s'interroger sur la possibilité d'intégrer un *cadre conceptuel de Plumwood-Sanchez* au sein du Tableau 2, inspiré de Dobson (1996) et Theys (2020). On peut supposer que celui-ci se trouverait au niveau *durabilité très forte* du spectre mais il n'est pas garanti qu'une dichotomie durabilité faible-forte soit la plus appropriée pour représenter les ontologies relationnelles, ni même que l'approche de Jabareen soit utilisable pour celles-ci. En effet, s'il est probablement possible d'en extraire des concepts, ceux-ci risquent, selon moi, d'être réducteurs par rapport à la richesse espérée des enseignements, notamment natifs américains. En conséquence, il est possible qu'il faille trouver des outils conçus en-dehors du cadre de l'ontologie moderne occidentale pour approcher les ontologies relationnelles, ceux-ci prenant alors une forme qui ne correspondrait ni à un tableau, ni à un graphique, ni peut-être même à un quelconque objet matériel. Une piste de recherche pour le futur pourrait être de s'intéresser plus en détails à l'utilisation rituelle des récits, commune aux spiritualités natives américaines et aborigènes d'Australie que mentionne Plumwood, afin de comprendre si cette forme ancestrale de transmission de savoirs pourrait être réactualisée afin de nous guider vers des modes d'être au monde, individuels et collectifs, en accord avec les limites planétaires et en relation égalitaire avec la nature.

Mot de la fin

À l'issue de ce travail de mémoire, et en regard de la discussion avec le Conseil d'État vaudois mentionnée en introduction, on peut alors se demander si l'adoption d'un cadre conceptuel de durabilité basé sur les propositions de Plumwood et Sanchez permettrait de reconsidérer la nécessité d'une part, et la possibilité d'autre part, de respecter à tout prix un objectif de réchauffement maximal du climat de 1.5°C. En effet, lorsque l'on entretient une relation émotionnelle et intime avec la nature, est-il encore envisageable de faire aveu d'impuissance face à un système administratif et, plus globalement, une ontologie vouées à condamner une partie conséquente du vivant à la migration ou à la mort ? L'espoir qu'apporte des autrices comme Plumwood et Sanchez, et plus globalement tous les peuples en lutte du Sud globalisé, me semble être qu'une telle position devient intenable, individuellement et collectivement. La dissonance cognitive dont nous sommes virtuellement tou·te·s victimes ne peut – ne doit – pouvoir subsister

face à la compassion profonde et la rage que la relation de sujet à sujet avec la nature permet de faire éclore et nourrir. Cette refonte de nos schémas mentaux, de nos priorités, de nos valeurs, de nos croyances, de nos modes d'être au monde et avec le monde devra alors nécessairement se répandre et s'enacter globalement, sans quoi nous pourrions certes devenir intimes avec nos territoires mais ne resterions que des étrangers·e·s en nos sociétés.

Bibliographie

- Adams, C. J. (Éd.). (1993). *Ecofeminism and the sacred*. Continuum.
<https://archive.org/details/ecofeminismsacre0000unse>
- Anwar, F. (2012). *Karachy City Climate Change Adaptation Strategy, A Roadmap*.
https://www.preventionweb.net/files/27915_100286295karachicityclimatechangead.pdf
- Ayuntamiento de Vitoria-Gasteiz. (2017). *Vitoria-Gasteiz Agriculture/Food Strategy, Municipal Action Plan 2017-2025, Executive Summary*.
- Bagnoud, A., & Recordon, J. (2020). *Le Sikkim et la révolution biologique*.
<https://doi.org/10.13140/RG.2.2.19220.12162>
- Barreiro, J., Johnson, T., & Thorpe, D. (2002). Calling for the Stories. *Native Americas*, 19, 3-5.
- Bartelmus, P. (1994). *Environment, Growth and Development The Concepts and Strategies of Sustainability*.
<http://www.vlebooks.com/vleweb/product/openreader?id=none&isbn=9780203419397>
- Bassett, E., & Shandas, V. (2010). Innovation and Climate Action Planning : Perspectives From Municipal Plans. *Journal of the American Planning Association*, 76(4), 435-450.
<https://doi.org/10.1080/01944363.2010.509703>
- Baudirektion Kanton Zürich. (2018). *Klimawandel im Kanton Zürich—Massnahmenplan Verminderung der Treibhausgase*. https://www.zh.ch/content/dam/zhweb/bilder-dokumente/themen/umwelt-tiere/klima/massnahmenplaene/massnahmenplan_verminderung.pdf
- Baudraz, R. (2019, septembre 10). *Les grévistes du climat critiquent « l'inaction » du Conseil d'Etat*. <https://www.lfm.ch/actualite/suisse/romandie/val-de-romandie/les-grevistes-du-climat-critiquent-linaction-du-conseil-detat/>
- Beau, R. (2019). Une perspective philosophique sur la durabilité forte. Pour un écocentrisme relationnel. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 10, n°1, Article Vol. 10, n°1.
<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13613>
- Beck, P. V., Walters, A. L., & Francisco, N. (2004). *The sacred : Ways of knowledge, sources of life* (Redesigned ed). Diné College.
- Berke, P. (2016). Twenty Years After Campbell's Vision : Have We Achieved More Sustainable Cities? *Journal of the American Planning Association*, 82(4), 380-382.
<https://doi.org/10.1080/01944363.2016.1214539>
- Betsill, M., & Bulkeley, H. (2007). Looking Back and Thinking Ahead : A Decade of Cities and Climate Change Research. *Local Environment*, 12(5), 447-456.
<https://doi.org/10.1080/13549830701659683>
- Betsill, M. M., & Bulkeley, H. (2004). Transnational Networks and Global Environmental Governance : The Cities for Climate Protection Program. *International Studies Quarterly*, 48(2), 471-493. <https://doi.org/10.1111/j.0020-8833.2004.00310.x>
- B&L évolution. (2019). *Comment s'aligner sur une trajectoire compatible avec les 1.5°C? Analyse de la faisabilité technique et mise en perspective de l'ampleur et de la rapidité des mesures à mettre en place*. <https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2019/10/190226-blevolution-etude-trajectoire-rapport-special-giec-v2.pdf>
- Black Elk, Neihardt, J. G., Petri, A. N., & Utecht, L. (2004). *Black Elk speaks : Being the life story of a holy man of the Oglala Sioux*. University of Nebraska Press.

- Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 15(57), 17-35. <https://doi.org/10.3406/polix.2002.1205>
- Boisvert, V. (2019). *Cours Économie écologique et transition* [Cours de master].
- Boisvert, V., Carnoye, L., & Petitimbert, R. (2020). «La durabilité forte: Enjeux épistémologiques et politiques, de l'économie écologique aux autres sciences sociales». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 11, n°2, Article Vol. 11, n°2. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.17502>
- Boudet, A. (2016, août 8). *Qu'est-ce que le C40, réseau mondial dont Anne Hidalgo va prendre la présidence?* Le HuffPost. https://www.huffingtonpost.fr/2016/08/08/c40-anne-hidalgo-reseau-mondial-villes-lutte-rechauffement-climatique_n_11385082.html
- Boulding, K. E. (1966). *The economics of the coming spaceship earth*.
- Bourg, D., & Fragnière, A. (2014). *La pensée écologique : Une anthologie*. Presses universitaires de France.
- Bourg, D., & Papaux, A. (Éds.). (2015). *Dictionnaire de la pensée écologique* (1re édition, octobre 2015). PUF.
- Boutaud, A., & Gondran, N. (2019). *Limites planétaires. Comprendre (et éviter) les menaces environnementales de l'anthropocène*. Grand Lyon, la métropole. <https://www.millenaire3.com/ressources/Limites-planetaires>
- Boutaud, A., & Gondran, N. (2020). *Les limites planétaires*. La Découverte.
- Brundtland, G. H. (1987). Our Common Future—Call for Action*. *Environmental Conservation*, 14(4), 291-294. <https://doi.org/10.1017/S0376892900016805>
- Buttel, F. H. (1992). Environmentalization : Origins, Processes, and Implications for Rural Social Change. *Rural Sociology*, 57(1), 1-27. <https://doi.org/10.1111/j.1549-0831.1992.tb00454.x>
- C40 Cities. (2011, juin). *C40 : Climate Change Action Plan: São Paulo, Brazil*. C40. https://www.c40.org/blog_posts/climate-change-action-plan-s%C3%A3o-paulo-brazil
- C40 Cities. (2019, avril). *C40 : Chinese Cities Commit to the Paris Agreement*. C40. https://www.c40.org/press_releases/chinese-cities-commit-to-the-paris-agreement
- Callicott, J. B. (1995). La valeur intrinsèque dans la nature : Une analyse métaéthique. In H.-S. Afeissa (Éd.), *Ethique de l'environnement. Nature, valeur, respect* (p. 187-225). Vrin.
- Callicott, J. B., & Nelson, M. P. (Éds.). (1998). *The great new wilderness debate*. University of Georgia Press.
- Campbell, S. (1996). Green Cities, Growing Cities, Just Cities?: Urban Planning and the Contradictions of Sustainable Development. *Journal of the American Planning Association*, 62(3), 296-312. <https://doi.org/10.1080/01944369608975696>
- Canton de Vaud. (2020). *Stratégie du Conseil d'État vaudois pour la protection du climat—Plan climat vaudois — 1ère génération*. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/climat/fichiers_pdf/202006_Plan_climat.pdf
- Carbon Neutral Cities Alliance. (s. d.). *Rio de Janeiro – CNCA*. Consulté 15 octobre 2021, à l'adresse <https://carbonneutralcities.org/cities/rio-de-janeiro/>
- Carbon Trust. (2019, septembre 10). *The Carbon Trust to support five Chinese cities to develop Climate Action Plans as part of C40 programme*. <https://www.carbontrust.com/news-and-events/news/the-carbon-trust-to-support-five-chinese-cities-to-develop-climate-action>

- Casselot, M.-A. (2016). Ecofeminist Echoes in New Materialism? *PhaenEx*, 11(1), 73-96. <https://doi.org/10.22329/p.v11i1.4394>
- CCD UNIL. (2021). *Site internet du Centre de compétence en durabilité—CCD UNIL*. <https://www.unil.ch/centre-durabilite/home/menuinst/presentation.html>
- CERDD. (2021). *Les limites planétaires, un socle pour repenser nos modèles de société* (p. 34). <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Territoires-durables/Ressources-territoires-durables/Les-limites-planetaires-un-socle-pour-repenser-nos-modeles-de-societe>
- City of Boston. (2016). *Climate Ready Boston, Final Report*.
- City of Boston. (2019). *Climate Action Plan, 2019 Update*.
- City of Cape Town. (2011). *Moving Mountains, Cape Town's Action Plan for Energy and Climate Change*. https://resource.capetown.gov.za/documentcentre/Documents/Graphics%20and%20education%20material/Moving_Mountains_Energy+CC_booklet_2011-11.pdf
- City of Melbourne. (2017). *Climate Change Adaptation Strategy Refresh*.
- City of Portland. (1993). *Global Warming Reduction Strategy*. <https://www.portland.gov/sites/default/files/2019-08/global-warming-reduction-strategy-nov-1993.pdf>
- Climate Alliance. (s. d.). *Climate Alliance—Covenant of Mayors*. Consulté 15 octobre 2021, à l'adresse <https://www.climatealliance.org/activities/covenant-of-mayors.html>
- Climate Alliance. (1993). *Resolution of climate alliance concerning a more precise definition of the commitment to reduce CO2 emissions in the climate alliance*. https://www.climatealliance.org/fileadmin/Inhalte/1_About_us/Resolutions/CA-Resolution_CO2_EN_199310.pdf
- Climate Alliance. (2000). *Manifesto Bolzano Declaration, Goals and Fields of Activity of the Cities and Municipalities in the Climate Alliance*. https://www.climatealliance.org/fileadmin/Inhalte/1_About_us/Association_docs/Bolzano_Declaration_EN_2000.pdf
- Climatestrike Switzerland. (2021). *Climate Action Plan* (p. 377). <http://www.climateactionplan.ch>
- Collier, U. (1997). Local authorities and climate protection in the European union : Putting subsidiarity into practice? *Local Environment*, 2(1), 39-57. <https://doi.org/10.1080/13549839708725511>
- Combe, M. (2020, décembre 15). Convention citoyenne sur le climat : Un référendum, mais un détricotage en règle. *Natura Sciences*. <https://www.natura-sciences.com/environnement/convention-citoyenne-climat-referendum.html>
- Conroy, M. M., & Berke, P. R. (2004). What Makes a Good Sustainable Development Plan? An Analysis of Factors That Influence Principles of Sustainable Development. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 36(8), 1381-1396. <https://doi.org/10.1068/a367>
- Convention Citoyenne pour le Climat. (2021). *Les Propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat*. <https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Convention/ccr-rapport-final.pdf>
- Coord21. (2020). *1. Pourquoi un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons?* <https://www.agenda2030.ch/index.php/component/phocadownload/category/1-guide-agenda-2030?download=5:contexte-chapitre-2>
- Courant, D. (2020). Des mini-publics délibératifs pour sauver le climat ? *Archives de philosophie du droit*, 62(1), 485-507.

- Covenant of Mayors. (s. d.). *About the Covenant of Mayors*. Consulté 15 octobre 2021, à l'adresse <https://www.covenantofmayors.eu/about/covenant-initiative/origins-and-development.html>
- Curry, P. (2010). Some remarks on Val Plumwood. *Green Letters*, 12(1), 8-14. <https://doi.org/10.1080/14688417.2010.10589059>
- d'Allens, G. (2020, décembre 14). *En coulisses, le gouvernement a dézingué des propositions de la Convention citoyenne pour le climat*. Reporterre, le quotidien de l'écologie. <https://reporterre.net/En-coulisses-le-gouvernement-a-dezingue-des-propositions-de-la-Convention-citoyenne-pour>
- Defever, F., & Mucchielli, J.-L. (2005). Décomposition internationale de la chaîne de valeur : Une étude de la localisation des firmes multinationales dans l'Union européenne élargie. *Revue économique*, 56(6), 1185-1205.
- de Sartre, X. A., Baggioni, V., & Bouisset, C. (2021). Dossier «Politiques locales de l'énergie : Un renouveau sous contraintes»—Potentialité et réalisations des politiques climatiques locales : Vers l'institutionnalisation des plans climat territoriaux dans les villes moyennes françaises. *Natures Sciences Sociétés*.
- Développement durable et territoires. (2019). *Communs (im)matériels/Durabilité forte*. 10(1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13098>
- Dimensions.ai. (2021a). *Source Title : Journal of the American Planning Association in Publications*. https://app.dimensions.ai/discover/publication?search_mode=content&order=times_cited&or_facet_source_title=jour.1122147
- Dimensions.ai. (2021b). *Timeline—Overview for « climate action plan » in Publications*. https://app.dimensions.ai/analytics/publication/overview/timeline?search_mode=content&order=times_cited&year_from=1990&year_to=2020&search_text=%22climate%20action%20plan%22&search_type=kws&search_field=full_search
- Dobson, A. (1996). Environment sustainabilities : An analysis and a typology. *Environmental Politics*. <https://doi.org/10.1080/09644019608414280>
- Dossier « Regards disciplinaires et perspectives critiques sur la durabilité forte en SHS ». (2019). *Développement durable et territoires*, Vol. 10, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13098>
- Doyal, L., & Gough, I. (1984). A theory of human needs. *Critical Social Policy*, 4(10), 6-38. <https://doi.org/10.1177/026101838400401002>
- Durban Environmental Planning & Climate Protection Department. (2019). *Durban Climate Action Plan 2019, Towards Climate Resilience and Carbon Neutrality*. http://www.durban.gov.za/City_Services/development_planning_management/environmental_planning_climate_protection/CAP/Documents/Durban%20CAP.pdf
- Durban, eThekweni Municipality Council. (2014). *Durban Climate Change Strategy*. http://www.durban.gov.za/City_Services/energyoffice/Documents/DCCS_Final.pdf
- Elliott, J. A. (2013). *An introduction to sustainable development* (Fourth Edition). Routledge, Taylor & Francis Group.
- Ervin, K. (2006). *Global warming : They're not laughing at Ron Sims now* | *The Seattle Times*. <https://archive.seattletimes.com/archive/?date=20060712&slug=sims12m>
- Escobar, A. (2018). *Designs for the pluriverse : Radical interdependence, autonomy, and the making of worlds*. Duke University Press.
- Escobar, A. (2020). *Pluriversal politics : The real and the possible*. Duke University Press.

- Escobar, A., & Bednik, A. (2018). *Sentir-penser avec la terre : L'écologie au-delà de l'Occident*. Éditions du Seuil.
- État de Fribourg. (2020). *Plan Climat cantonal—Stratégie et plan de mesures, 2021-2026*. <https://www.fr.ch/sites/default/files/2021-06/plan-climat-cantonal.pdf>
- European Commission. (2015). *Historic climate deal in Paris : EU leads global efforts*. https://ec.europa.eu/clima/news-your-voice/news/historic-climate-deal-paris-eu-leads-global-efforts-2015-12-12_en
- European Environment Agency. (2021, janvier 13). *Growth without economic growth*. Resilience. <https://www.resilience.org/stories/2021-01-13/growth-without-economic-growth/>
- Evans, B., & Theobald, K. (2003). LASALA : Evaluating Local Agenda 21 in Europe. *Journal of Environmental Planning and Management*. <https://doi.org/10.1080/0964056032000138481>
- Extinction Rebellion CH. (2021, avril 20). *Nos trois demandes*. XR Switzerland. <https://www.xrebellion.ch/fr/about/3-demands/>
- Foyer, J., Aykut, S., & Morena, E. (2017). *Introduction. COP21 and the « climatisation » of Global Debates*. 1.
- Freeman, C. (1996). Local Government and Emerging Models of Participation in the Local Agenda 21 Process. *Journal of Environmental Planning and Management*. <https://doi.org/10.1080/09640569612679>
- Galway, L. P., Beery, T., Jones-Casey, K., & Tasala, K. (2019). Mapping the Solastalgia Literature : A Scoping Review Study. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 16(15), 2662. <https://doi.org/10.3390/ijerph16152662>
- Georgescu-Roegen, N. (1971). The Entropy Law and the Economic Process. In *The Entropy Law and the Economic Process*. Harvard University Press. <https://doi.org/10.4159/harvard.9780674281653>
- Gifford, T. (2008). Appreciation : Val Plumwood. *Green Letters*, 9(1), 4-4. <https://doi.org/10.1080/14688417.2008.10589031>
- Godard, O. (2015). *L'adieu au développement durable ?* Éditions Quæ. <https://www.cairn.info/un-demi-siecle-d-environnement-entre-science--9782759223022-page-131.htm>
- Godschalk, D. R., & Rouse, D. C. (2015). Sustaining Places : Best Practices for Comprehensive Plans. *American Planning Association, Pas Report* 578, 68.
- Grand Genève. (s. d.). Urbanisation. *Grand Genève*. Consulté 31 janvier 2022, à l'adresse <https://www.grand-geneve.org/thematiques/urbanisation/>
- Greater London Authority. (2018). *Zero carbon London : A 1.5°C compatible plan* (p. 19). https://www.london.gov.uk/sites/default/files/1.5_action_plan_amended.pdf
- Grenoble Alpes Métropole. (s. d.). *Plan Climat Air Énergie Métropolitain 2020-2030, Stratégie et plan d'actions*. https://www.grenoblealpesmetropole.fr/cms_viewFile.php?idtf=8240&path=Synthese-du-plan-air-energie-climat.pdf
- Grève du Climat Vaud. (2019a, avril 1). *Collectif de la Grève du Climat et Direction générale de l'environnement*. <https://vaud.climatestrike.ch/2019/04/01/collectif-de-la-greve-du-climat-et-direction-generale-de-lenvironnement/>
- Grève du Climat Vaud. (2019b, août 5). *Plan durabilité et climat de la Grève du Climat Vaud*. <http://planclimat.org/vaud/climateplan-vaud-v2.pdf>

- Grève du Climat Vaud. (2019c, septembre 10). *Le Conseil d'État vaudois rencontre des étudiants de la Grève du Climat*. <https://vaud.climatestrike.ch/2019/09/10/le-conseil-detat-vaudois-rencontre-des-etudiants-de-la-greve-du-climat/>
- Gyaltsen, K., & Gyalchok, S. (2014). *Mind training : The great collection*. Wisdom Publications. <https://www.overdrive.com/search?q=3EF78B1C-79FD-492A-946C-60EE39899F17>
- Hallen, P. (2002). Environmental Culture : The Ecological Crisis of Reason (review). *Ethics & the Environment*, 7(2), 181-184. <https://doi.org/10.1353/een.2002.0018>
- Hess, G. (2013). *Éthiques de la nature* (1^{re} éd.). Presses Universitaires de France.
- Hess, G. (2019). *Cours « Éthique de l'environnement : Introduction et cas pratiques »* [Cours de master].
- Hickel, J., & Kallis, G. (2020). Is Green Growth Possible? *New Political Economy*, 25(4), 469-486. <https://doi.org/10.1080/13563467.2019.1598964>
- Homsy, G. C., Liao, L., & Warner, M. E. (2019). Sustainability and Disaster Planning : What Are the Connections? *Rural Sociology*, 84(3), 516-540. <https://doi.org/10.1111/ruso.12262>
- Hong Kong Environment Bureau. (2017). *Hong Kong's Climate Action Plan 2030+*. 102.
- Hopwood, B., Mellor, M., & O'Brien, G. (2005). Sustainable development : Mapping different approaches. *Sustainable Development*, 13(1), 38-52. <https://doi.org/10.1002/sd.244>
- ICLEI. (1990). *Proposal for the International Council for Local Environmental Initiatives*. <https://escholarship.org/uc/item/1nn015nc>
- ICLEI. (1995). *The Local Agenda 21 Planning Guide, An Introduction to Sustainable Development Planning*. <https://canadiantruths.files.wordpress.com/2010/10/local-agenda-21.pdf>
- ICLEI. (2020). *Who We Are—ICLEI USA*. <http://web.archive.org/web/20200211041655/https://iclei.org/about-us/who-we-are/>
- Information Unit on Climate Change. (1993). *Climate Change Fact Sheet 221*. <https://unfccc.int/resource/ccsites/senegal/fact/fs221.htm>
- Internet Public Library. (2021). Carol Lee Sanchez on Native American Authors. *Ipl: Information You Can Trust*. <https://www.ipl.org/carol-lee-sanchez-on-native-american-authors/>
- IPCC. (1990). *FAR Climate Change : Scientific Assessment of Climate Change — IPCC*. <https://www.ipcc.ch/report/ar1/wg1/>
- IPCC. (2018). Summary for Policymakers. In *Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/05/SR15_SPM_version_report_LR.pdf
- IUCN - International Union for Conservation of Nature and Natural Resources, United Nations Environment Programme, World Wildlife Fund, Food and Agriculture Organization of the United Nations, & Unesco (Éds.). (1980). *World conservation strategy : Living resource conservation for sustainable development*. IUCN.
- Jabareen, Y. (2009). Building a Conceptual Framework : Philosophy, Definitions, and Procedure. *International Journal of Qualitative Methods*, 8(4), 49-62. <https://doi.org/10.1177/160940690900800406>

- Jollivet, M. (2001). *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche.* <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0072772>
- Jones, C. I. (2016). The Facts of Economic Growth. In *Handbook of Macroeconomics* (Vol. 2, p. 3-69). Elsevier. <https://doi.org/10.1016/bs.hesmac.2016.03.002>
- Kanton Luzern. (2021). *Klima- und Energiepolitik 2021 des Kantons Luzern. Entwurf Kantonsratsbeschluss über die Kenntnisnahme.* https://newsletter.lu.ch/files/SK/Mitteilungen%202021/10_Okt/20211018_B87.pdf
- La Branche, S., & Bosbœuf, P. (2017). La prise en main de l'énergie par les collectivités territoriales : Freins et moteurs. *Environnement Urbain / Urban Environment, Volume 11*, Article Volume 11. <https://journals.openedition.org/eue/1897#tocto2n6>
- Latouche, S. (2003). *Décoloniser l'imaginaire : La pensée créative contre l'économie de l'absurde.* Parangon.
- Lejeune, C. (2019). Portées théoriques et incarnations des valeurs épistémiques et ontologiques de la durabilité forte dans les politiques environnementales. *Développement durable et territoires, Vol. 10, n°1.* <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13741>
- Lejeune, C. (2020). Pour une justice environnementale et climatique : Anticipation territoriale des basculements écologiques. In Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, *COMPRENDRE : La transition écologique comme moteur de la cohésion des territoires, Tome 4* (Vol. 4, p. 14-20).
- Lejeune, C., & Guimont, C. (2019). Usages et mésusages de la durabilité forte. Introduction au dossier « Regards disciplinaires et perspectives critiques sur la durabilité forte en SHS ». *Développement durable et territoires, Vol. 10, n°1.* <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13771>
- Lemarchand, F. (2020). *IV. L'anthropocène, une grande accélération... pour la résilience?* Hermann. <https://www.cairn.info/villes-et-territoires-resilients--9791037003560-page-65.htm>
- Levy-Leboyerd, M. (1981). *Disparities in Economic Development since the Industrial Revolution.* Springer.
- Liao, L., Warner, M. E., & Homsy, G. C. (2020). When Do Plans Matter? : Tracking Changes in Local Government Sustainability Actions From 2010 to 2015. *Journal of the American Planning Association, 86*(1), 60-74. <https://doi.org/10.1080/01944363.2019.1667262>
- Lin, D., Hanscom, L., Murthy, A., Galli, A., Evans, M., Neill, E., Mancini, M. S., Martindill, J., Medouar, F.-Z., Huang, S., & Wackernagel, M. (2018). Ecological Footprint Accounting for Countries : Updates and Results of the National Footprint Accounts, 2012–2018. *Resources, 7*(3), 58. <https://doi.org/10.3390/resources7030058>
- Linder, D. (2020). Rendre sa part animée à la nature. *Hors collection*, 7-18.
- L'Obs. (2020, octobre 13). *Vers un détricotage ? Les 150 de la convention citoyenne pour le climat interpellent Macron.* L'Obs. <https://www.nouvelobs.com/planete/20201013.OBS34664/vers-un-detricotage-les-150-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-interpellent-macron.html>
- Mairie de Paris. (2018). *Plan Climat de Paris, Vers une ville neutre en carbone et 100% énergies renouvelables.*
- Markolf, S., Azevedo, I. M. L., Muro, M., & Victor, D. G. (2020, octobre 22). Pledges and progress : Steps toward greenhouse gas emissions reductions in the 100 largest cities across the United States. *Brookings.* <https://www.brookings.edu/research/pledges-and-progress-steps->

[toward-greenhouse-gas-emissions-reductions-in-the-100-largest-cities-across-the-united-states/](#)

- Max-Neef, M. (2010). Development and human needs. In *Development Ethics*. Routledge.
- Meerow, S., & Woodruff, S. C. (2020). Seven Principles of Strong Climate Change Planning. *Journal of the American Planning Association*, 86(1), 39-46. <https://doi.org/10.1080/01944363.2019.1652108>
- Merchant, C. (2003). *Reinventing Eden : The fate of nature in Western culture*. Routledge.
- Mermet, L., & Salles, D. (2015). *Environnement : La concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?* De Boeck supérieur.
- Mexico City. (2014). *Climate Action Program, Mexico City's, 2014-2020, Executive Summary*. <https://www.sedema.cdmx.gob.mx/storage/app/media/programas/cambio-climatico/executive-summary-PACCM.pdf>
- Millard-Ball, A. (2012). Do city climate plans reduce emissions? *Journal of Urban Economics*, 71(3), 289-311. <https://doi.org/10.1016/j.jue.2011.12.004>
- Millard-Ball, A. (2013). The Limits to Planning : Causal Impacts of City Climate Action Plans. *Journal of Planning Education and Research*, 33(1), 5-19. <https://doi.org/10.1177/0739456X12449742>
- Muller, P. (2018). *Les politiques publiques* (12ème). PUF. <https://www.cairn.info/les-politiques-publiques--9782130804000.htm>
- Muniz, C. A., Moreia Franco, N., & Lèbre La Rovere, E. (s. d.). *Climate Change Adaptation Plan—The City of Rio de Janeiro*. <https://www.riob.org/fr/file/287393/download?token=UPqXQorb>
- Muraca, B., & Döring, R. (2018). From (Strong) Sustainability to Degrowth : A Philosophical and Historical Reconstruction. In J. L. Caradonna (Éd.), *Routledge handbook of the history of sustainability*. Routledge, Taylor & Francis Group.
- NASA. (2021). *Carbon Dioxide Concentration / NASA Global Climate Change*. Climate Change: Vital Signs of the Planet. <https://climate.nasa.gov/vital-signs/carbon-dioxide>
- National Museum of the American Indian (NMAI). (s. d.). *Welcome to Living Maya Time / Living Maya Time*. Consulté 21 février 2022, à l'adresse <https://maya.nmai.si.edu/>
- Nations Unies. (s. d.-a). Les Objectifs de développement durable. *Développement durable*. Consulté 15 octobre 2021, à l'adresse <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- Nations Unies. (s. d.-b). Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. *Développement durable*. Consulté 15 octobre 2021, à l'adresse <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>
- Nations Unies. (1992a). *Annexe II, Action 21*. https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/1992_action_21.pdf
- Nations Unies. (1992b). *Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique*. https://unfccc.int/files/cooperation_and_support/cooperation_with_international_organization/application/pdf/convfr.pdf
- Norton, B. G. (1984). L'éthique environnementale et l'anthropocentrisme faible. In H.-S. Afeissa (Éd.), *Ethique de l'environnement. Nature, valeur, respect* (p. 249-283). Vrin.

- O'Neill, D. W., Fanning, A. L., Lamb, W. F., & Steinberger, J. K. (2018). A good life for all within planetary boundaries. *Nature Sustainability*, 1(2), 88-95. <https://doi.org/10.1038/s41893-018-0021-4>
- Ontario Global Warming Coalition. (1991). *Degrees of Change, Steps Towards an Ontario Global Warming Strategy*. https://atrium.lib.uoguelph.ca/xmlui/bitstream/handle/10214/15772/OME_ON_global_warming_strat91.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Otto-Zimmermann, K. (2002). Local Action 21 : Motto-mandate-movement in the post-Johannesburg decade. *Local Environment*, 7(4), 465-469. <https://doi.org/10.1080/1354983022000035627>
- Palmer, G. (1992). Earth Summit : What Went Wrong at Rio Lecture. *Washington University Law Quarterly*, 70(4), 1005-1028.
- Parrique, T., Barth, J., Briens, F., Spangenberg, J., & Kraus-Polk, A. (2019). *Decoupling Debunked. Evidence and arguments against green growth as a sole strategy for sustainability. A study edited by the European Environment Bureau EEB*.
- Patel, R. (2013). The Long Green Revolution. *Journal of Peasant Studies*, 40(1), 1-63. <https://doi.org/10.1080/03066150.2012.719224>
- Peelman, A. (2009). Danser avec les esprits : Explorations de l'univers amérindien. *Théologiques*, 2(2), 73-90. <https://doi.org/10.7202/602408ar>
- Plaskow, J., & Christ, C. P. (Éds.). (1989). *Weaving the visions : New patterns in feminist spirituality*. Harper & Row. <https://archive.org/details/weavingvisionsne00plastrich/>
- Plumwood, V. (2000). Being Prey. In J. O'Reilly, S. O'Reilly, & R. Sterling (Éds.), *The ultimate journey : Inspiring stories of living and dying* (1st ed, p. 128-146). Travelers' Tales.
- Plumwood, V. (2002a). *Environmental culture : The ecological crisis of reason*. Routledge.
- Plumwood, V. (2002b). *Feminism and the Mastery of Nature*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203006757>
- Raworth, K. (2017). *Doughnut Economics : Seven Ways to Think Like a 21st-Century Economist*. Chelsea Green Publishing.
- Reckien, D., Flacke, J., Dawson, R. J., Heidrich, O., Olazabal, M., Foley, A., Hamann, J. J.-P., Orru, H., Salvia, M., De Gregorio Hurtado, S., Geneletti, D., & Pietrapertosa, F. (2014). Climate change response in Europe : What's the reality? Analysis of adaptation and mitigation plans from 200 urban areas in 11 countries. *Climatic Change*, 122(1), 331-340. <https://doi.org/10.1007/s10584-013-0989-8>
- Reckien, D., Salvia, M., Heidrich, O., Church, J. M., Pietrapertosa, F., De Gregorio-Hurtado, S., D'Alonzo, V., Foley, A., Simoes, S. G., Krkoška Lorencová, E., Orru, H., Orru, K., Wejs, A., Flacke, J., Olazabal, M., Geneletti, D., Feliu, E., Vasilie, S., Nador, C., ... Dawson, R. (2018). How are cities planning to respond to climate change? Assessment of local climate plans from 885 cities in the EU-28. *Journal of Cleaner Production*, 191, 207-219. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.03.220>
- Regan, T. (1983). Pour les droits des animaux. In H.-S. Afeissa & J.-B. Jeangène Vilmer (Éds.), *Philosophie animale. Différence, responsabilité et communauté* (p. 161-183). Vrin.
- Regierungsrat Basel-Stadt. (2019). *Klimaschutzbericht Auf dem Weg in eine ressourcenschonende und CO2-arme Zukunft*. <https://www.klimaschutz.bs.ch/dam/jcr:8f01545b-06b0-4f20-9552-ba8291154538/Klimaschutzbericht-Basel-Stadt-2019.pdf>

- République et Canton de Genève. (2021). *Plan Climat Cantonal 2030, 2e génération*. <https://www.ge.ch/document/24973/telecharger>
- Reusswig et al., F. (2016). *Anpassung an die Folgen des Klimawandels in Berlin (AFOK)*. Klimaschutz Teilkonzept Zusammenfassung.
- Ritchie, H., & Roser, M. (2020). CO₂ and Greenhouse Gas Emissions. *Our World in Data*. <https://ourworldindata.org/co2-emissions>
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, Å., Chapin, F. S., Lambin, E., Lenton, T. M., Scheffer, M., Folke, C., Schellnhuber, H. J., Nykvist, B., de Wit, C. A., Hughes, T., van der Leeuw, S., Rodhe, H., Sörlin, S., Snyder, P. K., Costanza, R., Svedin, U., ... Foley, J. (2009). Planetary Boundaries : Exploring the Safe Operating Space for Humanity. *Ecology and Society*, 14(2). <https://www.jstor.org/stable/26268316>
- Rolston III, H. (1993). La valeur dans la nature et la nature de la valeur. In H.-S. Afeissa (Éd.), *Ethique de l'environnement. Nature, valeur, respect* (p. 153-186). Vrin.
- Rose, D. B. (2013). Val Plumwood's Philosophical Animism : Attentive Interactions in the Sentient World. *Environmental Humanities*, 3(1), 93-109. <https://doi.org/10.1215/22011919-3611248>
- Rostow, W. W. (1959). The Stages of Economic Growth. *The Economic History Review*, 12(1), 1-16. <https://doi.org/10.2307/2591077>
- Rostow, W. W. (1960). *The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto*. Cambridge University Press.
- Routley, R. S. (1973). A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale ? In H.-S. Afeissa (Éd.), *Ethique de l'environnement. Nature, valeur, respect* (p. 31-49). Vrin.
- Ruth, M., Ghosh, S., Mirzaee, S., & Lee, N. S. (2017). Co-benefits and Co-costs of Climate Action Plans for Low-Carbon Cities. In S. Dhakal & M. Ruth (Éds.), *Creating Low Carbon Cities* (p. 15-28). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-49730-3_3
- Sanchez, C. L. (1989). New World Tribal Communities : An Alternative Approach for Recreating Egalitarian Societies. In J. Plaskow & C. P. Christ (Éds.), *Weaving the visions : New patterns in feminist spirituality* (p. 344-356). Harper & Row. <https://archive.org/details/weavingvisionsne00plasrich/>
- Sanchez, C. L. (1993). Animal, Vegetable, and Mineral : The Sacred Connection. In C. J. Adams (Éd.), *Ecofeminism and the sacred* (p. 207-228). Continuum. <https://archive.org/details/ecofeminismsacre0000unse>
- São Paulo, The Municipal Committee on Climate Change and Economy. (2011, mai). *Guidelines for the Action Plan of the City of São Paulo for Mitigation and Adaptation to Climate Change*. https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/case_studies/images/83_SAO_20PAULO_20ACTION_20PLAN_20FOR_20MITIGATION_20AND_20ADAPTATION_20TO_20CLIMATE_20CHANGE_original.pdf?1389916718
- Scharmer, C. O. (2007). *Theory U : Leading from the future as it emerges; the social technology of presencing*. SOL, The Soc. for Organizational Learning.
- Sedalia Democrat. (2011). *Carol Lee Sanchez Allen Obituary*. Legacy.com. <https://www.legacy.com/us/obituaries/sedaliademocrat/name/carol-lee-allen-obituary?id=26463667>
- Selman, P. (1998). Local Agenda 21 : Substance or Spin? *Journal of Environmental Planning and Management*. <https://doi.org/10.1080/09640569811443>

- Senate of the United States. (1997). *Byrd-Hagel Resolution (S. Res. 98) Expressing the Sense of the Senate Regarding Conditions for the U.S. Signing the Global Climate Change Treaty*. <https://web.archive.org/web/20100626110143/http://www.nationalcenter.org/KyotoSenate.html>
- Simonet, G. (2013). *Dynamiques et enjeux organisationnels autour de la problématique climatique : L'élaboration du Plan Climat de Paris 2007* (p. 269).
- Slavin, M. I. (2011). The Rise of the Urban Sustainability Movement in America. In M. I. Slavin (Éd.), *Sustainability in America's Cities : Creating the Green Metropolis* (p. 1-19). Island Press/Center for Resource Economics. https://doi.org/10.5822/978-1-61091-028-6_1
- Slavin, M. I., & Snyder, K. (2011). Strategic Climate Action Planning in Portland. In M. I. Slavin (Éd.), *Sustainability in America's Cities : Creating the Green Metropolis* (p. 21-44). Island Press/Center for Resource Economics. https://doi.org/10.5822/978-1-61091-028-6_2
- Soga, M., & Gaston, K. J. (2016). Extinction of experience : The loss of human–nature interactions. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 14(2), 94-101. <https://doi.org/10.1002/fee.1225>
- Sprugel, D. G. (1991). Disturbance, equilibrium, and environmental variability : What is 'Natural' vegetation in a changing environment? *Biological Conservation*, 58(1), 1-18. [https://doi.org/10.1016/0006-3207\(91\)90041-7](https://doi.org/10.1016/0006-3207(91)90041-7)
- Stadt Aarau. (2021). *Klimastrategie Aarau 2020—Strategie der Stadt Aarau zum Klimaschutz*. https://www.aarau.ch/public/upload/assets/13035/%5B495998278%5D%20Anhang%2001%2C%20Klimastrategie_final.pdf
- Stadt Olten. (2020). *Netto-Null 2040 Schlussbericht zur Strategie und Massnahmen*. https://www.oltten.ch/docn/3011779/21-03-25_do_Schlussbericht_Netto_null_Olten.pdf
- Steffen, W., Richardson, K., Rockström, J., Cornell, S. E., Fetzer, I., Bennett, E. M., Biggs, R., Carpenter, S. R., de Vries, W., de Wit, C. A., Folke, C., Gerten, D., Heinke, J., Mace, G. M., Persson, L. M., Ramanathan, V., Reyers, B., & Sörlin, S. (2015). Planetary boundaries : Guiding human development on a changing planet. *Science*, 347(6223), 1259855. <https://doi.org/10.1126/science.1259855>
- Strom, K. M. (1998). *Carol Lee Sanchez*. <http://www.hanksville.org/storytellers/clsanchez/>
- Tang, Z., Brody, S. D., Quinn, C., Chang, L., & Wei, T. (2010). Moving from agenda to action : Evaluating local climate change action plans. *Journal of Environmental Planning and Management*, 53(1), 41-62. <https://doi.org/10.1080/09640560903399772>
- Taylor, P. (1981). L'éthique du respect de la nature. In H.-S. Afeissa (Éd.), *Ethique de l'environnement. Nature, valeur, respect* (p. 111-152). Vrin.
- The City and County of San Francisco, D. of the E. (1997). *The Sustainability Plan For The City of San Francisco*. https://sfenvironment.org/sites/default/files/fliers/files/sfe_ou_sustainability_plan_1997.pdf
- The United States Conference of Mayors. (s. d.). *Mayors Climate Protection Center*. United States Conference of Mayors. Consulté 15 octobre 2021, à l'adresse <https://www.usmayors.org/programs/mayors-climate-protection-center/>
- Theys, J. (2020). Le développement durable face à sa crise : Un concept menacé, sous-exploité ou dépassé? *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 11, n°2, Article Vol. 11, n°2. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.17468>

- Theys, J., & Guimont, C. (2019). « Nous n'avons jamais été "soutenables" : Pourquoi revisiter aujourd'hui la notion de durabilité forte ? ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 10, n°1, Article Vol. 10, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13589>
- Titus, J. G. (1990). Strategies for Adapting to the Greenhouse Effect. *Journal of the American Planning Association*, 56(3), 311-323. <https://doi.org/10.1080/01944369008975775>
- Torrie, R. (1992). *Urban CO2 Reduction Project—Energy and CO2 Emissions Data for Member Cities*. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.30298.26565>
- Un demi-siècle d'environnement entre science, politique et prospective : En l'honneur de Jacques Theys. (2015). In R. Barré, T. Lavoux, & V. Piveteau (Éds.), *Un demi-siècle d'environnement entre science, politique et prospective : En l'honneur de Jacques Theys*. Éditions Quæ. <http://books.openedition.org/quae/18763>
- United Nations. (1973). *Report of the United Nations Conference on the Human Environment*. <https://undocs.org/en/A/CONF.48/14/Rev.1>
- United Nations. (1992). *Agenda 21*.
- United Nations Climate Change. (s. d.-a). *Qu'est-ce que l'Accord de Paris ?* | CCNUCC. Consulté 7 février 2022, à l'adresse <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/l-accord-de-paris/qu-est-ce-que-l-accord-de-paris>
- United Nations Climate Change. (s. d.-b). *What is the Kyoto Protocol ?* | CCNUCC. Consulté 15 octobre 2021, à l'adresse <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/the-kyoto-protocol/what-is-the-kyoto-protocol>
- USA Today. (2021). *Hundreds of U.S. cities adopted climate plans. Few have met the goals, but it's not too late.* USA TODAY. <https://www.usatoday.com/story/news/investigations/2021/08/10/hundreds-u-s-cities-already-adopted-climate-plans-what-happened/5541049001/>
- Vial, S. (2007). *La réduplication : Plaidoyer pour une philosophie au service du réel*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01143646/document>
- Victor, D. G., & Muro, M. (2020, octobre 22). Cities are pledging to confront climate change, but are their actions working? *Brookings*. <https://www.brookings.edu/blog/the-avenue/2020/10/22/cities-are-pledging-to-confront-climate-change-but-are-their-actions-working/>
- Villalba, B., & Lejeune, C. (2015). *La justification durable comme extension du productivisme. Le Grand Prix National des EcoQuartiers, la zone de l'Union (Nord, France)*. <https://doi.org/10.15178>
- Ville de Lausanne. (2021). *Plan climat lausannois*. Site officiel de la Ville de Lausanne. <https://www.lausanne.ch/portrait/climat/plan-climat.html>
- Vivien, F.-D. (2007). I. Le développement soutenable : Au moins trente ans de débat. *Reperes*, 7-30.
- Wallace, B. A. (2004). *Buddhism & science : Breaking new ground*.
- Ward, B., & Dubos, R. (1972). *Only one earth. The care and maintenance of a small planet*. Penguin Books Ltd.
- WCED - World Commission on Environment and & Development. (1987). *Report of the World Commission on Environment and Development : Our Common Future*. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5987our-common-future.pdf>

Wheeler, S. M. (2008). State and Municipal Climate Change Plans : The First Generation. *Journal of the American Planning Association*, 74(4), 481-496. <https://doi.org/10.1080/01944360802377973>

Wiedmann, T., Lenzen, M., Keyßer, L. T., & Steinberger, J. K. (2020). Scientists' warning on affluence. *Nature Communications*, 11(1), 3107. <https://doi.org/10.1038/s41467-020-16941-y>

Zaccarï, E. (2015). Développement Durable. In D. Bourg & A. Papaux (Éds.), *Dictionnaire de la pensée écologique* (1re édition, octobre 2015). PUF.

Table des figures et tableaux

Figure 1 - Planner's Triangle (Campbell, 1996, p. 298).....	27
Figure 2 - Nombre de publications scientifiques par année contenant les termes "climate action plan", de 1990 à 2020 (Dimensions.ai, 2021b).....	35
Figure 3 - Quatre conceptions de la durabilité environnementale dans la littérature (Dobson, 1996, p. 407).....	56
Tableau 1 - État de la situation de la planification climatique dans les gouvernements locaux à la fin de l'année 2021	34
Tableau 2 – Représentation des différentes conceptions de la durabilité et du développement durable, sur la base du tableau de Dobson (1996)	60